Fr God
840.8
Gen/mad
102560

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 02 January, 2016

MADEMOISELLE
DE LA FAYETTE,

OU

LE SIÈCLE DE LOUIS XIII.

De l'Imprimerie de Crapelet, rue des Gr.-Augustins, n° 9.

MADEMOISELLE

DE LA FAYETTE,

OU

LE SIÈCLE DE LOUIS XIII;

Par Mme la Comtesse de Genlis.

TOME PREMIER.

pp. J 1

TROISIÈME ÉDITION.

A PARIS,
CHEZ MARADAN, LIBRAIRE,
RUE D. J. GRANDS-AUGUSTINS, N° 9.

1815.

Fr. 840.8
Gen/Med

MADEMOISELLE
DE LA FAYETTE,

OU

LE SIÈCLE DE LOUIS XIII.

Si l'on trouve du charme à retracer la peinture d'un siècle brillant et fameux, le siècle qui l'a précédé ne sauroit être dénué d'intérêt : tantôt une décadence effrayante, produisant tout à coup de terribles secousses politiques, amène aussi quelquefois des jours éclatans de gloire ; tantôt il a fallu plusieurs règnes pour en préparer un mémorable.

C'est la politesse des cours et le goût des souverains pour les arts qui font éclore les grands talens et qui forment les mœurs publiques. Sans avoir même le désir ou l'espoir de nous élever, un sentiment naturel nous porte toujours à regarder au-dessus de nous : c'est là que nous cherchons la lumière, c'est là que nous contemplons des météores trompeurs qui nous égarent, ou des astres bienfaisans qui nous éclairent.

Le caractère national des François doit ses qualités distinctives à la chevalerie de François Ier, à la loyauté, la valeur, la gaîté de Henri le Grand, à la galanterie et à la noble fierté de Louis XIV. Le caractère françois se forma de cet heureux mélange de vertus héroïques et de qualités aimables : il eût manqué quelque chose à ses agrémens ou à sa grandeur, si l'un de ces rois n'eût pas existé. Les lettres et les arts ont dû leurs progrès et leur éclat à la protection de ces mêmes princes, et au goût éclairé que Catherine et Marie de Médicis apportèrent d'Italie. Anne d'Autriche, élevée à la cour d'Espagne, donna à celle de France cet esprit de galanterie chevaleresque introduit par les Maures dans le midi de l'Europe, et dont le bon goût de Louis XIV sut par la suite perfectionner encore la noblesse et l'élégance.

Anne d'Autriche et Louis XIII naquirent dans le même mois de la même année, en 1601 (a); ils furent unis à l'âge de quinze ans. L'esprit de la reine

(a) La reine avoit cinq jours de plus que Louis XIII.

parût déjà formé; elle étoit vive, spirituelle, brillante. Louis, encore enfant, et naturellement timide et mélancolique, sentit trop sa supériorité sur lui : il est facile de dominer sans leur plaire, les caractères foibles, indolens et farouches; mais on ne les charme point en les éblouissant; leur admiration n'est qu'une espèce d'étonnement mêlé de crainte, qui, loin de leur causer de l'enthousiasme, les embarrasse et les repousse. La reine auroit pu subjuguer Louis : elle n'avoit rien de ce qui pouvoit l'attacher. Louis la trouva belle; mais sa vivacité l'effraya; sa gaîté, sa franchise, son goût pour les amusemens et pour les fêtes, blessèrent l'austérité de ses principes : dès les premiers temps de leur union il s'éloigna d'elle autant que la bienséance le lui permit.

Marie de Médicis, qui le gouvernoit alors, redoutant l'empire que pouvoit prendre une épouse jeune et belle, mit tous ses soins à fortifier les fâcheuses impressions et les défiances du roi : ainsi s'écoulèrent les premières années de leur jeunesse. La reine ne se plaignoit point, elle ne montroit point d'aigreur; mais avec ses favorites elle se permettoit d'in-

discrètes plaisanteries sur la conduite et sur le caractère du roi. Si les reproches d'une épouse délaissée peuvent importuner, du moins ils ne choquent point l'amour-propre ; mais on ne pardonne jamais la moquerie sur les choses qui devroient inspirer la tristesse et la douleur, car elle est alors une marque de mépris et d'insensibilité. Des délations artificieuses, toujours envenimées par le désir de nuire, achevèrent de porter au comble les mécontentemens de Louis : il n'étoit dans son caractère ni de les cacher ni de les faire éclater, et moins encore de désirer des explications. Il ne s'imposa point la contrainte de dissimuler son ressentiment ; il ne l'exprima que par un froid et dédaigneux silence. La fierté de la reine en fut blessée. Trop jeune pour sentir le malheur et le danger de sa situation, et privée de tout conseil salutaire, elle ne fit rien pour ramener le roi, et leur mésintelligence devint irréconciliable (a).

(1) Tous ces détails sont historiques. Voyez les *Mémoires de madame de Motteville*.

Louis XIII avoit de la piété, de la droiture, des mœurs irréprochables, de la sensibilité, de l'esprit, un courage digne du fils de Henri le Grand, et même des talens pour la guerre : néanmoins il n'eut aucune des vertus domestiques qui assurent le bonheur intérieur; il manqua à tous ses devoirs de fils, d'époux, de frère, d'ami, et il ne fut ni un grand prince, ni un bon roi, parce que, dans un souverain, l'indolence et la foiblesse sont les plus funestes de tous les vices : car la force est la qualité la plus nécessaire dans celui qui s'engage à porter un énorme fardeau. Élevé au milieu des troubles et des factions, Louis ne connut de la royauté que ses embarras et ses entraves; il ne vit jamais dans le pouvoir suprême que les inquiétudes de la surveillance et la fatigue du commandement. Il avoit reçu une mauvaise éducation. Parvenu à l'âge où sa raison et le travail pouvoient en réparer la négligence, il prit son ignorance pour de l'incapacité : ceux qui vouloient gouverner sous son nom se gardèrent bien de lui ôter cette idée, qui, d'ailleurs, favorisoit sa paresse, car il aimoit beau-

coup mieux se défier de ses lumières que d'essayer de vaincre son inapplication. La renommée de Henri le Grand, et l'admiration que l'on conservoit pour sa mémoire, au lieu de lui donner de l'émulation, le jetèrent dans une sorte de découragement. Les modèles les plus éclatans ne sont pas toujours les plus utiles, ils éteignent l'ambition de surpasser, la seule qui puisse inspirer de l'enthousiasme.

Cependant il y eut une différence entre Louis XIII et les rois fainéans : ce prince ne livra point au hasard les destins de la France ; son esprit et ses principes lui servirent du moins à choisir un digne dépositaire de son autorité ; il n'abandonna point avec insouciance les rênes de l'état, il les remit avec discernement dans les mains les plus habiles : alors il se crut affranchi de tous les devoirs de la royauté ; il abdiqua sans descendre du trône, et par cette honteuse abdication, qui ne déclaroit que l'impuissance de régner sans montrer le mépris imposant des grandeurs, il perdit toute la majesté du rang suprême, il resta responsable des événemens

fâcheux. Ses peuples lui reprochèrent le mal qui se commit, et ils lui refusèrent toute espèce de part à la gloire de ce règne. La postérité a confirmé cet arrêt sévère, mais équitable.

La paresse de Louis avoit besoin d'un premier ministre, et son cœur cherchoit un ami : Henri IV en avoit trouvé de fidèles et de passionnés ; Louis XIII n'eut que des favoris. Un sentiment plus vif, que la pureté de son âme lui fit prendre pour de l'amitié, parut l'occuper quelque temps : parmi les filles d'honneur de la reine il distingua mademoiselle de Hautefort : sa sagesse et sa vertu séduisirent Louis, car une telle réputation dans une jeune et belle personne étoit pour lui un piége dangereux. Mademoiselle de Hautefort avoit de l'ambition, de l'esprit, et un caractère sérieux ; sa conversation plut à Louis ; bientôt il prit de la confiance en elle, on le vit avec surprise venir tous les jours chez la reine qu'il ne voyoit qu'un moment, tandis qu'il s'arrêtoit des heures entières dans un cabinet à côté de la chambre de cette princesse, et dans lequel se trouvoit toujours à de certaines

heures mademoiselle de Hautefort avec quelques autres filles d'honneur. Là dans l'embrasure d'une fenêtre, Louis, faisant asseoir mademoiselle de Hautefort à coté de lui, s'entretenoit tout bas avec elle, et s'oublioit dans ces entretiens, où le mot d'amour ne fut jamais prononcé (a).

L'austérité des mœurs de Louis étoit si bien connue, que cette espèce d'intimité ne porta aucune atteinte à la réputation de mademoiselle de Hautefort : il est vrai que cette dernière, pour se mettre sans doute à l'abri de tout soupçon, redisoit exactement à la reine tout ce que lui confioit le roi. On s'égaya dans la société de la reine sur ces amours d'une espèce nouvelle; mademoiselle de Hautefort elle-même se plut à tourner en ridicule les sentimens et la conduite de son auguste amant (b) : ce n'étoit là ni de la sagesse, ni de la droiture; il falloit ou ne pas écouter les confidences du roi, ou ne pas les trahir.

Au bout de quelques mois, le roi découvrit cette espèce de perfidie, et à

(a) Historique. (b) Historique.

n'en pouvoir douter; car on lui répéta plusieurs choses qu'il n'avoit dites qu'à mademoiselle de Hautefort. Il fut également offensé comme roi et comme ami. Il ne se plaignit point; mais mademoiselle de Hautefort perdit sa place et fut exilée (a). Louis alors se renferma de nouveau dans son appartement, et devint plus sombre et plus farouche que jamais. A cette époque il éprouva encore un sensible chagrin, qui fut causé par l'animosité de la reine-mère contre le cardinal de Richelieu. Marie de Médicis avoit la tête ardente et l'esprit borné; une ambition démesurée et une incapacité absolue; elle étoit également impérieuse et foible : il y avoit de l'emportement, de la légèreté dans son caractère, et de la ténacité dans ses passions; elle se laissoit maîtriser par ses affections, ses favoris la gouvernoient, et elle vouloit régner despotiquement sur la France. Son humeur et sa violence lui avoient fait perdre jadis le cœur de son époux; son esprit dominateur refroidit pour elle un fils natu-

(a) Historique.

rellement tendre, respectueux ; et cette ambition déraisonnable força le ministre qui lui devoit son élévation à devenir son ennemi. Richelieu employa tout pour adoucir ses ressentimens, les supplications, les soumissions ; il versa des larmes à ses genoux : la reine fut inflexible (a). Louis, effrayé, ou plutôt fatigué de ces débats, ne se conduisit ni comme un fils, ni comme un maître : il auroit pu terminer cette discorde intérieure en demandant à la reine avec tout le respect filial et toute l'autorité royale de ne plus se mêler des affaires de l'état ; il pria vainement, il n'osa commander, et il sacrifia sa mère (b) : il n'eut pas le courage de parler un moment avec fermeté, et il eut celui de faire un éclat odieux. C'est ainsi que la foiblesse, dans beaucoup de circonstances, prend souvent des résolutions plus violentes que ne le feroit l'emportement, qui du moins presque toujours se dissipe après s'être exhalé. Louis étoit bien certain que l'ordre qu'il alloit donner porteroit au comble la colère de la reine,

(a) Historique. (b) Historique.

mais cet exil le délivroit de l'embarras d'en soutenir *face à face* les éclats : il n'ignoroit pas qu'un cri public alloit s'élever contre lui, mais il savoit aussi qu'il ne parviendroit pas à son oreille; enfin, il étoit comme ceux qui croient aux apparitions des fantômes; il ne craignoit véritablement que de *voir et d'entendre*. Tels sont les gens foibles.

Le roi alla se cacher dans une de ses maisons de plaisance, tandis que l'on portoit de sa part une lettre d'exil à Marie de Médicis, en lui donnant le choix de Compiègne ou des châteaux d'Angers, de Nevers et de Moulins (a). La disgrâce des souverains sans caractère est d'autant plus accablante, qu'elle est presque toujours inattendue; la foiblesse, qui craint surtout les explications, les évite et les prévient en dissimulant, surtout lorsqu'elle se laisse entraîner à prendre un grand parti. Marie de Médicis fut atterrée. Anne d'Autriche, en apprenant cet événement, ne vit plus dans la belle-mère qui l'avoit persécutée, qu'une

(a) Historique.

mère malheureuse : elle vo à son appartement, se jette dans ses bras, pleure avec elle, et lui promet d'employer à la servir tout son foible crédit. Elle tint parole (a) ; mais quoique le fond de sa conduite fût irréprochable, elle n'avoit pas les heureux droits d'une épouse indulgente et sensible (1) : sa générosité ne parut à Louis XIII qu'un prétexte saisi avec malignité pour censurer sa conduite ; il lui imposa sèchement silence. Peu de jours après, la reine-mère, qui avoit choisi Compiègne pour retraite, s'évada et passa dans les pays étrangers. Les courtisans assurèrent le cardinal de Richelieu, et ce dernier répéta au roi, que Marie de Médicis étant haïe du public, n'inspiroit aucun intérêt, et que tout le monde approuvoit une rigueur que l'ambition sans bornes de cette princesse avoit rendue nécessaire à la tranquillité de l'état. Louis avoit trop de lumières pour être entièrement convaincu de la véracité de ce rapport; mais la flatterie, alors même

(a) Historique.

qu'elle ne persuade pas, jette du moins dans l'esprit une espèce de doute qui plaît toujours.

La reine-mère, en effet, jusqu'à cette époque, n'avoit obtenu ni la bienveillance ni l'estime du public. On ne pardonnoit point à la veuve de Henri le Grand de n'avoir pas paru inconsolable de la catastrophe la plus horrible et la plus affligeante de notre histoire; et toute la haine qu'on avoit eue pour ses favoris étoit retombée sur elle. Mais son malheur changea subitement en sa faveur l'opinion générale; tout le monde s'attendrit sur le sort d'une mère exilée, et d'une reine fugitive : l'intérêt qu'on accorde aux personnages illustres qui sont persécutés, est d'autant plus général, qu'il fournit toujours l'occasion de censurer les persécuteurs. On n'épargna ni le roi, ni le cardinal de Richelieu qu'on accusa de la plus noire ingratitude. On oublioit que Marie de Médicis avoit dû jadis à Richelieu sa réconciliation avec Louis (a). Il est vrai que, depuis, la reine-mère lui rendit de grands services; mais dans

(a) Historique.

tout ce qu'elle fit pour lui, elle n'avoit eu que l'intention de conclure un marché, et non celle de s'acquitter par des bienfaits : elle vouloit gouverner sous son nom ; et l'un des plus grands hommes d'état qui aient existé fut regardé comme un ingrat, pour avoir refusé de remettre tout le pouvoir dont il étoit dépositaire entre les mains d'une femme capricieuse, emportée, sans talens et sans esprit.

Tandis que le roi, plus mélancolique et plus sauvage que jamais, s'abandonnoit à la tristesse au fond de son appartement, la jeune reine rassembloit tous les jours autour d'elle tout ce qu'il y avoit à la cour de personnes distinguées par leur esprit et par leurs agrémens.

Gaston, duc d'Orléans, frère du roi, ami sans courage et sans fidélité, prince sans caractère, mais aimable et d'un commerce facile et séduisant; le comte de Soissons, aussi brillant par sa valeur, sa figure et ses agrémens, qu'il étoit intéressant par les qualités de son cœur; Varicarville et Saint-Ibal, attachés à ce prince, le comte de la Meilleraye, le marquis de Souvré, le duc de Bellegarde; le com-

mandeur de Jars, qui joignoit à la célébrité que donnent de grandes aventures le mérite si rare d'avoir montré le plus grand caractère; Chavigny, assez insinuant et assez adroit pour avoir trouvé le secret de plaire à la reine, quoiqu'il fût dévoué au cardinal de Richelieu; le jeune Chabot, que l'ambition et l'amour attachoient dès lors en secret à mademoiselle de Rohan; la princesse Marie, fille du duc de Mantoue, et qui fut depuis reine de Pologne; mademoiselle de Guise, dont on admiroit également la beauté, la noble fierté, la vertu; mademoiselle de Vendôme; la marquise de Beaumont, dont le tour d'esprit original amusoit la reine; l'artificieuse et belle duchesse de Montbazon; la duchesse de Chevreuse qui, cachant une profonde ambition et un goût passionné pour l'intrigue, sous les apparences de l'étourderie et de la légèreté, avoit seule le privilége de tout dire sans danger et d'être inconséquente sans se nuire : naturelle, indiscrète dans toutes les petites choses, son extérieur plein de charmes et sa conversation éloignoient toute défiance; mais elle savoit garder les secrets importans; la souplesse fut en elle un art particulier,

car elle ne lui fit faire ni perfidie ni bassesse : elle eut par la suite des liaisons intimes dans tous les partis, elle les conserva toutes, les fit servir à ses desseins, et néanmoins elle ne trahit jamais une confidence ou un ami. Ce fut par cette adresse qu'elle sut prendre un ascendant singulier sur le cardinal de Richelieu, en gagnant en même temps toute la confiance d'Anne d'Autriche, dont elle devint la favorite (a). Telle étoit la société intime de la reine (2).

Quelques jours après l'évasion de Marie de Médicis, la princesse Marie de Mantoue proposa à la reine de donner à mademoiselle de La Fayette, dont elle aimoit la famille, la place toujours vacante de mademoiselle de Hautefort. La reine, qui ne se flattoit plus d'obtenir le rappel de cette dernière, promit de le demander au roi, et Louis accorda sur-le-champ son consentement, charmé de voir par cette démarche que la reine n'espéroit plus le rappel de mademoiselle de Hautefort. Aussitôt la princesse Marie alla porter cette nouvelle à la comtesse de Brégi,

(a) Historique.

tante de mademoiselle de La Fayette, et qui lui tenoit lieu de mère.

Mademoiselle de La Fayette, d'une famille illustre, étoit le dernier rejeton de la postérité masculine du fameux maréchal de La Fayette, qui acquit tant de gloire à la bataille de Baugé en Anjou, en 1421, et qui ensuite contribua par sa valeur et par son activité à chasser les Anglois du royaume (a). Mademoiselle de La Fayette, orpheline dès le berceau, fut élevée par sa tante, la comtesse de Brégi, qui la retira du couvent à l'âge de quinze ans, la prit chez elle, et par degrés l'accoutumant à faire les honneurs de sa maison, la mit dans le plus grand monde. La comtesse étoit veuve, riche, très-âgée, elle n'avoit point d'enfans, elle adoroit sa nièce, son unique héritière. Mademoiselle de La Fayette joignoit à la beauté la plus séduisante tous les dons de l'esprit et une réputation parfaite : elle avoit vingt-trois ans, et tout le monde s'étonnoit que parmi tant de gens qui demandoient sa main, elle n'eût pas encore fait un choix. La comtesse de Brégi avoit éprouvé

(a) Historique.

tout le malheur d'une union mal assortie et formée dans la première jeunesse : elle laissoit sa nièce maîtresse absolue de sa destinée ; et loin de presser sa détermination, elle l'exhortoit sans cesse à n'en prendre une qu'après avoir fait les plus mûres réflexions.

Mademoiselle de La Fayette avoit tous les principes que peuvent donner une éducation chrétienne et les sentimens religieux les plus sincères et les mieux affermis ; son esprit étoit sage, juste, étendu, son imagination vive, son âme élevée, généreuse et profondément sensible : sa gaîté douce, égale, innocente, sa modestie, la sérénité de son regard et de son maintien, ôtoient à la perfection de son caractère tout air d'austérité. On connoissoit sa parfaite pureté par le calme et la paix qui en sont le fruit, et qui se peignoient dans toute sa personne. On voyoit que nulle passion n'avoit troublé son âme ; que, toujours d'accord avec elle-même, elle n'avoit point eu de combats à soutenir, et qu'elle n'avoit jamais éprouvé les agitations de l'orgueil et de la vanité. On étoit promptement à son aise avec elle : sa conversation avoit un charme

particulier, parce qu'on y trouvoit cette grâce, ce à propos qui réveillent, et ce naturel, cette douceur, ce dénûment de prétentions qui attachent et qui reposent. Elle possédoit le don (si précieux dans une femme) de plaire sans éclat et sans bruit : quand elle avoit enchanté tous ceux qui s'entretenoient avec elle, l'envie même ne s'en irritoit point, on ne croyoit pas qu'elle eût brillé. Elle excusoit sans effort les défauts des autres, elle ne les connoissoit jamais qu'à demi; il lui suffisoit de les entrevoir pour n'y point arrêter sa pensée, comme on détourne la vue d'un tableau désagréable. Il est des qualités que l'on discerne dans une première entrevue, il en est d'autres qui ne se manifestent que par insinuation et à la longue; chacun est frappé de l'éclat d'un beau jour, mais on ne peut sentir et connoître qu'avec le temps l'heureuse influence d'un climat salutaire et d'un air pur : il en étoit ainsi des qualités admirables qui formoient le caractère de mademoiselle de La Fayette : nulle ombre, nul contraste n'en faisoit paroître une plus frappante qu'une autre. Il étoit impossible de ne pas trouver mademoiselle de La Fayette spirituelle et

charmante; mais il falloit du temps et beaucoup de mérite pour découvrir toute sa supériorité. Cependant cette personne si parfaite avoit, par son caractère même, plus d'un écueil à redouter, et elle pouvoit plus facilement qu'une autre s'engager avec témérité dans une fausse route. Elle mettoit le bonheur à trop haut prix; elle ignoroit que le plus simple est le plus solide, le moins traversé, le meilleur, et que sur ce point les idées exagérées et romanesques ont produit plus d'erreurs, de mécomptes et de malheurs, que les passions les plus violentes et les plus dangereuses. Mademoiselle de La Fayette étoit décidée depuis long-temps à ne donner sa main qu'à un homme supérieur à tous les autres par la grandeur de son caractère, ou à celui qu'elle jugeroit capable de le devenir. N'ayant nulle ambition pour elle-même, elle sentoit qu'elle en auroit une sans bornes pour l'objet sur lequel elle porteroit toute son affection : ainsi elle vouloit trouver dans un époux la force, l'énergie, la grandeur d'âme, enfin toutes les qualités qui font les héros. Cette idée s'étoit tellement emparée de son imagination, qu'elle ne pensoit qu'aux conseils

qu'elle donneroit par la suite à ce *grand homme* auquel elle devoit s'unir. Comme elle se promettoit d'exalter son amour pour la gloire ! comme elle se plaisoit à se le représenter s'élevant par sa réputation au-dessus de tous ses contemporains ! Rêveries dangereuses, qui n'eurent que trop d'influence sur sa destinée, et qui la rendirent insensible à tous les hommages qu'elle recevoit !

Par une fatalité singulière, la comtesse de Brégi ne pouvoit que nourrir en elle ces chimères : des événemens bizarres et de grands malheurs avoient enflammé son imagination, et ne lui permettoient pas de modérer l'ardeur de celle de sa nièce. Elle lui voyoit un esprit si sage dans tout le cours ordinaire de sa vie, et une âme si pure, que sa vivacité sur un seul point ne l'avoit jamais effrayée, d'autant mieux qu'à cet égard la comtesse avoit encore des idées plus exagérées. Elle croyoit faire assez pour la raison et pour la morale, en répétant à mademoiselle de La Fayette que l'amour n'étoit nullement nécessaire dans le mariage ; mais que puisqu'on se donne un maître en prenant un époux, il faut pouvoir le révérer et l'admirer, et

que la mesure du bonheur est celle du degré d'admiration qu'on a pour lui. Il est vrai que pour une âme élevée, cette profonde admiration seroit mille fois préférable à l'amour; mais comme on ne doit pas se flatter et de rencontrer l'objet qui la mérite, et de fixer ses vœux, il falloit dire aussi, que dans cette union de toute la vie on doit chercher surtout les sentimens qui, ne tenant point à l'imagination, peuvent durer toujours, l'estime, la sympathie des goûts, des esprits, des caractères. Ces vérités sont triviales, elles n'offrent rien de frappant; elles ont cependant plus de sens et de profondeur que tous les vains systèmes produits par l'enthousiasme : heureuses les jeunes personnes qui savent les apprécier !

L'âge et la santé de madame de Brégi l'avertissoient assez de sa fin prochaine; elle étoit malade depuis si long-temps, que tout ce qui l'entouroit, accoutumé à la voir souffrir, s'en affligeoit vivement, mais sans inquiétude : elle seule connoissoit le danger mortel de son état, et elle n'en parla jamais. Ce fut cette connoissance secrète qui lui inspira le désir d'obtenir pour sa nièce une place à la cour,

afin de lui laisser un état et une puissante protectrice. L'attachement de mademoiselle de La Fayette pour sa tante lui fit d'abord rejeter entièrement cette idée : la comtesse fut obligée, pour la décider, d'employer toute son autorité, et d'inventer des raisons de famille qui motivoient l'importance qu'elle attachoit à cette place. Mademoiselle de La Fayette céda, mais avec une extrême répugnance. Outre le chagrin de ne pouvoir plus demeurer avec sa tante, elle se faisoit de la cour une idée peu agréable : elle entendoit souvent faire l'éloge de la reine ; mais tout ce qu'elle avoit recueilli du roi lui inspiroit le plus grand éloignement pour ce prince et pour une cour gouvernée par un souverain si foible, qui, se bornant à régner dans l'intérieur de son palais, abandonnoit lâchement le véritable pouvoir à un premier ministre, vindicatif, impérieux et despote. Si Louis XIII n'eût pas montré à la guerre le courage le plus brillant, mademoiselle de La Fayette auroit eu pour lui le plus profond mépris ; mais en estimant sa valeur, elle étoit indignée de sa paresse, de son indolence, de sa dureté (car elle lui supposoit un mau-

vais cœur), de sa conduite avec la reine son épouse et avec sa mère ; enfin elle s'étoit persuadée qu'il manquoit absolument d'esprit, et elle haïssoit véritablement son caractère et sa personne. Qu'il est humiliant, disoit-elle à sa tante, de vivre sous l'empire d'un roi fainéant, qui ne voit que par les yeux des autres, qui ne juge que par une décision étrangère ! Ce n'est jamais lui qui récompense ; il peut encore moins encourager, il n'a point de suffrages, on n'en attend point de lui, ce n'est point à lui qu'on se soumet : durant tout le cours de son règne, on n'obéit qu'aux ministres et aux favoris que le caprice lui fait prendre ! J'avoue, poursuivoit-elle, que je voudrois être quitte de cette désagréable présentation, car je suis sûre d'éprouver le sentiment le plus pénible en voyant le roi ; mais ce chagrin ne se renouvellera pas souvent, puisque de tous les hommes de sa cour il est celui qu'on y voit le moins.

Telles étoient les opinions et les idées de mademoiselle de La Fayette lorsqu'elle parut à la cour. Madame de Brégi, trop souffrante pour aller le jour de sa présentation à Paris où étoit la cour, resta à

Vincennes dans sa maison de campagne, à une petite demi-lieue du faubourg Saint-Antoine. Il fut convenu que mademoiselle de La Fayette reviendroit le soir, et qu'elle passeroit encore quelques jours avec sa tante avant d'aller s'établir à la cour; madame de Brégi espéroit qu'alors elle pourroit la ramener à Paris. On étoit au commencement du mois de mars : mademoiselle de La Fayette, magnifiquement parée, se rendit à la cour avec la princesse Marie; elle apprit avec plaisir que le roi, qui ne vouloit pas ce jour-là paroître en public, ne la recevroit point, et qu'il la dispenseroit à son égard du cérémonial de la présentation. Toute la cour admiroit la beauté de mademoiselle de La Fayette et le charme répandu sur toute sa personne; la reine l'accueillit avec autant de grâce que de bonté. Mademoiselle de La Fayette, en sortant de chez la reine, alloit, suivant l'usage, faire quelques visites dans le palais, lorsqu'elle rencontra dans les galeries un courrier qui la cherchoit, et qui lui apprit que la comtesse de Brégi se mouroit, et qu'elle la demandoit. Mademoiselle de La Fayette, accablée de douleur, quitte

à l'instant même le palais avec autant de précipitation que de trouble; elle se jet dans une voiture, et, sans prendre le temps d'aller à la maison qu'elle occupoit à Paris, pour y quitter son grand habit et son éclatante parure, elle vole à Vincennes. En arrivant et en descendant de voiture, le premier objet qui frappa ses regards fut le vénérable Vincent de Paule, ce héros de la religion et de l'humanité, ce confident de toutes les âmes charitables et pieuses, en si grand nombre alors. Appelé par la comtesse mourante dont il étoit l'ami, il venoit recevoir au bas de l'escalier mademoiselle de La Fayette, pour achever de la préparer au douloureux spectacle dont elle alloit être témoin. Ah! mon père, s'écria mademoiselle de La Fayette, baignée de larmes, faut-il donc renoncer à toute espérance? — Elle touche à ses derniers momens. — Juste ciel!.... et connoît-elle son état? — Elle a voulu le connoître, et avec précision; le vertueux Morin (a), interrogé avec fermeté par elle, lui a dit il y

(a) Médecin célèbre de ce temps, et d'une éminente piété. *Voyez* son Éloge, par Fontenelle. Co

ja deux heures qu'elle ne passeroit pas la journée. — Grand Dieu! — Cette déclaration n'a point été pour elle une sentence effrayante, nulle émotion n'a paru sur son visage; elle a remercié affectueusement celui qui lui annonçoit cette grande nouvelle, et tirant de son doigt un superbe diamant, elle l'a prié de l'accepter comme un gage de son estime et de sa reconnoissance (3). Elle avoit déjà rempli tous les devoirs prescrits par la religion; elle a revu et signé quelques papiers, et donné différens ordres avec autant de calme que de présence d'esprit : mais venez, mademoiselle, recevoir sa bénédiction, venez admirer la résignation et le courage que la religion peut donner. A ces mots, mademoiselle de La Fayette, pouvant à peine se soutenir, s'appuie en gémissant sur le bras du respectable Vincent, et se rend avec lui dans la chambre de la malade. En y entrant, elle courut se jeter à genoux au chevet du lit de sa tante, qui, d'un air attendri, mais avec une douce sérénité, lui donna les plus tendres bénédictions. Alors Vincent de Paule prenant la parole, et s'adressant à la comtesse : Madame, lui dit-il, déjà toutes

les pompes de la terre se sont évanouies pour vous; maintenant vous connoissez les illusions du monde et toute la fausseté de ses maximes, vous voilà seule avec vos souvenirs et la vérité !.... Nulle puissance humaine désormais ne peut vous offrir un secours, ou vous assurer un appui !.... Ces honneurs et cette suite que votre fortune et votre rang attachoient à vos pas, n'existent plus pour vous !.... mais il vous reste un cortége mille fois plus beau dans ce moment que celui des plus grands rois de la terre, il vous suivra dans le dernier asile, c'est celui des pauvres que vous avez secourus et des orphelins que vous avez recueillis !.... Le crédit et les vœux de vos parens et de vos amis ne peuvent plus rien pour vous; mais la foible voix de l'enfance qui va s'élever en votre faveur, pénétrera jusqu'au trône de l'Éternel !.. Paroissez, mes enfans, poursuivit-il, venez prier pour votre bienfaitrice !.... A ces paroles une porte s'ouvrit, et l'on vi s'avancer douze jeunes enfans qui vinren s'agenouiller en pleurant autour du lit d la malade, en s'écriant tous à la fois *Mon Dieu, ayez pitié de notre mère ! mon Dieu, récompensez la charité d*

notre mère !.... A ces pieuses invocations de la reconnoissance, à ces larmes, à ces cris, on vit la physionomie de la malade se ranimer tout à coup; jamais une harmonie plus délicieuse ne frappa l'oreille d'un mourant! La comtesse pressa contre son cœur, avec plus d'amour, le crucifix qu'elle tenoit embrassé, car elle prioit avec plus de confiance. Un rayon d'une joie céleste dissipa sur son front les ombres de la mort, et levant les yeux au ciel, elle exhala son dernier soupir avec une sublime espérance!.... On entraîna mademoiselle de La Fayette dans son appartement; et là, ses yeux tombant sur une glace, elle tressaille en voyant sa brillante parure à laquelle alloient succéder de si lugubres vêtemens! Par une espèce d'expiation, elle fit le serment de porter deux ans le deuil de sa tante, et sans ornemens, dans toute l'austère simplicité du plus grand deuil.

La comtesse de Brégi, par son testament, laissoit plusieurs legs pieux, et instituoit mademoiselle de La Fayette sa légataire universelle, en lui recommandant ses pauvres, et les malheureux enfans confiés aux soins du vénérable Vincent de

Paule, dont sa nièce se chargea entièrement. Enfin la comtesse défendoit toute espèce de cérémonial à ses funérailles On lui obéit sur ce point comme sur tous les autres; mais il y eut à son convoi la plus belle des pompes funèbres, des amis sincèrement affligés, et un grand nombre de pauvres et d'orphelins désolés.

La reine, à la sollicitation de mademoiselle de La Fayette, lui accorda un congé de deux mois. Mademoiselle de La Fayette passa tout ce temps enfermée avec les amis de sa tante, et surtout avec Vincent de Paule; elle ne sortoit que pour aller à l'église ou aux assemblées des dames de charité présidées par Vincent, qui s'occupoit alors avec ardeur de l'établissement d'un hôpital pour les enfans trouvés. Ces enfans étoient toujours dispersés dans des maisons particulières; il ne s'agissoit pas encore de les rassembler, mais seulement de fournir à leur dépense, qui montoit à plus de quarante mille francs : les dames avoient déjà donné pour eux, et en outre elles avoient fait des dépenses considérables pour le rétablissement de l'Hôtel-Dieu. Il s'agissoit de les engager à faire de nouveaux sacri-

fices (a) : il convoqua toutes les dames dans une église, et fit un discours dans lequel il plaidoit la cause de ces enfans infortunés; sa chaire étoit entourée d'une grande quantité de nourrices qui tenoient dans leurs bras ces pauvres orphelins : tout à coup ces enfans se mirent à crier. Vincent de Paule s'interrompit, et après un moment de silence, le saint reprenant la parole : « Entendez-vous, dit-il, les » gémissemens de ces innocentes petites » créatures ? c'est vous, mesdames, » qu'elles implorent; vous ne résisterez » point à ce cri de la nature qui réclame » votre pitié maternelle; vous qui fûtes » mères de ces enfans, vous ne les aban- » donnerez point!... » Tout l'auditoire fondit en larmes, et toutes les dames (au nombre desquelles étoit mademoiselle de La Fayette) se cotisèrent, et fournirent les sommes nécessaires (b). Beaucoup d'hommes de la cour contribuèrent aussi à cette bonne action; l'un d'eux y consacra même toutes ses richesses. Le commandeur de Brulard-Sillery, qui avoit été ambassadeur en Espagne et en Italie, et

(a) Historique. (b) Historique.

qui possédoit une grande fortune, ouvrit son testament pour s'en faire l'exécuteur : il congédia ses domestiques, auxquels il fit des pensions, il quitta son hôtel de Sillery : il n'entama point le fonds de son patrimoine, qu'il conserva pour ses héritiers naturels ; mais il vendit tous ses meubles, son argenterie et tous ses bijoux ; et, sous la direction de Vincent de Paule, il distribua aux pauvres tout l'argent de ce pieux inventaire ; il ne se réserva qu'une petite pension alimentaire, et il céda tous ses revenus aux hôpitaux fondés, commencés ou rétablis par Vincent (a). Plusieurs personnes de cette famille ont offert des exemples de cette admirable charité ; le Soissonnois et la ville de Reims, dans le siècle dernier, étoient remplis de leurs pieuses fondations (b) : dans cette maison éteinte, et qui a donné à la patrie de grands hommes d'état, l'humanité, la bonté, le courage furent des vertus héréditaires.

Lorsque mademoiselle de La Fayette

(a) Historique. Voyez la *Vie de Saint Vincent*, par Louis Abelli, évêque de Rodez, 1 vol. in-4°.

(b) Il y en reste même encore des traces.

fut en état de s'occuper d'affaires, elle examina les papiers de sa tante; elle y trouva un manuscrit précieux pour elle, écrit de la propre main de sa tante. Mademoiselle de La Fayette l'ouvrit avec autant d'attendrissement que de curiosité, et elle lut ce qui suit.

HISTOIRE

DE LA COMTESSE DE BRÉGI,

ÉCRITE PAR ELLE-MÊME.

Les premières années de ma jeunesse s'écoulèrent au milieu des orages et des troubles causés par les guerres civiles. Ayant eu le malheur de perdre mes parens dans mon enfance, je trouvai une seconde mère dans ma sœur aînée Madeleine de Sénectère, veuve de Guy Exuperi de Mimaumont, et plus âgée que moi de douze ans: elle étoit aussi vertueuse et aussi belle qu'elle se rendit célèbre par son courage héroïque. Elle avoit une grande fortune, et elle vivoit dans ses terres situées en Auvergne. Depuis son veuvage, tous les gentilshommes de l'Auvergne et de la Bourgogne aspiroient à sa main; mais elle

déclara qu'elle n'épouseroit que celui qui contribueroit le plus par son courage à chasser les ligueurs de ses terres et de la province; elle ajouta qu'elle étoit décidée à juger elle-même de leurs exploits, en se mettant à leur tête (a). Cette résolution extraordinaire n'étoit pas sans exemple; dans ce temps, tout se faisoit par enthousiasme, les belles actions, les fautes et les crimes. A cette époque, la duchesse maréchale de Retz, pour défendre ses terres, assembla des soldats, se déclara leur chef, et montra tant de résolution, que les ligueurs n'osèrent rien entreprendre contre elle (b): on vit depuis, dans le même siècle, une femme (Constance du Barry) défendre vaillamment Leucate, et conserver cette place à Henri le Grand (4).

Soixante gentilshommes se réunirent pour venir servir sous les ordres de ma sœur, dans l'espoir qu'après la guerre elle épouseroit l'un d'eux (c); ils firent un serment solennel, par lequel ils s'engagèrent à ne chercher à se distinguer les uns des autres que par la valeur et

(a) Historique.
(b) Historique.
(c) Historique.

la générosité, à ne s'opposer d'aucune manière au choix de ma sœur, et à rester étroitement unis. Ayant tous les mêmes sentimens et le même but, ils prirent la même devise; c'étoit un guerrier armé, avec ces mots : *Pour son Dieu, son Roi, et sa Dame.*

Dans le nombre de ces rivaux amis, il y en avoit un qui, par son âge, ne pouvoit raisonnablement prétendre à devenir l'époux de ma sœur; c'étoit le jeune Brégi, qui n'avoit que vingt ans; j'en avois quatorze à cette époque. Brégi demanda ma main, on la lui promit; il étoit aimable, et bientôt je m'attachai sincèrement à lui. Tous les hommages, toutes les louanges, toutes les fêtes s'adressoient à ma sœur; elle étoit l'objet d'un enthousiasme universel. Au milieu de tous ces guerriers, le seul Brégi s'occupoit de moi; je pris la reconnoissance et la vanité pour de l'amour : avec plus d'expérience, le cœur d'une femme auroit pu s'y tromper encore. Persuadée que j'avois une grande passion pour Brégi; je m'engageai irrévocablement par mes propres sermens; je lui promis que, quels que fussent les événemens de la guerre,

je ne serois jamais qu'à lui. Cependant je m'affligeois au fond de l'âme qu'il ne fût pas déjà célèbre par quelque brillant exploit; mais je me consolois en pensant à sa jeunesse, et en me flattant qu'il obtiendroit, par la suite, une grande réputation. Je n'entendois parler que de guerre et d'actions héroïques; mon imagination étoit tellement exaltée, que j'aurois voulu suivre ma sœur dans les combats. Sur son refus positif, je plaçai tout mon amour pour la gloire dans les succès de Brégi : j'étois jalouse de tous les exploits des autres. Comment n'aurois-je pas cru que je l'aimois passionnément! j'aurois voulu, au prix de tout mon sang, le voir surpasser tous ses compagnons d'armes.

Ce fut dans ce temps que le brave Montluc, qui défendoit Sienne pour les François (et que les Siennois honorèrent du titre de dictateur), après avoir soutenu un siége de dix mois, et se trouvant réduit aux dernières extrémités par la famine, accepta, pour les Siennois, une capitulation qu'il refusa pour lui et pour ses François. *Jamais*, dit-il, *on ne verra le nom de Montluc au bas*

d'une capitulation (a). On sait qu'il déclara que si l'armée ennemie ne le laissoit pas se retirer avec ses soldats, sans écrit et sans conditions, il se feroit jour l'épée à la main, certain de périr, mais du moins avec gloire; et que les ennemis non-seulement les laissèrent passer, mais les accueillirent avec les témoignages d'une profonde estime: en effet, la vue de cette troupe pâle, exténuée, mourante, qui traversa fièrement le camp ennemi, remplit tous les cœurs de respect et d'admiration (b). Mon âme s'élevoit au récit de cette action. Peu de temps après, Montluc, passant en Auvergne, séjourna deux jours dans notre château: je le vis avec une émotion extraordinaire; et sans lui trouver plus d'esprit et plus d'agrémens qu'à un autre, je sentois que s'il m'eût aimée, et que j'eusse été libre, je l'aurois préféré à tout ce que je connoissois. Après le départ de

(a) Historique.

(b) Historique. Le général des ennemis étoit le marquis de Marignan; il alla au-devant de Montluc, l'embrassa, et lui prodigua tous les éloges dus à son courage.

ce vaillant capitaine, je conservai long-temps son souvenir, et je ne parvins à l'effacer de mon imagination qu'en faisant promettre à Brégi que si jamais il défendoit une place, il diroit aussi : *Jamais on ne verra le nom de Brégi au bas d'une capitulation.* Accoutumée à n'entendre parler que de guerre et de politique, je n'avois ni la timidité de mon sexe, ni celle de mon âge ; mais j'avois assez de mémoire et d'esprit naturel pour répéter avec intelligence ce que j'entendois dire de meilleur sur ces matières graves : on m'admiroit, on louoit ma raison prématurée ; j'en avois moins, peut-être, que beaucoup d'autres jeunes personnes de quinze ans, parce que ces discussions enflammoient mon imagination, que d'ailleurs elles m'empêchoient de réfléchir sur les véritables devoirs d'une femme, et qu'en même temps elles disposoient mon caractère à la présomption et à la témérité. J'ai souvent pensé depuis que si l'on ne m'eût pas donné des principes religieux, cette éducation dangereuse auroit infailliblement gâté mon esprit et corrompu mon cœur ; mais la religion répare et corrige tout.

. Cependant les combats contre les ligueurs se succédoient rapidement, et depuis quelque temps avec beaucoup moins d'avantages de notre côté. Les rebelles avoient un nouveau chef qui, malgré sa grande jeunesse, montroit autant de talent pour la guerre que de valeur et d'activité. On en pouvoit citer des actions surprenantes; sa naissance étoit illustre, il n'avoit que vingt-quatre ans et il s'appeloit Roquelaure. Malgré ma passion pour les hauts faits guerriers, je n'admirois point ceux de Roquelaure, parce qu'il servoit un parti infidèle à son Dieu et rebelle à son roi.

Dans un de nos combats où les ennemis, supérieurs en nombre, mirent en déroute nos vassaux malgré le courage de ma sœur et celui de la vaillante troupe d'amans qui l'entouroit toujours, ma sœur se jeta témérairement au milieu des ennemis : dans ce mouvement son cheval s'abattit; elle posa pour se soutenir la pointe de son épée sur la terre; son épée se rompit aussitôt; des soldats se saisissant d'elle alloient la faire prisonnière, lorsque Roquelaure s'avançant, l'aide à relever son cheval qui n'étoit

point blessé, en lui disant : *Nous ne faisons point la guerre aux dames, soyez libre, madame....* Ma sœur rejoignit sa troupe alarmée ; on se rallia autour d'elle, le combat se rengagea et se prolongea jusqu'à la nuit sans aucun avantage décisif d'un ou d'autre côté. Depuis ce jour, je remarquai une grande altération dans l'humeur de ma sœur ; elle devint distraite, sombre, rêveuse; elle me parloit sans cesse de Roquelaure et du désir qu'elle éprouvoit d'engager ce jeune homme dans la bonne cause. Ce seroit une conquête, me disoit-elle; le ciel peut-être m'en réserve la gloire, je dois la tenter, elle seroit si utile à la bonne cause !... En effet, ma sœur fit demander à Roquelaure une trève de trois semaines, et il l'accorda; mais tous les jeunes guerriers attachés à notre parti désapprouvèrent cette démarche faite sans leur consentement; et, contre l'attente de ma sœur, il n'y eut point de pourparlers. Ma sœur, ne pouvant plus garder son secret, m'avoua enfin qu'elle avoit un sentiment insurmontable et sans espérance; qu'enfin elle aimoit passionnément Roquelaure depuis le jour

où ce jeune guerrier lui avoit si généreusement rendu la liberté. Cette imprudente confidence ne servit qu'à exalter un amour malheureux : car, de ce moment, ma sœur ne me parla plus que de Roquelaure, et elle m'inspira le plus vif désir de le connoître, ou du moins de le voir.

Je profitai de la trève pour aller passer cinq ou six jours dans un château situé à huit lieues du nôtre ; ma sœur me confiant à une gouvernante, n'y vint point. Je partis avec le jour, et j'arrivai de bonne heure. Les maîtres du château n'étant pas prévenus, et ne m'attendant point, étoient absens ; mais on m'assura qu'ils reviendroient sûrement dans le cours de cette même journée.

Nous étions au mois de septembre, le temps étoit chaud et couvert ; j'eus envie de faire avec ma gouvernante une promenade autour du château. Nous allâmes dans une petite plaine voisine sur la lisière d'un bois ; là, je vis dans un fossé très-profond, mais dont la pente étoit douce et couverte de gazon, une quantité prodigieuse de belles fleurs que je voulus cueillir ; nous descendîmes sans

peine dans ce fossé. Je fis ma récolte de fleurs, et je remontai pour retourner au château; j'avois déjà la tête et les bras hors du fossé, lorsqu'au même instant partit un coup de fusil chargé à plomb qui m'atteignit au bras gauche. Saisie d'horreur, je tombai évanouie sur le rebord du fossé, car je crus qu'on avoit voulu me tuer....

En reprenant ma connoissance, je me trouvai dans le château, couchée sur un lit, et entourée de plusieurs personnes qui m'avoient donné tous les secours nécessaires : mon bras n'étoit point cassé, mais la blessure étoit assez grave. En rouvrant les yeux, un seul objet frappa et fixa sur lui mes regards : c'étoit un jeune homme d'une figure charmante, pâle, échevelé, baigné de pleurs; il étoit à genoux au chevet de mon lit. Il disoit, en m'adressant la parole, tout ce que la douleur peut inspirer de plus touchant, je l'écoutois et je le regardois avec un saisissement inexprimable; et, malgré le désordre et l'égarement de ses discours, je compris à la fin, qu'étant à la chasse tandis que je cueillois des fleurs, il avoit voulu tirer sur des perdrix, tout au

moment même où je sortois du fossé.... Ce récit me toucha vivement; mais quelle fut ma surprise en apprenant que ce jeune homme si intéressant et si sensible étoit Roquelaure!.... Ce nom me fit tressaillir, il s'en aperçut : Oui, reprit-il, c'est le nom d'un ennemi, mais d'un ennemi dont vous êtes vengée, si vous le haïssez. Oh! qui pourroit dépeindre, poursuivit-il, l'horreur du moment où j'ai vu votre figure angélique s'élever tout à coup au milieu d'un buisson de fleurs, m'apparoître et tomber aussitôt, frappée du coup affreux parti de ma main!... Je m'élance vers vous, décidé à ne pas vous survivre si vous n'existez plus; je repousse avec fureur la femme qui vous accompagnoit, je vous prends dans mes bras et je vous apporte ici!... Enfin, grâce au ciel, votre blessure, que j'ai pansée moi-même, n'a rien de dangereux, et n'aura point de suite fâcheuse; mais je voudrois, au prix de tout mon sang, pouvoir vous épargner les souffrances qu'elle vous cause.

Ce langage passionné m'étonnoit et me touchoit vivement. Je répondis avec l'expression de la reconnoissance, et Roque-

laure, craignant pour ma santé de prolonger cet entretien, me conjura de me mettre au lit, et me quitta en me disant qu'il alloit s'établir dans mon antichambre jusqu'à l'arrivée de ma sœur, à laquelle on avoit envoyé un courrier. L'idée que j'allois voir ma sœur en tiers avec Roquelaure me causa un trouble extrême et mille inquiétudes vagues. Je savois que Brégi, absent, n'étoit point avec elle, et la certitude qu'il ne viendroit pas me fit un plaisir secret dont je ne cherchai point à me rendre compte.

Comme je n'avois point de fièvre, je ne voulus pas me coucher; je m'assis dans un fauteuil, et j'écoutois attentivement ce qui se disoit dans le cabinet voisin. Roquelaure y étoit, et de temps en temps j'entendois sa voix! Un chirurgien, qu'il avoit envoyé chercher dans la petite ville d'Aurillac, arriva sur le soir; il leva le premier appareil mis sur ma blessure, et il assura que sous dix ou douze jours la plaie seroit parfaitement guérie. Durant ce second pansement j'éprouvai une vive douleur, un cri m'échappa; aussitôt Roquelaure éperdu se précipita dans ma chambre..... je ne songeai plus qu'à le

rassurer : il étoit si tremblant, qu'il fut obligé de s'appuyer sur le dos de mon fauteuil. Dans ce moment la porte s'ouvrit, et je vis paroître ma sœur accourant vers moi les bras ouverts. Mais à l'aspect de Roquelaure elle s'arrêta subitement; les bras qu'elle me tendoit tombèrent, sa physionomie n'exprima plus que la surprise, la curiosité, le mécontentement, et elle devint immobile... Elle ignoroit tous les détails de mon aventure, elle savoit seulement que j'avois reçu à la chasse un coup de fusil dans le bras; on ne lui avoit pas parlé de Roquelaure.... Elle le regardoit fixement : son air attendri, ses yeux remplis de pleurs ne lui faisoient que trop connoître ce qui se passoit au fond de son âme!... Le chirurgien et les femmes qui étoient dans ma chambre sortirent, j'allai me jeter au cou de ma sœur, elle me reçut avec une sécheresse que je ne lui avois jamais vue... Roquelaure lui conta en peu de mots tout ce qui étoit arrivé; ensuite, sans lui laisser le temps de répondre : Vous ne connoissez pas, madame, lui dit-il, tout mon malheur!... Ce jour de douleur et d'effroi a fixé pour jamais mon sort,... je n'ai

voulu faire cet aveu qu'en votre présence,... j'adore votre charmante sœur!... Arrêtez! s'écria ma sœur du ton le plus impérieux, arrêtez! ce discours d'un calviniste et d'un rebelle est un outrage; d'ailleurs, ma sœur n'est plus libre, elle a promis solennellement sa main, elle est aimée de Brégi, et elle l'aime passionnément... Je trouvai une exagération bien choquante dans ce mot *passionnément*, mais je n'osai le désavouer. Roquelaure, consterné, leva les yeux au ciel, et après un moment de silence, reprenant la parole : Je suis bien malheureux, dit-il : n'importe, je jure de lui consacrer mes pensées et ma vie; je ne la reverrai plus, mais elle entendra parler de moi... A ces mots, ma sœur haussa les épaules avec l'expression la plus dédaigneuse. Ce mouvement me blessa tellement, que je perdis toute la crainte que sa présence m'avoit inspirée. Roquelaure s'avançant vers moi : Adieu, me dit-il, soyez heureuse, et daignez du moins me dire que vous me plaignez!.... Oui, Roquelaure, répondis-je, comptez sur mon amitié et sur la reconnoissance éternelle que je dois un généreux libérateur de ma sœur!... Puis-

le ciel vous éclairer et vous rendre à la religion et à votre roi!... Croyez, reprit-il, que si Henri III, malgré sa foiblesse et l'insolence de ses efféminés favoris, avoit un fils, je n'aurois jamais quitté ses drapeaux; mais depuis long-temps il ne règne plus, et nous n'avons point d'héritier du trône; il a renoncé à la gloire, aux combats; j'ai quitté sa cour avilie, je n'aurois jamais déserté de son camp. Néanmoins, vous le voulez, je rentrerai sous son obéissance aussitôt que je le pourrai sans trahir les intérêts de mon parti, et je sacrifierai tous les miens pour vous obéir à cet égard. Quant à la religion, je vous promets de me faire instruire. Je ne puis sur ce point céder qu'à la conviction; je chercherai avec ardeur et de bonne foi la vérité, et si je la trouve conforme à votre croyance elle me sera doublement chère.

Ce discours me causa un attendrissement que je ne cherchai point à dissimuler. Adieu, Roquelaure, lui dis-je, mes vœux vous suivront partout, et tous les jours de ma vie j'invoquerai le ciel pour vous. En disant ces paroles, je lui tendis la main; il la saisit en mettant un genou en terre, il la baisa, la baigna de pleurs,

et sans proférer un mot il se releva impétueusement, et s'élançant vers la porte il disparut. Je tombai dans un fauteuil en fondant en larmes. Ma sœur alors éclata : le dépit, la jalousie, une passion violente, lui ravissoient entièrement l'usage de la raison. Humiliée, déçue, désespérée, sa colère et son emportement égaloient sa douleur. Elle m'accusa d'imprudence, d'inconséquence ; elle se moqua avec une sanglante ironie de ma *crédulité d'enfant*, de ma *tendre compassion* pour un sentiment auquel Roquelaure ne penseroit plus, disoit-elle, ainsi qu'à ses promesses, aussitôt qu'il auroit rejoint ses troupes. Elle ajoutoit qu'elle étoit charmée d'avoir été témoin d'une scène ridicule qui lui ôtoit toute l'estime qu'elle avoit conçue pour cet ennemi de la bonne cause. Ici seulement je pris la parole : Eh quoi, dis-je, vous *n'estimez* pas Roquelaure ? — Je le trouve méprisable.... — *Méprisable !* lui !... — Oui, *lui !* oui, je ne trouve rien de plus odieux, de plus *méprisable* que cette légèreté avec laquelle il a promis de trahir son parti et de renoncer à sa religion. — Il a dit expressément qu'il ne *trahiroit* point ou

parti; il n'a point *promis* de quitter sa religion, il ne s'est engagé qu'à se faire instruire. — Vous osez prendre la défense d'un homme traître à son roi! — Il n'est qu'égaré, il n'a que vingt-quatre ans. — D'un hérétique! — J'ai le pressentiment de sa conversion : la grandeur d'âme y prépare. — Est-il possible d'avoir à quinze ans une telle audace et tant d'ingratitude et de vanité! car la vanité seule vous fait prendre le parti de cet homme auquel vous supposez si follement une grande passion pour vous, et cette idée vous fait oublier votre amant, votre roi, votre Dieu!.... Voilà donc le prix que je reçois de l'éducation que je vous ai donnée et de tout ce que j'ai fait pour vous!... Ses sanglots lui coupèrent la parole.... Je me levai, je m'approchai d'elle, je voulus prendre sa main; elle me repoussa rudement; je sentis que j'étois près de me trouver mal, j'allai me jeter sur mon lit. Au bout d'un quart d'heure de silence, ma sœur, en songeant à la blessure que j'avois reçue, aux émotions violentes que j'avois éprouvées, craignit pour moi les suites funestes que pouvoit avoir une telle scène; elle vint s'asseoir au

chevet de mon lit, elle me dit quelques mots caressans, nous nous embrassâmes en nous promettant mutuellement de ne jamais parler de Roquelaure.

Les maîtres du château arrivèrent dans la soirée; ma sœur eut encore le chagrin d'entendre parler de Roquelaure en ma présence, et l'on fit de lui le plus touchant éloge. M. D***, le maître du château, vieillard vénérable, avoit jadis rendu un grand service au père de Roquelaure, et ce dernier, en reconnoissance de ce bienfait, s'étoit déclaré le protecteur de sa petite terre et de ses vassaux, qu'il avoit fait respecter par sa troupe; on conta de lui mille traits de générosité qui se gravèrent dans mon souvenir. M. D*** l'avoit conjuré plusieurs fois de venir chasser sur sa terre; il n'avoit profité de cette permission que le jour de mon arrivée. Cet entretien se prolongea toute la soirée, malgré tous les efforts de ma sœur pour le rompre ou pour le détourner.

Un violent accès de fièvre m'empêcha de partir le lendemain; ma sœur fut inquiète, et me prodigua les plus tendres soins. Je me trouvai si bien au bout de trois jours, que je fus en état de me

mettre en route, et de prendre congé de nos hôtes.

En rentrant dans notre château nous rencontrâmes Brégi qui venoit d'y arriver; j'éprouvai en le revoyant un embarras pénible : je croyois toujours l'aimer de préférence à tout, je ne me trouvois point coupable, ma conscience ne se reprochoit rien; mais mon cœur, plus délicat et plus éclairé, m'avertissoit en secret que je devois craindre la pénétration de Brégi.... Ma sœur lui fit le récit de ma bizarre aventure, en lui cachant soigneusement les sentimens que Roquelaure avoit fait éclater pour moi, et Brégi n'en eut jamais le moindre soupçon.

Dès le lendemain de notre retour, ma sœur déclara hautement qu'elle vouloit m'unir à Brégi avant l'expiration de la trève; cependant elle m'avoit toujours dit qu'il ne recevroit ma main que lorsque j'aurois atteint ma dix-septième année, et je n'avois pas encore seize ans!...

Cet empressement surprit tout le monde : Brégi profita de cette disposition pour me presser de ne point m'opposer à une décision qui combloit tous ses vœux... Un mois plutôt, j'aurois sans doute demandé

que, suivant la première convention, on attendît la fin de la guerre; mais dans ce moment il me sembla que la moindre résistance de ma part seroit une imprudence et la révélation d'un secret.... Je n'avois plus cette franchise que donne un cœur libre et qui n'a rien à dissimuler, je devenois timide et craintive, je souscrivis à tout; mais le chapelain qui devoit nous marier tomba malade, il fallut attendre.

Cependant ma sœur, dominée par une passion aussi violente que malheureuse, étonnoit tout le monde par des bizarreries de caractère, une humeur sombre, des emportemens qu'on n'avoit jamais remarqués en elle. Je ne la voyois plus tête à tête; elle évitoit avec un soin extrême de se trouver seule avec moi; elle montroit contre les révoltés une animosité surprenante, elle ne parloit jamais d'eux qu'avec le ton du mépris et de la colère; elle désiroit avec passion, disoit-elle, l'expiration de la suspension d'armes, afin de recommencer les combats, et d'achever d'exterminer ces odieux hérétiques : telles étoient ses expressions.

Enfin la guerre recommença; la veille

du premier combat, ma sœur voulut, quoique le chapelain encore malade fût hors d'état de se rendre à l'église, que je fusse fiancée dans la chambre de cet ecclésiastique, et que le contrat fût dressé. Après cette cérémonie, ma sœur donna à Brégi une superbe épée, en lui disant : Puissiez-vous avec cette arme percer le cœur du chef insolent de ces rebelles !.... Ces paroles me firent frémir... (La chambre étoit remplie de tous les gentilshommes qui servoient sous les ordres de ma sœur.) Brégi reçut l'épée en disant : Je jure de chercher Roquelaure et de diriger sur lui tous mes coups..... Nous faisons le même serment, s'écrièrent à la fois tous les autres guerriers ; périsse Roquelaure ! périsse Roquelaure !..... A ce nom, à ce cri terrible, je vis pâlir l'infortunée, qui auroit donné sa vie pour sauver celle de ce rebelle, contre lequel son amour désespéré venoit d'allumer cette fureur belliqueuse !... Je sentis mon sang se glacer dans mes veines ; je voulus sortir, Brégi m'arrêta : Laissez-moi, lui dis-je, laissez-moi, j'aime la valeur, mais j'abhorre la férocité.... A ces mots, je

m'échappai, et je courus m'enfermer dans mon appartement.

Ma sœur passa la nuit entière dans la plus effrayante agitation; ses femmes me dirent le lendemain qu'elle ne s'étoit point couchée, qu'elle s'étoit promenée durant une partie de la nuit dans la salle des ancêtres (on appeloit ainsi une grande galerie remplie de portraits de famille); qu'elle en étoit sortie deux heures avant le jour, en disant : Je serai tuée aujourd'hui, je vais aller prier Dieu; qu'en effet, elle s'étoit rendue à la chapelle; qu'au bout d'une heure elle avoit été réveiller le chapelain et s'étoit confessée; à six heures elle demanda son cheval pour aller au combat. J'allai l'embrasser; ses yeux m'effrayèrent, un égarement affreux s'y peignoit; elle me serra la main et me dit tout bas : *Je lui pardonne, priez pour lui !*.... Elle monta à cheval et partit.... Je restai anéantie.

Accablée des plus noirs pressentimens, je passai la journée dans les larmes, je ne trouvai de consolation qu'en priant Dieu avec toutes les femmes du château; mais sur la fin du jour, nous nous interrom-

pions à chaque instant, croyant entendre le bruit du galop d'un cheval; je volois à la fenêtre, ou je descendois dans la cour, je m'arrêtois auprès du pont-levis; j'écoutois, il me sembloit toujours que j'entendois un cliquetis d'armes dans le lointain.... Quelquefois j'imaginois qu'on me cachoit quelque sinistre nouvelle; j'interrogeois tous les domestiques : pour me rassurer, on me répétoit que nous avions sur les ennemis l'avantage du nombre, on exagéroit cet avantage, et je fondois en pleurs.... Sans doute je craignois pour Brégi et surtout pour ma sœur; mais une autre crainte encore déchiroit mon âme.... et il falloit la cacher! il falloit entendre tout ce qui m'entouroit faire des vœux pour la défaite et pour la perte du généreux Roquelaure!... et je disois : Du moins ne désirez pas sa mort, ce souhait est impie, la religion le réprouve! A sept heures du soir, un courrier vint enfin nous annoncer les plus tristes événemens. Après quelques préparations, on m'apprit que ma sœur, qui dans cette journée s'étoit exposée avec une inconcevable témérité, avoit reçu une blessure dans le côté, mais qui ne

paroissoit pas dangereuse, et que Brégi, qui s'étoit acharné avec un courage intrépide à combattre Roquelaure, avoit été vaincu, désarmé par lui et fait prisonnier; qu'enfin il y avoit eu beaucoup de monde tué des deux côtés, que le parti ennemi étoit victorieux, que néanmoins notre retraite s'étoit faite en bon ordre, et que les ennemis, qui avoient livré le combat en nombre très-inférieur et qui venoient de perdre tant de soldats, ne seroient plus en état, malgré cet avantage, de tenir la campagne, parce qu'ils manqueroient de nouveaux renforts et que nous pourrions en avoir. On m'assura que Brégi n'étoit point blessé: toute mon inquiétude se porta sur ma sœur; j'étois prête à monter à cheval pour aller au-devant d'elle, lorsque j'entendis un grand bruit de chevaux et le pont-levis s'abaisser: c'étoit elle et nos principaux guerriers. Je volai à la rencontre de ma sœur; elle étoit abattue, souffrante, mais son air étoit calme et résigné: elle m'accueillit, sinon avec tendresse, du moins avec douceur. Je la conduisis dans sa chambre, elle se mit au lit; un chirurgien visita ses plaies (car elle en avoit

plusieurs), il m'assura que je devois être sans inquiétude ; elle me montra une blessure qu'elle avoit à la cuisse, en disant qu'elle l'avoit reçue dans la mêlée *de la main de Roquelaure*, et elle ajouta avec un sourire amer : *celle-là ne lui fera point verser de larmes!*.... et sans attendre ma réponse, elle m'ordonna de me retirer. Je voulois la veiller, elle me réitéra sèchement l'ordre d'aller me coucher; j'obéis. J'étois à la porte de sa chambre lorsqu'elle me rappela, et me regardant fixement : Vous devez être bien inquiète de ce pauvre Brégi? dit-elle. — Il n'est point blessé? — Je l'ignore, et il s'est battu avec une telle intrépidité, qu'il doit l'être; mais enfin il est prisonnier, et entre les mains d'un ennemi, d'un rival.... — Il n'en sera que mieux traité.... — Quelle opinion vous avez de cet homme!... Prenez-y garde!... Mais allez, laissez-moi. A ces mots, elle tira son rideau : je ne répondis que par un profond soupir, et je sortis. J'étois si agitée, que je n'avois nul espoir de pouvoir goûter durant la nuit un moment de repos; je me jetai tout habillée sur mon lit. A six heures du matin on entra

dans ma chambre, en criant que Brégi venoit d'arriver; je courus aussitôt dans le corridor, je rencontrai Brégi; nous entrâmes dans un salon, et il me dit que Roquelaure, en apprenant son nom, et qu'il étoit à la veille de recevoir ma main, lui avoit rendu sur-le-champ sa liberté, et en refusant toute espèce de rançon (a): Cet ennemi généreux, poursuivit Brégi, a mis à ce noble procédé une galanterie chevaleresque qui en augmente le prix; voici le billet qu'il m'a prié de vous remettre. A ces mots, émue jusqu'au fond de l'âme, je pris ce papier d'une main tremblante, et je lus ce qui suit:

« Je vous rends celui que vous aimez!... » Je respecte le bonheur; il est si rare » de le rencontrer durant le pénible cours » de cette triste vie, où tant de cœurs » souffrans gémissent sans espoir et sans » consolation!.... Soyez toujours heureux » l'un et l'autre, c'est le souhait sincère » de Roquelaure! »

Comme j'achevois cette touchante lecture, on vint nous dire que ma sœur, sa

(a) Historique.

chant le retour de Brégi, nous demandoit tous deux; nous nous rendîmes dans son appartement. Je trouvai dans ses traits une altération qui me frappa : cependant le chirurgien n'avoit nulle inquiétude. Elle questionna Brégi, qui lui répéta ce qu'il m'avoit dit, et qui joignit à ce récit beaucoup d'autres détails. J'avoue, poursuivit-il, que je n'ai jamais vu d'homme qui m'ait inspiré autant d'estime : il a dans toute sa personne une noblesse qui peint l'élévation de son âme, et en même temps quelque chose de mélancolique et de doux qui intéresse. Il m'a parlé de vous, poursuivit Brégi en m'adressant la parole, et du chagrin que lui avoit causé l'accident dont vous aviez pensé être la victime; je lui ai dit que vous étiez entièrement guérie; il a répondu qu'il le savoit, parce qu'il avoit pris les précautions nécessaires pour être instruit de votre état. Il a répété qu'après un tel événement c'étoit un devoir pour lui de saisir une occasion de vous rendre un service; mais il m'a bien recommandé de vous assurer que, même sans ce malheureux accident, il n'auroit pas hésité à vous renvoyer l'époux que

vous avez choisi. Enfin je n'ai jamais vu tant de bonté, de générosité ! Je n'ai pu m'empêcher de lui témoigner combien j'étois affligé de le voir engagé dans un parti rebelle. Je le quitterai, m'a-t-il répondu, aussitôt que je le pourrai avec honneur ; je l'ai promis, ce serment est sacré pour moi.

Pendant ce discours, dont chaque mot pénétroit jusqu'au fond de mon cœur, le trouble de ma malheureuse sœur étoit inexprimable ; je la voyois successivement pâlir et rougir. Malgré l'intérêt trop sensible que je prenois à ce récit, j'aurois voulu pouvoir imposer silence à Brégi ; mais ma sœur l'interrompant : Sans doute, lui dit-elle d'une voix entrecoupée, il ne vous a parlé de moi qu'avec horreur ? Point du tout, répondit Brégi, il admire même beaucoup votre courage, il vous appelle une héroïne ; mais il sait que vous le haïssez... — Que je le hais ?... — Oui ; et en vérité vous avez tort, c'est pousser trop loin l'esprit de parti..... Dans ce moment le chirurgien entra, il tâta le pouls de ma sœur, et nous dit qu'elle avoit de la fièvre, que ces entretiens lui faisoient mal. Hélas ! je ne le savois que trop ! il

nous renvoya de sa chambre. Je me débarrassai de Brégi, sous prétexte qu'ayant passé la nuit j'avois besoin de repos. Je courus m'enfermer dans un cabinet pour y donner sans contrainte un libre cours à mes pleurs!... Je versai des larmes amères pendant plus d'une heure sans avoir une seule idée distincte. Je sentois mes malheurs; leur poids affreux m'accabloit d'autant plus que je n'avois jamais eu le courage de les envisager, et que je frémissois de les connoître et de les approfondir; enfin j'interrogeai mon cœur, j'y trouvai une passion insensée et coupable pour un objet dont tout me séparoit, et quand j'avois promis ma foi à un autre!... Chaque réflexion aggravoit mes peines; j'étois la rivale d'une sœur, d'une bienfaitrice que sa jalousie conduiroit peut-être au tombeau!... Comment adoucir ses maux portés au comble? Ma présence lui étoit odieuse, je craignois de lui parler, elle repoussoit mes soins, je n'avois ni guide, ni conseils!... Au milieu de ces tristes pensées je relisois le billet de Roquelaure; et ce gage touchant d'un amour si délicat et si généreux aigrissoit encore ma douleur en exaltant

ma reconnoissance et mon admiration. O Roquelaure! m'écriois-je, c'est moi, c'est moi seule qui suis *sans espoir*, ainsi que *sans* consolation! Tu n'as rien à te reprocher, ton noble cœur étoit libre, tu pouvois en disposer! Tu ne seras pas forcé de former un engagement odieux, tu jouis du moins de ta générosité, mon souvenir ne te rappellera rien dont tu doives rougir, tu as goûté le bonheur d'espérer un instant et de déclarer tes sentimens à l'objet que tu préfères, enfin la gloire t'offrira des dédommagemens dignes de ta grande âme; et moi, malheureuse, je dois cacher un amour criminel que tu n'auras jamais connu, j'en souffrirai le tourment et les remords sans pouvoir espérer ta pitié!...

Je me livrois à ces douloureuses pensées, lorsque le chirurgien vint me dire que l'état de ma sœur commençoit à l'inquiéter, et que sa fièvre prenoit un caractère alarmant : il ajouta qu'elle me demandoit. Je me rendis chez elle sur-le-champ. Elle renvoya ses femmes et me fit asseoir sous ses rideaux. Elle étoit oppressée, et elle resta quelques momens sans parler; enfin elle me demanda si

j'avois conservé le billet de Roquelaure. J'avouai que je l'avois. Eh quoi! reprit-elle, quand votre foi est engagée à un autre ?..... — Brégi lui-même a lu ce billet qui n'étoit point cacheté.... — Brégi l'a lu! mais en a-t-il compris le véritable sens? Au reste, vous êtes libre encore; et si votre cœur a changé, si cet hymen a cessé de vous convenir, vous pouvez le rompre : comme votre tutrice, je le permets et je vous y autorise. Elle prononça ces paroles avec un effort qui me fit sentir combien cette espèce d'indulgence et de générosité lui coûtoit !... Non, m'écriai-je, non! je tiendrai ma parole... Le chapelain peut sortir de sa chambre, demain au point du jour j'épouserai Brégi !... A ces mots ma sœur jeta ses deux bras autour de mon cou et me serra avec transport contre son sein. Nos larmes se confondirent ensemble : cet instant, qui fixoit pour jamais mon sort et qui détruisoit sans retour tout le bonheur de mon avenir, ne fut pas cependant sans douceur pour moi; je venois de donner à mon infortunée sœur la seule consolation qu'elle pût recevoir! je me sentois plus de courage,

et ma douleur étoit moins amère ; et tels seront toujours les heureux fruits d'un sacrifice vertueux. Au bout de quelques minutes ma sœur se penchant vers mon oreille, me dit d'une voix foible : Je voudrois voir son écriture !... Je compris facilement qu'elle vouloit lire le billet de Roquelaure ; je le tirai de mon sein et je le lui donnai. Ses mains trembloient tellement qu'elle pouvoit à peine le tenir ; elle le lut en silence plus d'une fois, elle me le rendit inondé de larmes ; je le repris et le déchirai.... Ah! que faites-vous ? me dit-elle. Je dois, répondis-je, oublier ce qu'il contient ; m'en occuper demain seroit un crime, Brégi sera mon époux. O mon enfant, s'écria-t-elle, que n'ai-je eu cet empire sur moi-même, je ne serois pas aujourd'hui la victime du sentiment qui me tue ! Il est vrai qu'un devoir positif ne le combattoit pas, mais la raison ne pouvoit l'approuver ! Loin d'écarter de mon imagination une idée dangereuse, je m'y attachai uniquement, j'en fis le sujet de toutes mes rêveries et des espérances les plus chimériques. Bientôt je n'eus plus qu'une seule pensée, j'y rapportai tous mes projets, toutes mes

démarches; ma sensibilité s'exalta, ma tête s'égara; toutes les autres affections si douces qui jusqu'alors avoient fait le charme de ma vie, s'affoiblirent; je crus même qu'elles étoient anéanties dans mon cœur, parce que je les comparois à cette passion impétueuse qui me maîtrisoit souverainement; enfin une jalousie cruelle a mis le comble à mes douleurs! Vous venez d'en dissiper les craintes les plus déchirantes, et maintenant je sens que j'ai calomnié mon cœur quand j'ai pu croire que j'avois cessé de vous aimer!... Ah! que le spectacle d'une passion violente et celui des injustices et des maux qu'elle produit, soit du moins pour vous une leçon salutaire! et soyez bien certaine qu'on ne parvient à cet excès d'égarement que par une foiblesse inexcusable, et lorsque l'on n'a fait nul effort sur soi-même!...

Profondément attendrie en écoutant ces aveux touchans et pénibles, j'embrassai ma sœur en lui disant tout ce que ma tendresse pour elle put m'inspirer de consolant. Elle parut se calmer, et je me flattai que cette conversation, en

adoucissant ses chagrins, contribueroit à sa guérison.

De cet instant je me fis la loi d'éloigner pour jamais Roquelaure de mon souvenir; de ne penser désormais qu'aux bonnes qualités de Brégi et à mes devoirs; d'éviter de me trouver seule avec moi-même, de fuir surtout l'oisiveté; et de me jeter dans les bras de la religion, qui fortifie les foibles, qui bénit les intentions pures, et dont les préceptes divins peuvent suppléer à l'expérience en préservant de l'étourderie qui entraîne dans les fausses démarches.

Le lendemain je me levai aux premiers rayons du jour, je demandai des nouvelles de ma sœur : on me dit qu'elle avoit passé une mauvaise nuit, mais qu'elle dormoit depuis une heure. J'avois, la veille au soir, prévenu Brégi, qui, plein de joie, vint me chercher pour me conduire à la chapelle. Mon abattement et la rougeur de mes yeux l'affligèrent sans l'étonner; l'état de ma sœur ne motivoit que trop ma profonde tristesse!... J'allai au pied des autels prononcer le serment irrévocable, je promis du fond de l'âme

attachement et fidélité ; la religion n'exigeoit rien de plus : je l'invoquai pour mon bonheur ! c'étoit lui demander la paix du cœur et la vertu.

En sortant de la chapelle, nous allâmes chez ma sœur : je lui présentai mon époux. Elle me reçut à bras ouverts ; ses caresses me firent de la peine..... Ce fut le premier mouvement que j'eus à réprimer au fond de mon cœur !.... Mais bientôt cette infortunée occupa seule ma pensée !... Son état empiroit visiblement, et un médecin que j'avois envoyé chercher dès le premier jour et qui ne vint que dans cette matinée, nous déclara que sa vie étoit en danger. Ma douleur fut inexprimable ; elle devoit s'accroître encore : le soir même le médecin nous ôta toute espérance. Elle demanda ses sacremens, et les reçut avec la piété la plus touchante. Je passai la nuit dans sa chambre. Une heure avant le jour elle écrivit quelques lignes ; ensuite elle fit sortir tout le monde de sa chambre, elle ne retint que moi, et m'appelant, elle m'ordonna de m'asseoir et de l'écouter. Elle tenoit dans ses mains un petit crucifix dont la croix étoit de lapis en-

richie de diamans et le christ d'or, et me le montrant : J'ai disposé, me dit-elle, de ce crucifix qui me vient de notre mère! Roquelaure abjurera ses erreurs!... promettez-moi de lui envoyer ce crucifix avec cet écrit!... En disant ces paroles elle me remit ce billet, et m'ordonna de lire; il contenoit ces mots :

« Dans peu d'instans je n'existerai » plus!... Un pressentiment consolateur, » une lumière soudaine adoucissent pour » moi toutes les horreurs de la mort! » Vous abjurerez bientôt de funestes er- » reurs : ô Roquelaure! les vœux des » mourans sont sacrés!... Que le premier » acte de foi de votre conversion soit » prononcé au pied de cette croix sur » laquelle je vais exhaler mon dernier » soupir!... »

Après avoir lu ce billet, je tombai à genoux en versant un torrent de larmes. Ma sœur prit mes deux mains dans les siennes, elle les pressa sur son cœur avec la plus vive affection; je lui promis solennellement d'exécuter ces dernières volontés; elle m'embrassa, me bénit, elle recommanda avec force mon bonheur à

Brégi; et de ce moment, tout en elle annonça le calme et la résignation la plus parfaite. Peu d'instans après elle expira dans mes bras!...

Ma douleur fut sans bornes, la religion seule eut le pouvoir d'en modérer l'excès!..... Brégi se chargea du triste devoir de rendre à mon infortunée sœur les honneurs de la sépulture. Il y eut dans sa pompe funèbre un éclat et une singularité qui attirèrent toutes les personnes considérables de l'Auvergne, qui devoient d'ailleurs cet hommage à sa mémoire pour le courage qu'elle avoit montré en délivrant la province des violences exercées par les rebelles. Tous les guerriers que l'amour et l'espérance avoient armés pour la bonne cause et rangés sous ses étendards, suivirent son convoi; on posa sur son cercueil une couronne de laurier et son épée... Sur le marbre de sa tombe on grava une inscription latine dont voici le sens :

« Elle fut à la fois l'exemple et le mo-
» dèle des vierges pures, des femmes ver-
» tueuses et des guerriers intrépides. »

Cependant je n'oubliai point l'ordre

qu'elle m'avoit donné en mourant ; mais comment l'exécuter ? je ne voulois avoir aucun rapport direct avec Roquelaure ; d'ailleurs je savois qu'il avoit quitté la province. Après de mûres réflexions je me décidai à charger Brégi de l'exécution de cette volonté sacrée ; je lui confiai le secret de la malheureuse passion que ma sœur avoit eue pour Roquelaure, et je déposai dans ses mains le billet et le crucifix. Brégi trouva tout simple que ma sœur eût soigneusement caché une passion qui auroit allumé la haine de tant de rivaux dévoués à son service et qui avoient reçu d'elle l'espérance qu'elle ne choisiroit que parmi eux un époux... Il me promit de trouver les moyens de remettre en secret à Roquelaure ce gage touchant et sacré d'un amour si malheureux. Il pensa que la paix conduiroit Roquelaure à Paris et à la cour ; nous devions nous y rendre sous peu de temps. Ainsi il fut décidé que nous attendrions.

Ma sœur m'avoit laissé toute sa fortune ; des affaires d'intérêt nous retinrent près de deux mois en Auvergne : enfin nous partîmes pour nous rendre à Paris. Nous allâmes faire nos adieux à M. D*** ;

je ne me retrouvai pas sans émotion dans cette terre!... En passant près du fossé où j'avois cueilli des fleurs et reçu le coup de fusil, je remarquai avec surprise qu'on y avoit élevé une colonne de marbre blanc, sur laquelle étoient écrits ces mots: *En expiation d'un crime involontaire, et pour consacrer un souvenir éternel, on donnera tous les ans, dans ce lieu, le 8 de septembre, à onze heures du matin, à la jeune villageoise la plus sage, la plus irréprochable et la plus pauvre de ce canton, la somme de 50 écus, et un bouquet des fleurs champêtres qui croissent dans ce fossé autour de cette colonne.* Roquelaure, avant de partir, avoit élevé cette colonne et fait cette fondation à perpétuité!...

Cette action ingénieuse et ce touchant souvenir renouvelèrent vivement dans mon cœur des sentimens à peine réprimés... Brégi vouloit rester quelques jours chez M. D***; je l'en détournai, je souffrois cruellement dans ce château, et chaque instant sembloit y accroître mon trouble et mes chagrins!.... De là, nous nous rendîmes à Aurillac; nous prîmes là le fameux Guy de Veire,

qui, peu d'années auparavant, choisi par les habitans dans la dernière classe du peuple pour défendre la ville contre les calvinistes, la sauva par son courage, et fut anobli pour cette belle action.

Le traité de Henri III et du roi de Navarre n'éteignit point la guerre dans tous les partis, il en resta encore sous les armes; Roquelaure se rallia à celui du roi, et demanda du service sous les ordres du brave Lanoue; Brégi s'engagea dans le même corps. Se trouvant sans cesse avec Roquelaure, il lui témoigna toute l'estime qu'il avoit conçue pour lui, et rechercha vivement son amitié. Roquelaure reçut de ses mains, avec autant d'attendrissement que de surprise, le crucifix et le billet de ma sœur. Dès ces premiers momens, je déclarai positivement à Brégi que, regardant Roquelaure comme la cause de la mort de mon infortunée sœur, il me seroit impossible de soutenir sa vue; que même je ne pouvois, sans peine, entendre prononcer son nom, et que j'étois décidée à ne jamais le recevoir chez moi. Brégi s'affligea de cette

(a) Historique.

résolution ; mais il me dit qu'il s'étoit aperçu de cette espèce de ressentiment, qu'il le trouvoit injuste, puisque Roquelaure n'avoit rien à se reprocher. Cependant, ajouta-t-il, je ne veux vous contraindre en rien, je ne vous amenerai point Roquelaure, et j'éviterai de vous parler de lui.

Peu de mois après, j'appris avec douleur que les combats alloient recommencer. Henri III confia à Lanoue deux mille hommes sous les ordres du duc de Longueville. Mais l'argent manquoit ; Lanoue vole à Compiègne : les marchands refusant de lui livrer sans argent les vivres et les munitions qu'il veut jeter dans Senlis, Lanoue a recours à quelques traitans qui le refusent aussi : *Oh bien!* dit-il ; *ce sera donc moi qui ferai la dépense : garde son argent quiconque l'estime plus que l'honneur !* Lanoue, en effet, engagea toutes ses terres pour avoir de l'argent (a). J'aime à rapporter de tels traits, parce qu'ils caractérisent particulièrement notre nation : chez les François, le plus noble désintéressement est tou-

(a) Historique.

jours uni à la plus brillante valeur; et le prince que l'on servoit ainsi n'étoit ni aimé, ni digne de l'être (a). Mais qu'importe ! dans une monarchie, tout homme d'honneur ne doit-il pas soutenir le trône ? De combien d'actions de ce genre n'avons-nous pas été témoins? Nous avions déjà vu le maréchal de Brissac, qui commandoit dans le Piémont, engager et vendre ses terres, rompre le mariage de sa fille, donner sa dot pour fournir la paye des soldats, et pour rembourser des marchands qui sur sa parole avoient fait des avances (b); nous avons vu depuis le vertueux Sully couper et vendre ses bois pour subvenir aux frais de la guerre, et les Crillon, les Bassompierre et tant d'autres illustres guerriers, offrir et donner tout ce qu'ils possédoient, dans des temps de détresse (5).

Cependant les escarmouches se succédoient devant Senlis; Roquelaure, qui, à Paris, avoit reçu, sinon avec sécheresse, du moins avec une extrême réserve, les démonstrations d'amitié et les avances de Brégi, ne le quittoit plus dans les com-

(a) Historique. (b) Historique.

bats, et veilloit sur lui avec toute l'affection de l'ami le plus intime. J'étois restée à Paris, en proie à des inquiétudes d'autant plus accablantes, que je n'osois m'en avouer que *la moitié!*... J'avois pour Brégi la plus tendre amitié : cet attachement et le devoir auroient triomphé promptement d'un sentiment malheureux, si, par une inconcevable fatalité, tout n'eût pas sans cesse rappelé à mon souvenir et sous les traits les plus interessans l'objet que j'en voulois bannir.... Un jour que j'étois seule, plus agitée, plus inquiète que jamais, enfermée dans un cabinet, on vint m'annoncer un messager, qui me remit une lettre de Brégi, conçue en ces termes :

« Je devois à Roquelaure la liberté,
» maintenant je lui dois la vie, qu'il m'a
» sauvée en exposant la sienne; il a reçu
» dans cette action une blessure assez
» forte, mais qui, grâce au ciel, n'a rien
» de dangereux. Je me flatte que vous ne
» trouverez pas étrange que je sois dé-
» voué jusqu'à la mort à cet homme in-
» comparable, si grand dans sa conduite,
» si héroïque dans son amitié; je vous

» demanderois de vaincre la répugnance
» que vous avez à le voir, s'il n'en éprou-
» voit pas lui-même une semblable, de-
» puis qu'il a connu les sentimens que
» votre malheureuse sœur avoit pour lui;
» parce que, m'a-t-il dit, il étoit certain
» que vous le verriez avec peine. Je vous
» avoue que j'ai tâché de lui ôter cette
» idée, mais inutilement; j'espère cepen-
» dant que j'y parviendrai avec le temps.
» Je ne serai parfaitement heureux que
» lorsque je jouirai de la satisfaction
» inexprimable de me trouver chez moi
» entre une épouse chérie et un ami si
» digne de ma tendresse et de mon ad-
» miration. »

Cette lettre me fit éprouver mille sentimens contraires; elle portoit au comble mon estime et ma reconnoissance pour Roquelaure : car je ne pouvois douter qu'il n'étoit occupé que de moi et de mon bonheur dans tout ce qu'il faisoit pour Brégi; et pouvois-je ne pas admirer profondément cette héroïque générosité, et la délicatesse qui lui faisoit refuser les occasions de me voir! Je savois gré à Brégi de son enthousiasme et de son atta-

chement pour lui : en même temps, lorsque je songeois aux motifs secrets qui faisoient agir Roquelaure, je ne pouvois me défendre d'une sorte de confusion qui ressembloit aux remords; quand je voyois Brégi si passionné pour celui qui dans le fond de l'âme étoit son rival, quand je l'entendois se plaindre de mon éloignement pour lui, il me sembloit que nous le trompions tous les deux; je sentois que je devois m'applaudir d'avoir pu cacher mes sentimens à Roquelaure, et néanmoins j'étois affligée qu'il les ignorât. S'il les connoissoit, me disois-je, il estimeroit davantage ma conduite : tant d'efforts douloureux, tant de sacrifices ne seroient pas perdus, Roquelaure les admireroit! tant de larmes versées seroient moins amères; il me plaindroit!... enfin il se trouveroit moins malheureux! Oh! comment peut-il croire que l'on puisse être insensible à tant de grandeur! il me croit donc une âme commune!... hélas! il pense que mon cœur étoit prévenu par une grande passion; il connoît si bien l'inviolable fidélité d'un véritable amour!.... mon secret, emporté dans la tombe, sera

donc enseveli dans le silence éternel de la mort !...

Ces réflexions me déchiroient le cœur, et il me devenoit tous les jours plus difficile de les écarter de mon imagination.

L'habileté et la bravoure de Lanoue m'affranchirent bientôt de mes plus cruelles inquiétudes. Le duc de Longueville, qui avoit le commandement en chef, et qui rendoit justice aux talens de Lanoue, perfectionnés par l'expérience, se démit en sa faveur de l'autorité, et voulut combattre sous ses ordres comme un simple officier (a). Lanoue, avec huit cents chevaux et quinze cents arquebusiers, défit une armée de douze mille hommes, et sauva Senlis. Aussitôt et après la bataille, plusieurs officiers étant venus lui demander ce qu'il y avoit à faire : Allons, dit-il, prendre les ordres de M. de Longueville ; et il alla remettre dans ses mains le commandement qu'il lui avoit prêté pour quelques heures (b).

Quel fut mon bonheur en apprenant ces heureuses nouvelles, et en même temps que Brégi s'étoit distingué par son intré-

(a) Historique. (b) Historique.

pidité, et que Roquelaure, dans cette mémorable victoire, avoit montré autant d'intelligence et de talent que de valeur!... Je revis mon époux avec une joie sincère : je voulois de bonne foi ne m'occuper que de lui; mais il me parloit sans cesse de Roquelaure; son amitié pour lui étoit devenue l'un des plus profonds sentimens de son cœur. Au bout de quelques mois, il m'apprit que Roquelaure, qui s'étoit fait instruire depuis un an des vérités de la religion, alloit abjurer les erreurs du calvinisme... Cet événement fut pour moi la consolation la plus douce et la plus puissante : la grande âme de Roquelaure ne cédoit, sans doute, qu'à la conviction; mais il m'avoit dû la résolution subite de se faire instruire : sans moi, peut-être, ne s'y seroit-il jamais déterminé, ou du moins sa conversion eût été beaucoup plus tardive. Il me sembloit que son abjuration, en expiant ma foiblesse, ôtoit à nos sentimens tout ce qu'ils avoient de coupable et de profane, et qu'elle formoit à jamais entre nous un lien fraternel et sacré. Brégi, invité par lui à se trouver à cette cérémonie qui se fit solennellement, voulut lui faire pré-

sent d'un beau livre d'Heures catholiques: Vous en avez un superbe, me dit-il, par la perfection des miniatures et la magnificence de la reliure; vous entreriez dans les derniers sentimens de votre sœur en me le sacrifiant pour le lui offrir de votre part, et après tout ce qu'il a fait pour moi, ce don seroit parfaitement bien placé. Cette proposition s'accordoit trop bien avec les vœux secrets de mon cœur, pour qu'il me fût possible de la rejeter. Brégi me pressa d'écrire une sentence sur une page blanche de ce livre; j'écrivis ces paroles du Deutéronome (a) : *Pensez donc en vous-même que le Seigneur votre Dieu s'est appliqué à vous instruire et à vous régler, comme un homme s'applique à instruire son fils et à le corriger.*

Brégi, satisfait, prit le livre et sortit pour se rendre à l'église où devoit se faire la cérémonie, et moi je m'enfermai dans mon oratoire : je n'ai jamais prié Dieu avec plus de confiance et de ferveur! Je pensois à Roquelaure sans remords et sans trouble; je me représentois sa figure sans danger, je le voyois au pied des au-

(a) Chap. 8.

tels, je l'entendois unir sa voix à la mienne pour invoquer celui qui fortifie le foible, celui qui donne la force de vaincre ses passions! Il me sembloit qu'une main divine venoit de purifier mon cœur, d'en fermer toutes les blessures et d'y rétablir le calme délicieux de l'innocence. Roquelaure n'étoit plus pour moi qu'un frère bien-aimé.... O toi que je rends à la religion! m'écriai-je, tu dois remercier le ciel du hasard qui nous rapprocha l'un de l'autre! Je t'aurai coûté quelques soupirs durant le rapide cours de cette vie fragile et passagère; mais tu me béniras dans l'éternité! tout nous aura séparés dans ce monde; mais le serment que tu prononces en cet instant nous réunira pour jamais dans les célestes demeures! Que nulle pensée indigne de nous ne se mêlè désormais à des idées si hautes et ne profane une amitié si sainte!..... Oui, je sens que je participe aux grâces divines que Dieu répand sur les nouveaux convertis et que tu reçois en ce moment! La foi que tu embrasses, la lumière qui t'éclaire, agissent également sur mon cœur; elles m'élèvent au-dessus de moi-même.... Oh! ne dois-je pas abjurer aussi

de funestes erreurs !.... O Roquelaure ! ô mon frère ! je jure de ne plus penser à toi que devant Dieu, qu'en présence de ce juge suprême de la pureté de nos sentimens !... Oui, je t'éviterai sans gémir, je remplirai mes devoirs avec ardeur, avec joie ; je serai heureuse par la vertu, je jouirai de l'innocence de ma vie ! Loin de moi les vœux égarés, les plaintes secrètes, les regrets criminels et superflus !.. Je fais mieux que me soumettre, j'embrasse avec transport une si noble destinée !..... »

Cet enthousiasme étoit sincère ; il eut une influence extraordinaire sur mes sentimens et sur mon sort : si j'ai par la suite éprouvé quelques mouvemens secrets que j'aie dû réprimer, du moins il m'en a peu coûté pour les vaincre, et le bonheur de mon union avec Brégi n'en a point été troublé. De ce moment je mis toute mon étude à plaire à mon époux, et à me pénétrer de l'estime que je devois à ses excellentes qualités. Un moyen certain de s'attacher profondément à ceux que le devoir nous commande d'aimer, c'est de se consacrer à eux ; on chérit bientôt les objets dont on s'occupe cons-

tamment : devouer tous ses soins, c'est donner toutes ses pensées ; et comment ne pas aimer quand on inspire une vive reconnoissance et qu'on la mérite ?

Aussitôt que la cérémonie de l'abjuration de Roquelaure fut achevée, Brégi revint me trouver ; il me dit que Roquelaure avoit reçu mon livre d'Heures avec un extrême attendrissement ; qu'il l'avoit chargé de me dire qu'il y liroit tous les jours une prière, et qu'il le garderoit précieusement toute sa vie. Brégi ajouta que Roquelaure, durant toute la cérémonie, avoit eu le plus parfait recueillement et montré la plus grande piété. J'en remerciai Dieu du fond de mon âme, et je m'applaudis en secret d'avoir, pour la première fois, entendu sans trouble et sans émotion prononcer le nom de Roquelaure. Quelque temps après, Brégi eut l'idée de procurer à Roquelaure un très-grand établissement en lui faisant épouser une jeune veuve, madame de L***, qui étoit mon amie, et qui possédoit une fortune immense. J'approuvai ce projet. Madame de L*** avoit une grande naissance, une belle figure, une réputation irréprochable. Je me chargeai de lui

parler de Roquelaure, je lui contai tout ce qu'il avoit fait pour Brégi, je parvins à l'intéresser si vivement, qu'elle eut envie de le voir; et bientôt elle m'avoua que, si elle en étoit aimée, elle le préféreroit à tout ce qu'elle connoissoit.

Brégi, qui se faisoit un plaisir de surprendre agréablement son ami, ne lui avoit point fait part de nos desseins: quand les choses furent aussi avancées, il me proposa de lui parler: Car je connois Roquelaure, poursuivit-il, la fortune de madame de L*** et les avantages de cette alliance ne suffiront point pour le décider; outre l'austérité de ses principes et la délicatesse de ses sentimens, je sais qu'il est très-attaché à sa liberté, et qu'il ne la sacrifiera jamais à une femme dont il n'estimera pas profondément les vertus et le caractère. Madame de L*** est votre amie, vous la connoissez mieux que moi, c'est à vous qu'il appartient de faire son éloge, vous seule pourrez déterminer Roquelaure.... Songez, d'ailleurs, que vous ne pourrez refuser de recevoir chez vous l'époux de votre amie..... Oui, sans doute, répondis-je, quand il le sera; mais ce mariage est encore incertain, et comme

je suis très-persuadée que cet entretien est tout-à-fait inutile, parce que vous pouvez dire tout ce que je dirois, dispensez-moi du chagrin de voir sans nécessité un homme auquel j'attribue la mort de ma sœur. Je l'estime, je m'intéresse sincèrement à son sort; mais sa présence me rappelleroit un cruel souvenir, et me causeroit une véritable peine. Brégi n'insista point, son parti étoit pris. Il me quitta, il alla sur-le-champ chez Roquelaure, il l'assura que je voulois lui parler sans délai d'une affaire importante. Roquelaure, surpris, confondu, questionna vainement Brégi, qui l'entraîna, et l'amena chez moi....

Quelle fut ma surprise lorsque ma porte s'ouvrant brusquement, je vis tout à coup paroître Brégi suivi de Roquelaure!... A cet aspect imprévu j'éprouvai un si violent battement de cœur, que je crus que j'allois m'évanouir; je fis un mouvement pour me lever, et je retombai dans mon fauteuil... Ah! Brégi, s'écria Roquelaure, vous m'avez trompé! elle ne m'a pas demandé, elle ne m'attendoit pas... A ces mots il fit quelques pas pour sortir; Brégi le retint.... Il me fut impossible de

supporter l'idée qu'il attribuoit à l'antipathie, et peut-être à la haine la plus injuste et la plus extravagante, l'état où il me voyoit : cette pensée me redonna des forces ; je le rappelai : Croyez, lui dis-je, que malgré le souvenir affreux que votre présence me retrace, malgré les regrets douloureux que me cause la fin malheureuse d'une sœur, d'une bienfaitrice, je sens vivement tout ce que je vous dois, et que je partage la reconnoissance et tous les sentimens de votre ami... Brégi, charmé de ces paroles de paix, m'en remercia tendrement... Ce remercîment me fit rougir et me rendit tout mon embarras, je regardai Roquelaure en tremblant, nos yeux se rencontrèrent, l'expression des siens me fit tressaillir..... Il pâlit et s'appuya sur la cheminée..... J'éprouvai dans ce moment impossible à décrire, un sentiment inexprimable, mêlé de confusion, de remords, de joie secrète... Il me sembla que je venois de parler, de tout révéler, que Roquelaure m'avoit entendue et qu'il me répondoit !.... Je restai étonnée, anéantie !... Brégi reprit la parole pour assurer Roquelaure qu'après cette première entrevue je devien-

drois plus raisonnable. Non, non, répondit Roquelaure, il est des impressions que le temps n'affoiblit point !... Je fis un violent effort sur moi-même pour interrompre cet entretien, en rappelant à Brégi qu'il devoit instruire son ami de nos espérances et de nos projets pour lui. Brégi fit là-dessus un assez long discours, auquel je joignis l'éloge le plus complet de madame de L***. Roquelaure nous écouta avec une froideur glaciale; ensuite, s'adressant à moi: Oserois-je, madame, me dit-il avec une émotion mêlée de sévérité, vous demander si c'est à vous qu'est venue cette étrange pensée? Je restai interdite sans avoir la force de répondre. Non, dit Brégi, c'est moi qui ai eu cette idée: pourquoi la trouvez-vous *étrange?* — Parce que je vous ai dit mille fois que j'avois un éloignement invincible pour le mariage.... — Mais la beauté de madame de L***, ses vertus, sa fortune !... — J'ai renoncé sans retour à l'hymen... — Vous êtes si jeune, mon ami! à votre âge une telle résolution ne sauroit être irrévocable. — Je ne changerai jamais... J'ai consacré ma vie à ma patrie, à l'amitié; j'ai placé toute ma félicité dans ma con-

science et dans l'estime de ce que j'aime... Tant que le sort m'offrira l'occasion de faire des actions utiles ou des sacrifices généreux, mon existence ne me sera point à charge; eh! ne vaut-il pas mille fois mieux être content de soi-même, que satisfait de la fortune avec un cœur dans lequel on n'ose descendre et que l'on craint d'interroger!... Mon bonheur n'est point asservi aux caprices du hasard, il est indépendant comme ma pensée, ma volonté le détermine et le fixe à jamais; car nul événement humain ne peut nous empêcher *de bien vivre et de bien penser*... A ces paroles, prononcées avec l'expression de la plus profonde sensibilité, des larmes involontaires coulèrent de mes yeux, et l'admiration qui les faisoit répandre avoit quelque chose de si élevé et de si pur, que je n'en fus point embarrassée... Brégi éprouvoit le même attendrissement, et Roquelaure ému s'arrêta en nous regardant l'un et l'autre. Après un moment de silence il se leva, s'approcha de moi, et avec un trouble qui m'effraya: Adieu, madame, me dit-il, adieu ... Il m'est doux d'emporter le souvenir de vos bontés touchantes; mais je n'abuserai

point de votre généreuse sensibilité, et je crois ne pouvoir mieux vous en prouver ma reconnoissance qu'en me privant pour jamais du bonheur de vous revoir. A ces mots, sans attendre de réponse, il sortit précipitamment; Brégi le suivit.

L'image de Roquelaure me poursuivit sans relâche pendant plusieurs jours : j'avois toujours devant les yeux cette figure douce et majestueuse, cette physionomie charmante sur laquelle se peignoient tous les mouvemens de son cœur sensible et magnanime! Toutes ses paroles, gravées dans mon souvenir, sembloient en avoir effacé toute autre idée; ces paroles ingénieuses dont le véritable sens étoit si touchant pour moi ! Je croyois entendre encore les inflexions de sa voix !... Je parvins enfin, à force d'occupations, à écarter de si chers souvenirs; mais ils ne furent pas aussi dangereux pour moi que l'on pourroit l'imaginer; la grandeur d'âme de Roquelaure m'inspiroit une utile émulation : élever mes pensées à cette hauteur, à cette sublimité de vertu, c'étoit me rapprocher de lui. Je ne me le représentois plus sous les traits d'un amant passionné, je ne voyois plus en lui

qu'un juge éclairé, un ami généreux et le modèle de la perfection humaine; le bonheur et la gloire de lui ressembler et de l'égaler me rendoient faciles les plus pénibles sacrifices, et la douceur inexprimable de l'admirer avec enthousiasme me consoloit de tout. Oh! qu'il est aisé de s'affermir dans la vertu, lorsqu'on trouve en ce qu'on aime cette heureuse conformité d'idées, de sentimens et de principes! Qu'il est aisé de marcher rapidement dans cette noble route, lorsqu'un objet chéri nous y précède et nous invite à l'y suivre!...

Roquelaure, par sa conduite et ses procédés, acquit encore de nouveaux droits à notre reconnoissance. Brégi, avec un excellent cœur et mille vertus, avoit le malheur d'aimer passionnément le jeu : quoique nous eussions une assez grande fortune, ce défaut si fâcheux avoit mis (depuis trois ans que nous étions mariés) beaucoup de désordre dans nos affaires.

Un jour que Brégi se trouvoit avec Roquelaure dans une maison où s'étoient rassemblés de gros joueurs, il s'engagea dans une de ces parties; et malgré les re-

présentations de son ami, qui ne jouoit jamais aux jeux de hasard, il persista, joua toute la nuit, et perdit 50,000 francs sur sa parole. Roquelaure resta avec lui jusqu'à la fin de la séance; Brégi désespéré rentra chez lui, et ne put me cacher son pressant embarras; il vouloit absolument s'acquitter dans les vingt-quatre heures; il n'avoit point d'argent, et nous décidâmes que nous engagerions une terre et que nous aurions recours à des usuriers pour avoir sur-le-champ cette somme.

Brégi sentit vivement cette dernière folie, qui alloit mettre le comble au dérangement de nos affaires. Je ne lui reprochois rien, mais je gardois le silence; il étoit plongé dans une profonde tristesse, lorsqu'on lui apporta une lettre de Roquelaure. Il la lut rapidement, avec une extrême émotion, ses yeux se remplirent de pleurs; il se leva, me donna la lettre en disant : Lisez, et voyez s'il existe un ami que l'on puisse comparer à celui-là!... Je vous quitte pour aller le rejoindre et signer la promesse irrévocable qu'il désire. A ces mots Brégi sortit, et je lus la lettre, conçue en ces termes :

« Votre dette est payée, je vous envoie » la quittance; et par l'ordre que j'ai mis » dans mes affaires, je n'ai pas besoin de » cette somme, et vous me désobligeriez beaucoup si vous songiez à me la » rendre avant trois ans. Je vous supplie, » mon cher Brégi, de faire une réflexion: » vous avez le cœur le plus noble, le » plus sensible, et une fortune beaucoup » plus considérable que la mienne; et » vous ne pourriez rendre un service de » ce genre à votre meilleur ami, ou faire » dans ces temps de troubles un sacrifice » utile et prompt au roi et à la patrie!... » Pensez fortement à cela, et vous ne » serez plus joueur.... Vous m'avez dit » mille fois qu'il n'y a rien au monde que » vous ne fussiez capable de faire pour » moi; eh bien, mon cher Brégi, je vais » vous mettre à l'épreuve: donnez-moi » votre parole d'honneur de renoncer de » ce moment, et sans retour, aux jeux » de hasard, et ma reconnoissance sera » aussi sincère et aussi vive que l'amitié » que je vous ai vouée pour la vie. »

Cette lettre me rendit doublement heureuse, et par la tranquillité qu'elle m'as-

suroit, et par le bonheur de la devoir au noble et vertueux Roquelaure !... En effet, Brégi prit l'engagement solennel de ne plus jouer, et il a tenu cette parole avec la plus scrupuleuse fidélité.

De nouveaux troubles et de nouveaux malheurs obligèrent Henri III à fuir précipitamment de Paris; il alla se réfugier à Chartres, et le duc de Guise, resté seul maître de Paris, y commanda souverainement (a). Un vénérable vieillard dont le nom ne périra jamais, le premier président du parlement, Achille de Harlay, étant resté jusqu'au dernier moment ferme dans son parti, fit entendre, au milieu des cris et des menaces des séditieux, la voix sacrée du devoir et de la vertu, et avec le même calme et la même force que lorsque tout un peuple applaudissoit à sa mâle éloquence avec tous les transports de la plus juste admiration : ayant positivement refusé de se sauver quand il le pouvoit facilement, il rentra dans sa maison lorsqu'il vit l'impossibilité de se faire entendre, et qu'il fut obligé de sortir des salles, dont les factieux fer-

(a) Historique.

mèrent toutes les portes; ce grand homme se retira tranquillement dans son jardin, persuadé qu'on alloit venir l'y massacrer, car il imagina qu'on n'avoit osé le tuer dans les rues, par ménagement pour le peuple, dont il étoit également aimé et révéré. Tout à coup il entendit les portes de sa maison s'ouvrir avec fracas, et un grand nombre d'hommes armés; c'étoit le duc de Guise qui, avec une nombreuse suite, venoit, disoit-il, *lui faire une visite*. Le premier président les entendit parfaitement : il étoit à la moitié d'une allée, il ne daigna pas tourner la tête, ni hâter sa marche; mais au bout de l'allée, il fallut revenir sur ses pas; ce qu'il fit gravement, les mains derrière le dos, sans se presser, et avec la physionomie la plus calme et la plus sévère. Le duc de Guise, qui brûloit du désir de le corrompre (ce qu'un chef de parti croit toujours possible), s'avança précipitamment à sa rencontre, et lui fit le compliment le plus flatteur. Le président l'écouta avec un visage immobile, et lui répondit ces mémorables paroles :

« C'est grand'pitié quand le valet chasse » le maître : au reste, mon âme est

» Dieu, mon cœur est à mon roi, et mon » corps entre les mains des méchans; » qu'on en fasse ce qu'on voudra (a)!

A ces mots il passa son chemin, et continua paisiblement sa promenade. Le duc resta pétrifié; son âme n'étoit pas dépourvue de grandeur; l'admiration triompha en lui du ressentiment, et la vie du plus grand magistrat de la France fut respectée (b).

L'année suivante, le frère Ange de Joyeuse, qui avoit jadis si vaillamment combattu dans les armées, quitta son cloître pour aller, à la tête de ses religieux, supplier Henri III, au nom de la religion, de reprendre les nobles fonctions de roi. Cette singulière députation donna un moment d'élan à ce malheureux roi; mais il retomba promptement dans son inertie naturelle (c).

Frère Ange, rengagé dans la carrière

(a) Historique.

(b) Historique. Un magistrat d'une illustre famille (le premier président Molé) montra depuis, sous la régence d'Anne d'Autriche, le même courage, les mêmes vertus et cette héroïque fidélité pour son souverain.

(c) Historique.

militaire par ses opinions, sa conscience, et non par ambition, montra avec éclat que la religion et la piété, loin d'affoiblir un grand courage, ne peuvent que l'exalter encore : il reçut des mains victorieuses de Henri IV le bâton de maréchal de France, il alla presqu'aussitôt ensevelir sa gloire dans une éternelle solitude, il rentra dans son cloître, et pour n'en plus sortir (a).

Nous étions toujours à Paris, et j'allois quelquefois aux environs, dans une maison de campagne, chez une de mes amies. Le jardin de cette maison communiquoit, par une petite pórte, au parc de de la brillante comtesse de S***. Je n'avois pas voulu faire connoissance avec la comtesse, parce qu'elle avoit une réputation équivoque; mais Brégi, entraîné, disoit-il, par l'espèce de séduction du voisinage, y alloit souvent. Roquelaure, devenu l'ange tutélaire de Brégi, s'y rendoit, de son côté, pour surveiller son ami dans une maison qui lui paroissoit dangereuse à tous égards.

Un soir, à minuit, Brégi me dit qu'il

(a) Historique.

alloit passer une heure chez la comtesse, parce qu'il devoit y avoir une petite fête à laquelle il étoit invité. En effet, il me quitta précipitamment. Tout le monde étoit couché dans notre maison, et comme il faisoit ce soir-là une chaleur étouffante, j'eus envie, un moment après le départ de Brégi, d'aller respirer l'air, et je descendis dans le jardin.

En passant contre la petite porte de communication, je m'aperçus qu'elle étoit entr'ouverte; Brégi avoit fermé à vide la serrure, ne se doutant pas de cette étourderie, et persuadé qu'il avoit parfaitement fermé la porte, dont il emportoit la clef dans sa poche. Je ne sais quel mouvement de curiosité me décida à profiter de cette distraction; je poussai doucement la porte, et j'entrai dans le parc de la comtesse de S***. Il n'étoit pas grand, et je parvins bientôt à son extrémité; là je vis une grille de fer qui le séparoit d'une cour au bout de laquelle étoit la maison. La grille étoit fermée, et je remarquai avec surprise que tout étoit calme et silencieux, et que toutes les lumières de la maison étoient éteintes. Où se donnoit donc cette fête à laquelle étoit

invité Brégi?... Sans réfléchir davantage à cette singularité, je me décidai à quitter ce jardin, en retournant sur mes pas par le même chemin, et côtoyant le mur, afin de ne pas m'égarer dans ce parc qui m'étoit inconnu. Il falloit passer dans une longue allée de charmilles, et j'entendis tout à coup parler derrière la charmille qui faisoit face à celle du mur; j'avançai sans bruit sur la pointe des pieds en prêtant l'oreille, et je reconnus la voix de Brégi et celle de Roquelaure. Je m'arrêtai avec une émotion impossible à décrire.... Ils étoient assis sur un banc, ils parloient avec une extrême vivacité, et j'entendis le dialogue suivant.

Calmez-vous, mon cher Brégi, il est trop difficile de s'expliquer en marchant, je ne vous demande qu'un quart d'heure d'attention..... — Finissons, de grâce, cette plaisanterie; c'est vous qui avez la clef de la grille? — Eh bien! quand cela seroit? — Mais je veux entrer dans la maison.... — Je le savois, et je veux vous rendre le service de vous en empêcher. — Ah! c'en est trop! malgré toute la reconnoissance que je vous dois, je ne souffrirai point une telle tyrannie, je vous le

déclare. — Écoutez-moi deux minutes sans m'interrompre, ensuite, si vous l'exigez, je vous donnerai cette clef. — Parlez donc et dépêchez-vous. — J'ai entendu, ce matin, la comtesse de S*** vous donner un rendez-vous pour ce soir : *A minuit*, vous a-t-elle dit..... — Il s'agit d'une confidence qu'elle veut me faire, j'ai promis de l'entendre, je tiendrai ma parole. — Jusqu'ici vous avez vécu comme un honnête homme, et, à vous dire le vrai, avec l'épouse que le ciel vous a donnée, vous n'y avez pas eu grand mérite;... si vous allez écouter cette femme, vous perdrez vos mœurs, vos principes et votre bonheur. — Je vous jure que ce n'est point un rendez-vous d'amour qu'elle m'a donné; elle a un grand chagrin, elle veut m'ouvrir son cœur et me consulter. — Vous consulter! à votre âge! elle a dix ans de plus que vous! elle veut vous séduire, voilà son projet : elle hait votre femme qui a dédaigné ses avances; elle est envieuse de sa jeunesse, de sa beauté, de sa réputation irréprochable (car le vice est l'ennemi naturel de la vertu); elle se flatte de détruire son repos. Et vous auriez la lâcheté de seconder ces noirs

desseins, et de sacrifier une femme parfaite à la plus méprisable intrigante!... — Non, Roquelaure, j'aime uniquement ma femme, et je vous proteste que je n'ai pas dit à la comtesse de S*** un seul mot qui ait passé les bornes de la simple galanterie, et qu'elle ne m'a parlé que de confiance et d'amitié. Je vous dirai plus, je lui crois une grande passion pour vous.... Ici Roquelaure éclata de rire, et reprenant la parole : Oui, dit-il, elle a commencé par essayer sur moi le pouvoir de ses artifices, et vous avez vu de quel air j'ai reçu ses agaceries. — Il est vrai, avec une rudesse qui doit surprendre dans un homme élevé comme vous... — C'est ainsi qu'il faut traiter les femmes de cette espèce, quand on leur voit des projets de séduction. Depuis six semaines elle ne pense plus à moi : je suis redevenu poli avec elle, et j'ai continué de venir dans cette maison où tout me déplaît, uniquement pour y veiller sur vous et sur votre bonheur, qui m'est mille fois plus cher que vous ne pouvez l'imaginer. — En conséquence, vous voulez être mon mentor et mon gouverneur! — Précisément, c'est la seule prétention que j'aye au

monde. — Et vous n'avez que quatre ans de plus que moi!... Mais finissons. Je vous répète que madame de S*** doit me parler de ses chagrins; et je vous donne ma parole que si elle avoit assez peu de retenue pour me parler, même indirectement, d'amour, je suivrai sans effort mon devoir.... — Du moins vous lui répondriez *sans rudesse, en homme bien élevé*, n'est-ce pas? Je rends justice à votre candeur, vous êtes de bonne foi dans tout ce que vous me dites; mais je vous connois, l'embarras et la foiblesse vous feroient céder à tout. Vous n'aurez point la clef. — Je l'aurai, car je vous la demande positivement; vous m'avez dit que si je persistois après vous avoir écouté, vous me la donneriez.... — Oui; mais souffrez que j'ajoute encore un mot; comment ne sentez-vous pas l'indécence d'un tel rendez-vous, quel qu'en soit le prétexte? l'heure indue, votre jeunesse, la réputation de cette femme!.... Comment, après avoir eu la foiblesse de passer par-dessus tant de bienséances, ne vous craignez-vous pas vous-même? Et pouvez-vous raisonnablement vous flatter d'échapper dans un long tête à tête, au

402560

milieu de la nuit, aux séductions d'une coquette si consommée dans son art?... Mon cher Brégi, je n'ai sur vous que les droits que peut donner la plus fidèle amitié, ils n'existeront plus si vous renoncez à cette amitié.... Voilà cette clef, vous pouvez la prendre, vous en êtes le maître; mais alors vous romprez toute union entre nous, et je vous dirai un éternel adieu!... — Des menaces!... — Hélas, non! c'est une vérité que je vous déclare: ce procédé me perceroit le cœur; mais je ne vous reverrai jamais, puisque vous auriez préféré à des devoirs sacrés et à l'ami le plus tendre et le plus dévoué une femme artificieuse et vile, et que vous n'aimez pas.... — Votre amitié n'est qu'une insupportable tyrannie! vous finirez par me demander quelque jour de me faire ermite ou capucin.... — Eh bien! prenez donc cette clef. — Je le devrois.... Vous me menez comme un enfant.

Ici, très-certaine que Brégi, malgré sa colère, cédoit à la voix de la raison, je ne songeai plus qu'à sortir de ce parc sans être entendue. Je m'éloignai doucement et avec vitesse, et je me retrouvai bientôt dans mon appartement. J'avois

besoin de réfléchir à tout ce que je venois d'entendre, c'est-à-dire de penser à toute la reconnoissance que je devois à Roquelaure : pour le bien sentir, je me représentois ce que Brégi, avec la facilité de son caractère, sa vivacité et son étourderie, auroit été sans ce mentor si vigilant !... D'ailleurs, je ne pouvois oublier aussi que Brégi lui devoit non-seulement ses principes, ses mœurs, sa réputation, sa fortune, que, sans Roquelaure, la funeste passion du jeu eût détruite; mais qu'il lui devoit encore la vie, que Roquelaure lui avoit sauvée dans un combat en exposant ses propres jours !... Que j'aimois à me retracer tant d'immenses obligations ! qu'il m'étoit doux de me dire que Roquelaure, par un sentiment dont lui seul étoit capable, ne s'étoit ainsi consacré à son rival que pour veiller sur mon sort ! En dépit de tout ce qui nous séparoit, il s'étoit emparé de ma destinée pour en créer et pour en affermir le bonheur ! Son amour, ignoré de l'univers entier, éclatoit sans cesse à mes yeux par des actions d'une générosité sans exemple; je le retrouvois dans tous les événemens importans de ma

vie, et même dans les vertus de mon époux et dans la paix de notre union!...

Je n'eus pas le temps ce soir-là de m'abandonner au charme de ces réflexions; Brégi revint au bout d'un quart d'heure: il avoit un peu d'humeur; mais je vis le lendemain toute la bonté de son naturel: il ne parla que de Roquelaure, de sa vertu, de sa sagesse, et du bonheur de posséder un tel ami. Depuis cette aventure, Brégi fut brouillé sans retour avec la comtesse de S***, et j'évitai de revenir chez mon amie, afin de ne plus me retrouver dans ce dangereux voisinage. Mais bientôt de tristes événemens politiques parurent avoir suspendu tous les intérêts particuliers.

Après la fin tragique de l'infortuné Henri III, Roquelaure et Brégi s'attachèrent avec passion à son successeur, ce magnanime Henri, auquel Crillon disoit avec tant de raison: *Sire, vous serez toujours le roi des braves* (a).

A l'époque du siége de Paris, la volonté de Brégi et l'état de nos affaires me forcè-

(a) Historique.

rent d'aller dans ma terre, en Auvergne ; j'avois alors vingt-deux ans, j'étois mariée depuis six.

A peine arrivée dans mon château, je reçus l'affreuse nouvelle qui détruisoit pour moi sans retour tout espoir de bonheur et toute consolation sur la terre!... Dans l'un des derniers combats Brégi avoit été tué, et Roquelaure étoit blessé mortellement!... On crut que ce coup terrible seroit pour moi celui de la mort! Dès le soir même une fièvre brûlante et un délire affreux m'ôtèrent du moins pendant quinze jours le sentiment de mes maux. En reprenant ma connoissance, mon premier soin fut d'envoyer un courrier à Paris... J'attendis son retour dans un état inexprimable de douleur et d'anxiété!... Il revint au bout de trois semaines... Le ciel me réservoit encore un mouvement de joie ; on me rapporta un billet de Roquelaure. Je lus ces mots tracés de sa main :

« Je sens votre malheur et la perte de » mon ami... Il devoit vivre, il étoit heu- » reux!... Ma blessure est mortelle. On » m'ordonne les eaux, j'ai préféré celles

» du Mont-d'Or (a) : c'est là que je veux
» mourir. »

J'arrosai ce billet de larmes. Cependant Roquelaure vivoit; je pensois à sa jeunesse, et l'espoir se glissoit dans mon cœur!... Avec quelle inquiétude déchirante et quelle impatience je l'attendis!... Et plus de quatre mortels mois s'écoulèrent avant son arrivée!... J'avois été moi-même préparer son logement au Mont-d'Or; et sous prétexte de prendre les eaux, je m'y établis aussi. Enfin je le vis arriver; mais dans quel état!... pâle, méconnoissable, mourant!.. Sa blessure étoit dans la poitrine, et ne laissoit en effet aucune espérance!... Cependant il marchoit et sans aucun secours, il souffroit peu, on retrouvoit toujours dans sa physionomie le même charme et la même douceur; mais il paroissoit être tellement affoibli, sa voix étoit si éteinte, sa démarche si chancelante, qu'il sembloit qu'il eût à peine quelques instans à vivre! Préparé depuis un mois à me trouver aux eaux, il arriva à midi; il avoit cou-

(a) Le Mont-d'Or est en Auvergne.

ché la veille à trois lieues du Mont-d'Or. Il vint sur-le-champ à mon logement. Craignant mortellement pour lui l'effet de cette première entrevue, j'eus le courage de renfermer au fond de mon cœur tout ce que sa vue me fit éprouver. Il fut si ému en m'apercevant, qu'il s'appuya sur le dos d'une chaise, ne pouvant plus se soutenir : je le fis mettre dans un fauteuil en m'asseyant à côté de lui ; et n'ayant pas moi-même la force de lui parler et de retenir mes pleurs, je lui tendis la main ; il la serra dans les siennes, en disant d'une voix entrecoupée : Votre bonheur étoit devenu le mien.... vous l'avez perdu, comment pourrois-je regretter la vie?.... O Roquelaure ! interrompis-je, ne m'abandonnez point, vivez pour essuyer mes larmes.... vivez !... Je m'arrêtai. Il me regardoit fixement ; ses yeux se ranimèrent, un foible incarnat colora ses joues ; mais aussitôt, mettant ses deux mains sur son visage : Quoi ! dit-il, s'abuser encore sur le bord de sa tombe !... Que dites-vous ? m'écriai-je, emportée par un mouvement irrésistible,... vous abuser ! ah ! si vous croyez être aimé, si vous croyez que je n'ai jamais aimé passionné-

ment que vous, ah! Roquelaure, vous lisez enfin dans mon âme!... A ces mots Roquelaure, en tressaillant, presse ma main contre son cœur : O parole qui dois rendre à la vie! dit-il, parole qui dois dissiper les ombres de la mort et tous les sombres souvenirs du malheur, tu ranimes mon existence près de s'éteindre!... J'étois aimé!... J'osai quelquefois l'entrevoir.... et je repoussois cette idée si chère, comme le vain délire d'une imagination égarée!... Vous m'aimiez!.... et j'ai gémi, et je me suis crus généreux!... Non, je ne mourrai point, non, je sens la vie circuler dans mes veines.... Vous m'aimez! non! je ne puis mourir!.... En parlant ainsi, sa voix se fortifioit de la manière la plus surprenante, son visage se coloroit, ses yeux brilloient du feu le plus vif. Je partageai son illusion; je crus que l'amour venoit de faire un miracle, et que cette joie inattendue produiroit en lui une révolution qui pouvoit sauver sa vie.... Je me livrai au bonheur de lui ouvrir mon âme tout entière, et de me dédommager de six ans d'un absolu silence. Néanmoins cette joie, qui alloit jusqu'à l'ivresse, ne m'empêchoit pas de

sentir un trait aigu qui me perçoit le cœur ; une voix intérieure, une voix terrible, aussi persévérante que celle du remords, me répétoit : *son mal est déclaré incurable*.... En vain j'affectois la sécurité, en vain je parlois de bonheur, rien ne pouvoit étouffer cette voix déchirante !...

Nous passâmes ensemble toute la journée ; il se mit à table avec moi, il mangea un peu, en m'assurant qu'il se trouvoit parfaitement bien ; son visage conserva toujours de vives couleurs, je n'avois jamais vu ses yeux aussi brillans.... A mesure que le jour s'écouloit, j'éprouvois une espèce de terreur qui s'augmentoit à chaque instant, et surtout à l'approche de la nuit.... A huit heures du soir, il se leva pour me quitter ; il chancela, il pâlit, et, en étendant la main comme s'il m'eût cherchée, il me dit : *Où êtes-vous ?*... Je frémis, je le soutins dans mes bras... il mit sa main sur ses yeux, et reprenant la parole : Ce n'est rien, dit-il... c'est un léger étourdissement, il est passé..... Son valet de chambre vint le prendre, il s'appuya sur son bras. Adieu, me dit-il d'une voix affoiblie.... Voilà une journée qui

ôte le droit de se plaindre d'une longue suite de souffrances !... Adieu !... Vous avez un peu d'oppression ? lui demandai-je avec un saisissement inexprimable. Non, répondit-il, je suis bien ; soyez tranquille. — Je n'ai pas d'inquiétude ; mais je crois que vous souffrez un peu, ce ne seroit pas étonnant après tant d'émotion. — Promettez-moi de vous coucher ! — Eh ! pourquoi veillerois-je ? Vous sentez-vous mal ? — Non, je suis calme, je suis heureux, surtout ; adieu, dormez en paix.... adieu !.... adieu !.... A ces mots, il serra doucement ma main, il me quitta, et je restai anéantie. Ces derniers mots, *adieu, adieu*, retentissoient toujours à mon oreille, et je frissonnois !... Tremblante et glacée de crainte, je tombai dans un fauteuil, décidée à y passer la nuit... Je n'entrevoyois que trop l'affreuse vérité... Nous nous étions mutuellement trompés l'un et l'autre. Après un premier mouvement d'enthousiasme qui nous avoit rendu, pendant quelques instans, une lueur d'espérance, il avoit promptement perdu ces douces illusions, et il n'avoit plus songé qu'à dissimuler ses souffrances et l'ardeur d'une fièvre

violente.... Au bout d'une heure, il m'envoya son valet de chambre, qui me dit de sa part qu'il étoit couché et parfaitement tranquille, et qu'il me conjuroit de me mettre au lit.... Mais celui qui faisoit ce message avoit l'air consterné.... Je ne l'interrogeai point, je ne répondis rien, et je demeurai immobile; il me quitta précipitamment. Je me retrouvai seule avec horreur.... Il y avoit dans ma tête une affreuse confusion d'idées, car toutes celles que j'avois repoussées dans la journée revenoient en foule m'assaillir, et je ne voulois m'arrêter à aucune... Nous n'étions point logés dans la même maison, quoique fort près l'un de l'autre... tout à coup je pensai qu'il étoit livré aux seuls soins d'un valet de chambre : aussitôt je me lève, j'appelle; une femme de chambre survient, je prends son bras, et je cours avec elle dans la maison voisine. Il étoit dix heures du soir; nous entrâmes, sans bruit, dans l'appartement de Roquelaure, et je fus subitement rassurée, en y trouvant tout tranquille, et surtout en n'y voyant ni garde, ni médecin. Un domestique, couché sur un lit de sangle, me dit que le valet de chambre étoit couché auprès de

son maître, et que tous les deux dormoient profondément. L'air paisible de ce domestique me fit plus de bien que les discours les plus consolans; je convins avec lui que j'enverrois un de mes gens, qui veilleroit toute la nuit, dans le cas où l'on auroit besoin de donner quelque commission, parce qu'il connoissoit parfaitement le village et tous les environs de la montagne. Avant de retourner dans ma maison, j'allai doucement écouter à la porte de sa chambre, et ce fut avec un battement de cœur qui m'ôtoit la respiration.... Au bout d'un quart d'heure, je l'entendis tousser; aussitôt mes larmes coulèrent, et je remerciai Dieu à genoux; j'étois sûre qu'il existoit... et dans l'horreur de mes rêveries, depuis deux heures, je l'avois vu tant de fois privé de la vie!..... il me semboit que le ciel venoit de me le rendre.... Il vivoit! je ne pensois plus au danger de sa maladie.... En prêtant toujours une oreille attentive, je distinguai un petit bruit de tasses et de verres, qui me fit connoître qu'il buvoit; il étoit donc réveillé, et il ne se plaignoit point, et l'on n'appeloit personne, il étoit donc réellement bien; ce qui me fut confirmé

par un silence absolu, qui me le représenta paisiblement endormi. Je rentrai chez moi, sinon sans inquiétude, du moins remplie d'espérance.

Nous étions au mois de juillet : ne pouvant me résoudre à me coucher, j'allai sur une terrasse, de laquelle on découvroit une partie du Mont-d'Or : le ciel étoit pur et serein, et la contemplation du spectacle enchanteur d'une belle nuit, changeant subitement mes dispositions intérieures, me fit tomber dans la plus profonde mélancolie. Il faut avoir une âme à la fois pieuse et tranquille, pour jouir sans trouble des beautés de la nature ; elles ont un langage muet et vague, mais plus éloquent que tous les vains raisonnemens de notre esprit ; elles nous parlent d'un créateur, d'un maître souverain et d'un juge !... elles rapetissent à nos propres yeux tous les intérêts humains, qui, naturellement, nous paroissent si grands ! Si un ambitieux s'imposoit la loi d'aller tous les soirs contempler un ciel étoilé, et tous les matins le lever du soleil, il se guériroit de l'ambition....

J'étois ensevelie dans une morne rêverie, lorsque j'en fus tirée par l'horloge

du village, qui sonna minuit. Au même moment, j'entendis les hurlemens lamentables d'un chien! un sentiment superstieux me serra le cœur; je me levai, j'allai à l'autre extrémité de mon appartement, dans un cabinet qui donnoit sur une place du village, au bout de laquelle, vis-à-vis ma fenêtre, étoit la maison du curé; j'ouvris ma fenêtre, et m'assis sur le balcon; à peine y étois-je, que j'aperçus, dans l'éloignement, un homme tenant une lanterne, et accourant vers la maison du curé. Glacée par un affreux pressentiment, je restai immobile, les yeux fixés sur cet homme; lorsqu'il eut atteint la porte de la maison, il frappa à coups redoublés; on lui répondit de l'intérieur de la maison et sans ouvrir. Mais que devins-je, grand Dieu! lorsque je reconnus la voix du domestique que j'avois laissé chez Roquelaure, et que je l'entendis prononcer ces paroles : *C'est pour M. le comte de Roquelaure qui se meurt, et qui demande ses sacremens*... Je n'en entendis pas davantage; je perdis entièrement l'usage de mes sens.

Pendant que mes souffrances étoient du moins suspendues, l'infortuné Roque-

laure touchoit à ses derniers momens. Après avoir reçu tous ses sacremens et donné ses derniers ordres, il expira à deux heures du matin. Aussitôt son valet de chambre, fidèle exécuteur de sa dernière volonté, vint chez moi pour me remettre le crucifix de ma sœur et mon livre d'Heures!... On entra chez moi, on me chercha, et l'on me trouva évanouie sur le balcon de mon cabinet; on me porta sur mon lit... J'avois vécu dans une si parfaite union avec l'époux que le ciel m'avoit donné, que le secret de mon cœur étoit entièrement ignoré. Mes femmes, n'en ayant aucun soupçon, firent entrer le valet de chambre de Roquelaure aussitôt que j'eus repris ma connoissance; je fis un cri douloureux en voyant dans ses mains le crucifix et le livre : Il n'est donc plus? m'écriai-je. Non, madame, répondit le valet de chambre en pleurant, j'ai perdu le plus vertueux et le meilleur des maîtres; il est mort en pressant sur son cœur ce crucifix, et tandis que, d'après son ordre, je lui lisois tout haut une prière de ce livre!.... Il m'a chargé de vous remettre après sa mort ces deux choses et cette lettre. En

disant ces paroles, il les posa sur une table auprès de mon lit... Je renvoyai tout le monde; ensuite, baignée de larmes, je me jetai à genoux devant ce précieux crucifix, et je demandai à Dieu la force et la résignation nécessaires pour supporter un tel coup.... Je pris la lettre attachée au crucifix, elle contenoit ces mots :

« Ce signe auguste de notre foi aura » donc été la dernière consolation de » deux cœurs agités par un sentiment » malheureux!... Conservez-le toujours!... » O vous, angélique objet d'un attache- » ment passionné, mais qui fut aussi pur » dans ma pensée même qu'il dut vous le » paroître dans toutes mes actions! avec » quelle douceur dans ce moment su- » prême votre image chérie vient s'offrir » à mon souvenir! La religion ne m'or- » donne point de la repousser! Cette ten- » dresse mystérieuse et si constante qui » ne fut connue que de vous, et qui n'é- » clata jamais qu'en s'immolant, ne me » rappelle que de vertueux combats et » de généreux sacrifices!... Il est vrai, » vous m'aimez, vous êtes libre, et la

» mort m'arrache une félicité légitime!
» Mais connoissez toute l'exaltation de
» nos sentimens! Il me semble que le
» bonheur profaneroit de telles amours:
» elles naquirent et se sont nourries dans
» le silence et dans les larmes; la reli-
» gion, en les épurant, leur donna toute
» l'élévation, tout le désintéressement su-
» blime de la plus héroïque amitié!... Eh!
» que pourrois-je faire désormais qui pût
» surpasser ou même égaler ce que j'ai
» fait pour vous? Quand le sort a soulevé
» ce voile sacré de mystère et d'amour
» qui couvroit notre vie; quand il ne
» m'est plus possible de vous donner de
» nouvelles preuves d'un dévouement
» sans bornes, j'ai assez vécu, mon des-
» tin est rempli!.... Vous avez agrandi
» mon âme et dessillé mes yeux!.... Non,
» un bonheur fragile et vulgaire n'étoit
» pas fait pour de nobles sentimens, une
» immortelle félicité devoit couronner
» cette ardeur pure et céleste!.... Vous
» m'avez ouvert les portes du ciel, c'est
» là que je vais chercher le véritable prix
» de la foi et de la vertu persévérante!...
» c'est là que la justice suprême m'impo-
» sera l'heureux devoir de vous bénir

» dans toute l'éternité!.... Adieu! vivez
» pour honorer ces nœuds invisibles qui
» nous ont unis et sanctifiés; vivez pour
» me conserver sur la terre le seul sou-
» venir de gloire que je désire y laisser! »

Je n'essaierai point de peindre ma douleur. Cette lettre, qui achevoit de me faire connoître l'âme sublime de l'infortuné Roquelaure, y mit le comble! Ma seule consolation fut de faire éclater un sentiment si long-temps soutenu. J'appelai les artistes les plus distingués de la France, et je lui élevai un magnifique mausolée. Ces tristes soins m'occupèrent pendant une année entière. Au bout de ce temps, me retrouvant dans la belle saison, et plus accablée que jamais par des regrets et une douleur insurmontables qui avoient détruit ma santé, je résolus de voyager et d'aller en Suisse. Je partis, emportant avec moi ce précieux crucifix, sacré dépositaire des derniers sentimens de deux cœurs malheureux;... cette croix révérée sur laquelle aussi s'exhalera mon dernier soupir!... Je m'arrêtai à Genève, et j'y vécus dans une profonde solitude, n'y voyant qu'un médecin célèbre que je con-

sultois sans espoir : car, que pouvoient tous les secours de son art contre les maux auxquels j'étois près de succomber!... Ce médecin m'intéressa vivement en me parlant du vertueux évêque de Genève (a), de ce saint, doué d'une si douce éloquence, et qui, dans l'espace de douze ans, avoit tiré de l'erreur et ramené dans le sein de l'église plus de soixante et dix mille âmes (b)! Il faisoit dans ce moment la visite de son diocèse, et, comme les apôtres, à pied, et suivi d'un seul ecclésiastique, son parent. La plus grande partie des paroisses de ce diocèse étoient situées dans des déserts affreux ; il falloit gravir des rochers presque inaccessibles, au risque de rouler dans des précipices si le pied ou la main eussent manqué ; il falloit coucher continuellement sur de la paille, et se contenter souvent pour toute nourriture de pain grossier et de racines sauvages (c). Mais rien ne pouvoit rebuter l'ardente charité de ce zélé pasteur, qui vouloit, disoit-il, faire entendre sa voix à toutes ses bre-

(a) Saint François de Sales.
(b) Historique.
(c) Historique.

bis (a). On l'attendoit incessamment à Genève, où son retour étoit l'objet de tous les vœux. Le médecin me prescrivant l'air de la campagne, j'allai m'établir dans une petite maison située dans un lieu sauvage, à trois lieues de Genève.

Un matin que, suivant ma coutume, j'étois à la promenade dans les champs, je me trouvai si abattue de corps et d'esprit, que je fus obligée de m'arrêter; je m'assis sur un tronc d'arbre, et ne pouvant surmonter le douloureux ennui qui me consumoit, je fondis en pleurs.... et levant les yeux au ciel:

O toi, m'écriai-je, toi que j'aimois et que j'admirois sans mesure! tu as emporté dans la tombe tous les sentimens de mon cœur! Je ne trouve dans le passé que ton seul souvenir! je ne vois dans l'avenir qu'une affreuse et longue nuit!... Et que ferai-je désormais sur cette terre où tu n'es plus! Étrangère, indifférente à tout, je ne verrai plus qu'avec dédain les vains plaisirs de la dissipation, les frivoles jouissances de l'amour-propre et les projets de l'ambition!... Et le spectacle du bonheur,

(a) Historique.

l'union fortunée de deux cœurs sensibles, pourrai-je la contempler sans envie?.... Quel entretien pourra m'intéresser? qui saura parler à mon gré de la générosité, de la délicatesse, de la grandeur d'âme, et surtout de l'amour?... Cependant j'entendrai louer avec enthousiasme des actions vulgaires et des amitiés communes!... Non, non, ensevelissons ma vie ainsi que ma douleur dans une éternelle et profonde solitude!

Ici mes sanglots me coupèrent la parole; j'entendis du bruit, et jetant les yeux de ce côté, tout à coup je vis s'élever sur le haut d'un rocher, à deux cents pas de moi, une figure si vénérable et si majestueuse, que je reconnus dans l'instant, (d'après tout ce qu'on m'en avoit dit), le respectable évêque de Genève; et c'étoit lui-même en effet. Il étoit vêtu d'une robe déchirée en plusieurs lambeaux et retroussée sur les genoux; il portoit un havresac sur son dos, une croix d'or étoit suspendue à son cou. Il étoit suivi d'un seul prêtre beaucoup plus jeune que lui, mais qui paroissoit n'être ni plus agile ni plus robuste. Emportée par un mouvement irrésistible, je me levai et je courus

me précipiter aux pieds du saint évêque, en m'écriant : Bénissez-moi, guérissez-moi, mon père !... Il s'arrêta, et me regardant avec attendrissement, il me fit plusieurs questions. Je lui appris qui j'étois, et je lui dis que j'avois perdu tous les objets de mon affection ; que je me trouvois seule dans l'univers, et que je n'avois pas la force de supporter cet affreux isolement.... A ces mots, l'évêque levant la tête et me montrant le ciel : Ah ! ma fille, me dit-il, le consolateur invisible et suprême veille sur nous dans tous les instans !... C'est surtout dans la solitude et dans la souffrance qu'il se communique à ses enfans avec une bonté plus particulière.... Mais je conçois vos douleurs, j'ai les miennes aussi.... j'ai perdu, il y a dix mois, la meilleure des mères !... Retournez à Genève ; j'irai vous voir, nous pleurerons ensemble !...

Comme il disoit ces paroles, nous vîmes approcher plusieurs paysans qui paroissoient le chercher : c'étoient les députés d'une vallée voisine, qui venoient le trouver pour lui apprendre que, depuis sa visite diocésaine, des rochers, s'étant détachés des montagnes, avoient écrasé

plusieurs villages et grand nombre d'habitans; qu'étant réduits par cette calamité à la dernière misère, et hors d'état de payer les tailles, ils ne pouvoient néanmoins en obtenir l'exemption, et qu'ils le supplioient d'envoyer sur les lieux pour vérifier ces choses, afin qu'il pût écrire en leur faveur (a). L'évêque offrit de partir sur-le-champ pour aller leur porter tous les secours qui dépendoient de lui. On lui représenta que, depuis sa visite, la rupture des ponts, la chute des rochers, et de grandes inondations avoient rendu les chemins impraticables. Mais, demanda l'évêque, ne venez-vous pas de ces mêmes lieux? Oui, monseigneur, répondit l'un des députés; mais nous sommes de pauvres gens accoutumés dès l'enfance à de pareilles fatigues.... Et moi, mes enfans, repartit l'évêque, je suis votre père, obligé de pourvoir par moi-même à tous vos besoins (b). A ces mots, qui firent verser des larmes de reconnoissance et de joie aux députés, ce digne pasteur se retournant vers moi, me dit que cet incident retarderoit un peu son retour à Genève, mais

(a) Historique. (b) Historique.

qu'il y seroit sûrement sous huit jours. Alors, sans perdre un instant, il leur demanda de le guider, et retournant sur ses pas, il les suivit.

Cette entrevue me procura la première consolation que j'eusse encore goûtée depuis mon dernier malheur. L'admiration soulageoit mon cœur; depuis la mort de Roquelaure, je croyois ce grand sentiment perdu pour moi!...

Je restai encore cinq ou six jours dans ma retraite, ensuite je retournai à Genève; l'évêque y arriva le surlendemain, il y fut reçu comme un père adoré: il traversa la ville à pied, dans son équipage apostolique; on sortoit des maisons pour le voir, on l'entouroit, on se pressoit autour de lui, on coupoit des lambeaux de sa robe déchirée, pour les conserver comme de précieux monumens de la charité évangélique; on recevoit, en pleurant, ses bénédictions, et en lui prodiguant tous les noms touchans qui peuvent exprimer le respect, l'amour filial et la reconnoissance: on le conduisit ainsi au palais épiscopal (a). Il vint me voir, comme

(a) On l'aimoit en effet avec cet enthousiasme.

il me l'avoit promis; je lui racontai mon histoire, et j'eus la satisfaction de voir ce saint homme pleurer avec moi l'incomparable ami que j'avois perdu: de tous les hommages rendus à sa mémoire, celui-là, sans doute, étoit le plus glorieux. L'évêque ensuite me parla de ses propres peines: Concevez, me dit-il, l'amertume dont mon âme fut remplie lorsque la mère la plus révérée, la plus chérie, voulut dans ses derniers momens n'être assistée que par moi (a)! Il me fallut prendre la fermeté d'un père de l'église avec celle à laquelle il m'avoit toujours été si doux d'obéir! il fallut exhorter à la mort celle qui m'avoit donné la vie! je lui parlois de courage, quand je sentois le mien défaillir! Pour ne pas l'affoiblir, je dévorois des larmes qui me suffoquoient et qu'elle auroit eu le droit de réclamer; et, brisé de douleur, j'étois forcé de m'échapper de temps en temps, et d'aller dans la chambre prochaine pour y pleurer en liberté dans le sein de Dieu (b). Oui, ma fille, de semblables

(a) Historique.

(b) Historique. *Voyez* ses Lettres.

douleurs, unies à la résignation, sont des tributs légitimes, il faut les payer ; mais succomber à ses peines est une foiblesse coupable, dont la confiance en la prière et la charité chrétienne doivent préserver. La religion nous offre tant de moyens de les surmonter ! Par exemple, poursuivit-il, je vous proposerai d'imiter Sainte Marie *consolatrice* (a), qui obtint ce doux surnom, parce que, jeune, belle, riche, elle consacra sa vie tout entière à soulager les pauvres et à consoler les affligés. J'ai toujours pensé que cette aimable sainte avoit elle-même éprouvé quelque grande affliction, et que, pour s'en distraire, elle imagina de se dévouer ainsi aux infortunés. Dès qu'elle découvroit une personne atteinte d'un violent chagrin, elle trouvoit le moyen de pénétrer jusqu'à elle : d'abord elle pleuroit avec elle, et devenoit son amie, elle ne la quittoit plus ; ensuite, par d'ingénieuses exhortations, elle la rappeloit doucement à la raison, et elle ne s'éloignoit d'elle que lorsqu'elle la voyoit entièrement consolée (b). Quand

(a) Qui vivoit dans le sixième siècle.

(b) Tous ces détails se trouvent dans la Vie de cette sainte.

on s'occupe ainsi des autres (et la religion seule en rend capable), on finit par s'oublier véritablement soi-même, et toutes les blessures du cœur, qui ne s'enveniment que par le soin funeste que l'on prend de les entretenir, se ferment et se cicatrisent.

Ces entretiens du pieux évêque relevoient mon âme abattue; malgré son extrême indulgence et son angélique douceur, il inspiroit tant de respect et de vénération, que l'on auroit rougi de paroître foible à ses yeux. Bientôt, voulant me tirer de ma retraite absolue, il me proposa de me mener dans sa famille : Vous ne trouverez là, me dit-il, ni tristesse, ni austérité : « Il y a des personnes, ajouta-» t-il, qui pensent bien louer une mai-» son des gens du monde, en disant que » c'est un vrai cloître, que l'on y vit » comme dans un couvent. Ces exercices » sont bons et saints; mais il faut consi-» dérer les circonstances, les lieux, les » temps, les personnes, les conditions : la » charité hors de l'ordre n'est plus cha-» rité; c'est un arbre transplanté dans une » terre qui ne lui est pas propre (a). »

(a) Ses propres paroles. *Voyez* ses Lettres.

En effet, pendant deux ans que je passai à Genève, je trouvai dans la respectable famille du saint évêque toutes les consolations dont j'avois besoin ; j'y puisai toute la force nécessaire pour supporter, sans en être accablée, les regrets d'une perte irréparable, et des souvenirs que rien n'effacera jamais de mon cœur (6).

Ici finissoit l'histoire de la comtesse de Brégi.

Cet amour héroïque et le grand caractère du comte de Roquelaure frappèrent vivement mademoiselle de La Fayette, et achevèrent de l'affermir dans la résolution de ne jamais donner son cœur et sa main à un homme médiocre.

Aussitôt que fut expiré le délai que mademoiselle de La Fayette avoit demandé pour retourner à la cour, elle alla y prendre son service. Elle retrouva avec une joie extrême à la cour une amie de son enfance et de sa première jeunesse ; c'étoit la marquise de Beaumont, qui avoit été élevée avec elle au couvent des filles Sainte-Marie du faubourg Saint-Antoine, jusqu'à l'âge de treize ans. Alors mademoiselle de La Fayette quittant le couvent pour aller chez sa tante, elles s'é-

toient séparées et perdues de vue; mais ces premières liaisons, dont le souvenir est toujours si doux, se renouent facilement : ces deux personnes se revirent avec transport. Elles avoient les mêmes principes, les mêmes sentimens, avec des caractères différens, surtout en apparence : la marquise de Beaumont, âgée de vingt-cinq ans, devenue veuve à dix-sept, après deux ans de mariage, étoit sans fortune, n'ayant pour toute existence que sa place auprès de la reine; elle étoit à la cour depuis six ans. Avec une taille élégante, une physionomie remplie de finesse et d'agrément, elle avoit un esprit naturellement observateur, mais dont la gaîté déguisoit la pénétration : on lui reconnoissoit le talent de saisir les ridicules, et non celui de juger les caractères et de discerner le motif des intentions; on prenoit sa franchise pour de l'étourderie; cependant, quoiqu'elle fût incapable de faire une fausseté, elle l'étoit également de commettre une imprudence; elle plaisoit universellement, parce que rien ne réussit mieux à la cour que le naturel parfait, qui, en général, s'y trouve toujours un peu contraint, et l'air étourdi et léger

qui peut seul y calmer une infinité d'inquiétudes et de défiances. Enfin elle avoit cette sorte de considération très-utile, que donne partout un certain tour d'esprit épigrammatique sans aigreur et vif avec mesure : la crainte d'une repartie spirituelle et piquante est dans le monde le frein le plus sûr de l'impertinence et de la méchanceté.

Mademoiselle de La Fayette alla le soir au cercle peu étendu de la reine; on y causoit avec autant d'agrément que de liberté. Mademoiselle de La Fayette obtint tous les suffrages, elle plut particulièrement à la reine : tous les hommes l'admirèrent de bonne foi; toutes les femmes lui montrèrent cette bienveillance que l'amour-propre même inspire naturellement pour les personnes qui débutent avec un grand succès. D'ailleurs, comme on n'a rien pu préparer encore pour s'y opposer, on prend le parti d'y céder de bonne grâce : on sait qu'avec un peu de temps il sera bien facile de rétracter tous ces éloges donnés avec légèreté dans le premier moment.

En sortant de chez la reine, les deux amies allèrent s'enfermer pour veiller

ensemble tête à tête et s'entretenir en liberté. La marquise de Beaumont commença par faire plusieurs portraits un peu malins, mais très-ressemblans. La duchesse de Chevreuse, dit-elle, est l'héroïne des intrigantes : car ce n'est ni par cupidité, ni même par ambition qu'elle aime l'intrigue; elle l'aime d'un amour pur et désintéressé pour l'agitation, le mouvement, les événemens qu'elle produit, enfin pour l'intrigue même. Ce qui la charme le plus n'est pas le succès d'une entreprise, c'est le plaisir de s'occuper d'une affaire mystérieuse et de la conduire avec esprit; c'est la gloire d'inventer tous les ressorts d'une machine bien compliquée, et de leur imprimer un mouvement rapide et continuel. Aussi a-t-elle été plus brillante et sûrement plus heureuse dans la disgrâce et dans l'exil qu'elle ne l'est ici, parce qu'elle intriguoit pour revenir; la voilà dans sa patrie et bien rétablie dans sa faveur; et elle languit, elle s'ennuie; la surveillance du cardinal de Richelieu déjoue toutes les intrigues, ou les fait échouer dès leur naissance; les conspirations sont épuisées, il n'y a plus rien à faire dans ce genre ni en grand ni en dé-

tail; les intrigans hors du
dinal sont consternés, découragés et dans une apathie qui les accable. Il ne faut craindre ici que l'espionnage... Quoi! dit mademoiselle de La Fayette, dans la société de la reine? — C'est là précisément qu'il est le plus actif.... — Eh! comment la reine souffre-t-elle des espions dans son intimité? — Ce sont des gens de la cour; on les connoît, c'est quelque chose. Si on les chassoit, le cardinal en gagneroit d'autres dont on seroit long-temps la dupe. Il y a de l'avantage à conserver ceux-ci. — Et qui sont donc ces indignes courtisans? — D'abord Chavigny, vendu de tout temps au ministre... — Oui, je l'avois entendu dire. — Souvent on s'amuse à le tromper: lorsqu'on veut faire savoir au roi ou au cardinal certaines choses que l'on n'oseroit leur apprendre, on a l'air de les dire étourdiment devant lui: je suis presque toujours chargée de cette espèce de rôle, que je joue à merveille, car il y a un grand plaisir à se moquer d'un délateur; mais souvent aussi il échappe en sa présence, dans la chaleur de la conversation, de véritables imprudences, et le cardinal en est instruit le lendemain.

Et les autres espions ? — Le vicomte de *** — Le vicomte de *** ! il a des manières si nobles !... — Aussi l'espionnage n'est-il pour Chavigny qu'un métier, et c'est un art pour le vicomte de ***. Chavigny rapporte grossièrement au cardinal ce qu'il a entendu; le vicomte de *** s'y prend autrement, il ne rapporte jamais une phrase positive, tout est vague dans ses délations : voilà *la dignité* du genre. Mais il fait entendre très-clairement que telle personne n'admire pas le cardinal, ou le censure; que telle autre est son ennemi : toutes ces choses sont dites avec délicatesse et non sous la forme odieuse d'avertissemens; ce sont des traits qui échappent *sans dessein* à son attachement pour le cardinal. On les comprend à merveille, on en profite, l'on hait, l'on se venge;... et l'on donne au vicomte de *** des grades, des places et des pensions. — Quel pays que celui-ci ! — Il faut y vivre et l'étudier long-temps pour le connoître; la connoissance du monde ne suffit pas ici. Tous les vices et les ridicules sont adoucis, raffinés et voilés à la cour : le naturel du ton et des manières y est en général moins parfait que dans les cercles de Paris; mais

l'affectation y est moins marquée, la fausseté s'y défie d'elle-même, elle craint des observateurs plus exercés, plus intéressés; jamais l'hypocrisie et la flatterie n'y paroissent sous des formes grossières; la fatuité ne s'y montre qu'à la dérobée et sous des traits si délicats, qu'il faut avoir des yeux bien fins pour la découvrir. Par exemple, ce vicomte de *** dont nous parlions tout à l'heure, est à Paris sans déguisement un fat, un important; il s'agit là de faire croire qu'on a du crédit, que l'on est aimé du cardinal : ici, au contraire, il faut tâcher de persuader qu'on ne prétend à rien, qu'on n'est guidé que par des vues d'honneur, des sentimens de gloire et d'attachement; aussi le vicomte de *** y apporte-t-il un autre ton, un autre maintien, un autre langage; il n'y est pas reconnoissable. — Il faut avouer qu'il y a dans tout cela un très-bon goût de dissimulation. — Et ce bon goût produit à la cour des actions extérieures et des procédés louables qu'on trouve rarement ailleurs. La bienséance y est calculée avec tant de noblesse, qu'elle y ressemble à la vertu. On ne va point ici sur les brisées d'un ami, les trahisons dans ce genre

y déshonoreroient ; et l'on y craint le déshonneur, il y seroit un obstacle invincible à la fortune. Non-seulement on n'y cache point, mais on y affiche le chagrin de la disgrâce d'un ministre pour lequel on a fait profession d'un grand attachement : on ne l'abandonne point dans ces premiers momens ; mais il est vrai que les soins qu'on lui rend dans ce cas ont un temps limité, après lequel il est permis de le négliger et de l'oublier, comme les deuils que l'on porte sans affliction, et au bout desquels, quittant le maintien de la tristesse, on cesse de se contraindre. Mais ces formes sont belles, elles préviennent des actions basses et monstrueuses, elles donnent aux mœurs une apparence estimable, et elles maintiennent des idées nobles et justes.—Il est bien naturel que dans le lieu du monde où l'on a le plus de désir et le plus d'intérêt de se faire valoir, toutes les écorces soient séduisantes, et tous les moyens de plaire et d'intéresser mieux calculés qu'ailleurs. — Oui, si tout ce qu'on voit, tout ce qu'on entend ici d'aimable et de digne d'éloge étoit produit par des sentimens vrais, ce seroit l'âge d'or de la civilisation.

Cet entretien fut prolongé très-avant dans la nuit; enfin la naissance du jour força les deux amies de se séparer.

Le lendemain amena un événement qui répandit une juste indignation dans la petite cour de la reine. On a déjà dit que la reine avoit bâti et fondé le monastère des religieuses du Val-de-Grâce; elle alloit souvent s'y enfermer sans aucune suite et y passer plusieurs jours. On rendit suspectes au roi ces pieuses retraites, en lui persuadant que la reine n'alloit s'enfermer dans ce couvent que pour y écrire en toute liberté au roi d'Espagne, son frère (a). On imagina que toutes les lettres de ce prince étoient déposées là; et le roi ordonna à l'archevêque de Paris et au chancelier Seguier de visiter ce couvent, et surtout l'appartement de la reine. En entrant dans la maison, l'archevêque défendit aux religieuses, sous peine d'excommunication, de se parler les unes aux autres; on demanda toutes les clefs, on fouilla dans toutes les cellules, et dans l'appartement

(a) Historique. On étoit alors en guerre avec l'Espagne.

[illegible]ine, avec un soin particulier; on força un coffre dont la reine avoit emporté la clef, et l'on n'y trouva que des haires, des ceintures armées de pointes de fer, des disciplines, des cilices, et des livres d'Heures (a). Il y eut une grande confusion parmi les délateurs de la reine. Cet étrange éclat ne servit qu'à faire connoître toute la piété de cette princesse, piété d'autant plus touchante, que jusqu'alors elle en avoit soigneusement caché l'austérité. Ce triomphe de la reine causa au roi un extrême embarras, qui produisit en lui l'effet ordinaire de le rendre moins accessible et plus sauvage que de coutume. Cette aventure, en indignant mademoiselle de La Fayette, augmenta son aversion pour le roi, qu'elle n'avoit pas encore aperçu, quoiqu'elle fût depuis plusieurs jours à la cour. Comme elle exprimoit, un soir, à madame de Beaumont tout ce qu'elle pensoit à cet égard : Eh bien, lui dit la marquise, quand vous l'aurez vu, vous ne parlerez pas ainsi.—Je penserai toujours de même

(a) Historique. *Mémoires de madame de Motteville.*

— Premièrement, il est bien b[illegible] — Oui, on le dit; mais qu'importe, avec un tel caractère?... — Une pâleur intéressante, de beaux cheveux bruns naturellement bouclés, des traits réguliers, un air mélancolique, une taille élégante et noble, enfin, la figure d'un héros de roman (a).... — Ce héros-là ne sera jamais le mien: mauvais fils, mauvais mari, roi fainéant.... — Il a beaucoup d'esprit (b). — Il en est plus condamnable... — Ceux qui l'approchent disent qu'il est sensible. — Il a abandonné tous ses amis. — On lui a prouvé qu'ils le trahissoient. — Il semble que l'amitié d'un souverain imprime sur celui qui en est honoré un caractère auguste et sacré, qui doit, dans toutes les suppositions, préserver d'une mort ignominieuse: aussi a-t-on reproché à Henri le Grand d'avoir laissé périr sur un échafaud celui qu'il avoit tant aimé, celui auquel il avoit sauvé la vie dans les combats! Cependant, jamais sujet n'a été plus coupable que le maré-

(a) Voyez les *Mémoires de madame de Motteville.*

(b) Tous les Mémoires le disent.

chef [illegible] Biron : le roi lui dit qu'il savoit tout, qu'il avoit les preuves de son crime (ce qui étoit vrai); qu'il ne lui demandoit qu'un aveu sincère, qu'alors il pardonneroit tout. Biron persista à nier, le roi le livre à la justice; et néanmoins, toute l'Europe a pensé que ce grand roi, par respect pour une ancienne amitié si intime et si tendre, auroit dû, après le jugement, lui faire grâce et l'arracher à l'échafaud. Comment donc excusera-t-on l'abandon et la mort de Chalais (a)? — Chalais étoit plutôt le favori de Monsieur que celui du roi.. — Enfin, vous aimez le roi! — Il est beau, spirituel et brave; comment voulez-vous qu'une femme ne s'intéresse pas à lui? D'ailleurs il a de grandes vertus, des mœurs d'une pureté parfaite, un grand fonds de justice. — Un roi foible et paresseux ne sauroit être juste. — Une piété sincère... — Très-mal entendue : je vous avoue que je ne crois pas à la piété qui ne donne pas les vertus

(a) Et moins encore celle du grand écuyer Cinq-Mars; mais le supplice de celui-ci n'eut lieu que long-temps après, et un an avant la mort du roi.

de son état. — Il a été amoureux et de l'amour le plus chaste, le plus pur, ou, pour mieux dire, c'étoit une amitié tendre et parfaite... — Pour mademoiselle de Hautefort? Mais s'il l'eût aimée, elle auroit réformé son caractère, elle auroit élevé son âme... — Elle n'en prit pas la peine. — Pourquoi donc recevoit-elle ses confidences? — Pour en faire sa cour à la reine, pour s'en vanter, pour s'en moquer... — Cela est affreux. Pauvre prince! Il est malheureux en effet... — S'il alloit prendre pour vous le sentiment qu'il eut pour mademoiselle de Hautefort?—Mais quelle idée! quelle folie!... — Pourquoi? vous êtes si belle, vous avez l'air si sage!... Je sais qu'hier, à son coucher, on a beaucoup parlé de vous. — Bon! quel conte!... — Demandez-le au commandeur de Jars : le roi, malgré son indolence habituelle, a fait mille questions sur vous; le commandeur a vanté votre esprit, le comte de Soissons a fait l'éloge de votre beauté, le comte de la Meilleraye a loué votre douceur, votre modestie, votre maintien, et le roi a conclu que vous étiez une personne charmante et parfaite. Soyez sûre qu'il vous remar-

que. En attendant, vous avez déjà fait une brillante conquête. — Comment? — Celle du comte de Soissons : il est déjà éperdûment amoureux de vous. — Je n'en crois rien; mais un tel amour m'offenseroit beaucoup; l'alliance d'une princesse est la seule qui puisse convenir à un homme de sa naissance et de son rang: on sait combien il est ambitieux, et que d'ailleurs ses mœurs ne sont ni pures, ni réglées... — Il est vrai; mais il a la tête vive, de la grandeur d'âme; il est très-susceptible d'exaltation... Avec tout cela l'amour peut mener loin : Eh ! seroit-ce une folie que de s'enthousiasmer pour une particulière d'une naissance illustre, qui seroit également belle, spirituelle et vertueuse? Vous avez le cœur libre : si j'étois à votre place, je voudrois le subjuguer, l'enchaîner, et je deviendrois comtesse de Soissons. — Mais, ma chère amie, vous extravaguez tout-à-fait ce soir... — Point du tout, je parle très-raisonnablement : quand je réfléchis à toutes vos perfections, quand je vois la sensation extraordinaire que vous produisez ici, je me sens pour vous une ambition démesurée. Et vous, n'en avez-

vous donc point?.... — Oui, je pourrois en avoir, mais elle ne seroit pas commune. — Ce que je vous propose là seroit d'un assez grand genre.... — Je ne le trouve pas : séduire un homme léger, dont on estime peu la conduite, l'entraîner à former des nœuds mal assortis, abuser de sa passion sans la partager, c'est un triomphe qu'une coquette artificieuse pourroit obtenir; il ne me tente pas. Il faudroit à mon cœur un grand sentiment, et à mon ambition le but le plus élevé... — Vous êtes difficile; mais si le comte de Soissons parvenoit à vous plaire, il est aimable; s'il gagnoit ce cœur si noble et si fier?... — Alors je ne verrois plus que sa gloire, je n'aurois plus d'ambition que pour lui, et je ne l'épouserois point... A ces mots, la marquise s'attendrit, et prenant une des mains de mademoiselle de La Fayette qu'elle serra dans les siennes : Je conçois ce dernier sentiment, lui dit-elle en soupirant, et quand vous saurez mon histoire, vous verrez que je suis capable aussi de m'immoler pour ce que j'aime. Mademoiselle de La Fayette aurait bien voulu connoître cette histoire, mais il

étoit trop tard pour entreprendre ce récit. D'ailleurs, ajouta madame de Beaumont, notre quartier de service auprès de la reine sera fini dans quinze jours, nous aurons une semaine entière de liberté ; nous pourrons alors disposer à notre gré de nos loisirs, et je satisferai votre curiosité.

Deux jours après cet entretien, mademoiselle de La Fayette, avec la permission de la reine, alla à Paris, menée par mademoiselle de Guise, pour s'y réunir aux dames de charité, et les suivre dans une de leurs visites à l'Hôtel-Dieu. Cette pieuse association, composée des dames les plus distinguées de la cour et de la ville, et sous la direction de Saint Vincent, alloient à l'Hôtel-Dieu pour y porter aux malades des consolations religieuses et des rafraîchissemens, et pour y former, par leur exemple, les jeunes Sœurs grises nouvellement instituées à conduire et à soigner les malades. Ces dames, parmi lesquelles il y en avoit un grand nombre de très-jeunes, louèrent, auprès de l'Hôtel-Dieu, une chambre pour y préparer le linge, les bouillons, les rafraîchissemens nécessaires aux malades.

Elles établirent dans cette chambre des filles de charité chargées de faire et de garder toutes ces choses. Tous les jours cinq dames de l'association alloient le matin donner des bouillons et des rôties au sucre aux malades; et dans l'après-midi, toujours suivies des Sœurs grises, elles y retournoient pour y porter des fruits et des confitures (a); et c'est ainsi que la seule charité chrétienne sait joindre à la solidité des bienfaits tout le charme et toute la grâce des attentions les plus délicates et les plus recherchées.

Mademoiselle de Guise et mademoiselle de La Fayette, nommées pour remplir ces sublimes fonctions, se rendirent à l'Hôtel-Dieu avec trois autres dames: là, mademoiselle de La Fayette, ainsi que ses compagnes, retroussa ses manches, mit sur sa robe de deuil un grand tablier de toile blanche, et prit une corbeille remplie de fruits (b). Ce vêtement, qui annonçoit des actions si touchantes, devoit ajouter un charme de plus à la figure

(a) Historique. *Vie de Saint Vincent*, par Abelli, évêque de Rodez.

(b) Tel étoit en effet le costume de ces dames.

de toutes les femmes; mais il embellit particulièrement mademoiselle de La Fayette, dont les bras et les mains étoient de la plus rare beauté. Elle parcourut ainsi avec ses compagnes toutes les salles, s'arrêtant à chaque lit pour distribuer les rafraîchissemens et pour parler aux malades avec une tendre affection. Comme elles étoient au milieu de la dernière salle, elles entendirent une rumeur qui annonçoit un événement, et presque aussitôt on accourut pour leur dire que le roi venoit visiter l'hôpital, et qu'il alloit paroître. Mademoiselle de La Fayette, qui ne l'avoit point encore vu, l'attendit avec une curiosité qui lui donna une sorte d'émotion. Tout à coup les deux battans des portes s'ouvrirent, et l'on annonça le roi. Il n'étoit suivi que du duc de Bellegarde, du marquis de Souvré et du comte de la Meilleraye. Mademoiselle de La Fayette, qui étoit derrière mademoiselle de Guise, s'avança précipitamment pour le voir; mais ses yeux rencontrant au même moment ceux du roi, elle se retira en rougissant. Néanmoins elle observa qu'il parloit tout bas au comte de la Meilleraye; elle devina qu'il faisoit une question, et

qu'elle étoit l'objet de cette question : car, la modestie d'une femme, quelque parfaite qu'elle puisse être, ne l'empêche jamais de remarquer ce qui peut être à son avantage. Elle trouva l'extérieur du roi tel que le lui avoit dépeint madame de Beaumont; elle pensa même qu'il étoit impossible de donner une idée de la douceur et du charme touchant de son regard et de sa physionomie. Le roi s'avança, il parla d'abord à mademoiselle de Guise, ensuite à mademoiselle de La Fayette, en la désignant par son nom. Il lui dit un mot obligeant et plein de grâce sur l'action qu'elle faisoit, et se retournant vers les autres dames, il fit une application générale de cet éloge; il parcourut toutes les salles : les Dames qui avoient le droit d'en faire les honneurs le suivirent partout; il leur adressa souvent la parole, et il examina tout avec intérêt. Cette visite inattendue causa une joie universelle dans l'hôpital, et parut ranimer tous les malades. Mademoiselle de La Fayette, témoin de l'effet que produisoit la présence du roi, en fut vivement attendrie; plus d'une fois ses yeux se remplirent de larmes. Le roi, en s'en

allant, laissa une somme considérable, avec ordre de la remettre au saint fondateur de ce pieux établissement.

Lorsque le roi fut en voiture, il parla au comte de la Meilleraye de mademoiselle de La Fayette, et avec une expression qu'on ne lui voyoit jamais. Elle avoit en effet produit sur son cœur une profonde impression, et laissé dans son imagination un souvenir ineffaçable. Comment auroit-il pu oublier cette première entrevue? il avoit vu cette figure si brillante et si belle sous la forme angélique de la piété compatissante et secourable, et de la bonté la plus touchante!... Louis se décida à sortir enfin de sa solitude, et le soir même il parut au cercle de la reine. En y entrant, ses yeux cherchèrent mademoiselle de La Fayette; ses habits de deuil et l'extrême simplicité de sa parure, dénuée de toute espèce d'ornement, auroient suffi pour la faire distinguer au premier coup d'œil, au milieu d'un cercle de femmes vêtues des plus riches étoffes et surchargées de diamans. La reine appela mademoiselle de La Fayette pour la présenter au roi, qui sourit et dit obligeamment qu'elle s'étoit *présentée* elle-

même le matin et de la manière la plus intéressante. Il parla de l'Hôtel-Dieu, et loua avec effusion de cœur la piété des Dames de charité. Après cette conversation générale, il s'approcha de mademoiselle de La Fayette, et il lui parla pendant plus d'une demi-heure de la comtesse de Brégi, dont il vanta la vertu, et de la sœur de la comtesse, qu'il appela une héroïne. Mademoiselle de La Fayette, en entendant faire ainsi l'éloge de personnes dont elle révéroit et chérissoit la mémoire, répondit avec l'expression de la reconnoissance et de la sensibilité; elle acheva de charmer Louis, qui, n'osant prolonger davantage cet entretien, s'éloigna d'elle en soupirant, mais qui resta toute la soirée, chose qu'il ne faisoit jamais. Il parla à toutes les femmes avec une douceur et un agrément qui furent remarqués : car dans un cercle on n'est jamais plus aimable avec tout le monde, que lorsque l'on a un désir passionné de plaire à une seule personne. Les louanges les plus flatteuses et les plus enivrantes sont celles que l'on reçoit unanimement devant l'objet qu'on aime.

Le roi revint le lendemain au cercle de

la reine ; il y fut encore plus aimable que la veille, et surtout plus occupé de mademoiselle de La Fayette. Les événemens politiques agitoient en cet instant tous les esprits ; les Espagnols faisoient en France des progrès effrayans : ils effectuoient une descente en Provence, et l'on venoit d'apprendre que d'un autre côté ils avoient pris Corbie en Picardie. Louis avoit annoncé le matin, au conseil, qu'il alloit partir sans délai, et se mettre à la tête des troupes pour repousser les Espagnols. On manquoit d'hommes et d'argent : la situation de la France étoit si alarmante, que le génie de Richelieu en fut épouvanté, il eut un moment la pensée de se retirer des affaires ; le cardinal de la Vallette ranima son courage et ses espérances, et pour la gloire de la France ce grand ministre garda la souveraine autorité (a). Louis, à la veille de son départ pour l'armée, dans un moment si critique, fixa sur lui tous les yeux et excita un intérêt général ; on se rappela le courage brillant qu'il avoit déjà montré à la guerre, et particulière-

(a) Historique.

ment au siége de Royan en Saintonge, où il monta quatre fois sur la banquette pour reconnoître la place, avec un péril évident de sa vie (a) : on se rappeloit encore la valeur dont il avoit donné dans le même temps des marques si éclatantes, en Poitou, lorsqu'à minuit, à la tête de ses gardes, il passa dans l'île de Rhé et en chassa Soubise, après avoir défait les troupes qui défendoient ce poste important (b). Mademoiselle de La Fayette, durant toute la journée, avoit entendu conter avec détail tous ces traits et beaucoup d'autres du même genre. Elle ne voyoit plus en lui qu'un héros intéressant. Elle oublioit sa foiblesse et ses torts ; elle ne pouvoit penser qu'à son courage, à ses qualités aimables et aux périls qu'il alloit courir ; l'air toujours mélancolique, mais serein, et le maintien calme du roi, ajoutèrent à l'intérêt qu'il lui inspiroit en secret. Le roi annonça publiquement qu'il partiroit aussitôt que l'on auroit complété la levée de vingt mille hommes que l'on faisoit à Paris par son ordre ; il dit qu'elle

(a) Historique. (b) Historique.

seroit presque toute composée de domestiques et d'apprentis ouvriers (a), et il ajouta que cette petite armée n'en seroit pas moins bonne, parce que tout François, au besoin, devient un excellent soldat.

La reine et presque toutes les dames étant au jeu, le roi s'assit à côté de mademoiselle de La Fayette, qui ne jouoit pas, et il s'entretint long-temps avec elle. Mademoiselle de La Fayette parloit en général de la tristesse que laisse à ceux qui restent un départ pour la guerre. Heureux, dit le roi, ceux qui sont personnellement regrettés!... Ils ont un motif de plus d'aimer la gloire : on doit la rechercher avec ardeur quand elle peut honorer l'objet qu'on aime!... mais lorsqu'on n'est point aimé, le courage est sans mérite et sans récompense.... Ces paroles attendrirent mademoiselle de La Fayette; le roi le remarqua, il la regarda fixement, et après un moment de silence, reprenant la parole : J'espère, lui dit-il d'une voix basse, que nous reprendrons cet entretien.... je le désire vivement.... A

(a) Ce qui fut en effet.

ces mots il s'éloigna sans attendre de réponse. Mademoiselle de La Fayette le suivit des yeux avec émotion, et elle éprouva dans tout le reste de la soirée une distraction invincible. Lorsqu'elle se trouva seule avec la marquise de Beaumont, cette dernière lui dit que tout le monde pensoit que le roi étoit amoureux d'elle, mais à sa manière, poursuivit-elle, d'un amour chaste et timide, auquel même, dans sa pensée, il ne donnera jamais ce nom profane. Le comte de la Meilleraye assure qu'il a pour vous *tous les symptômes d'une grande passion*, et qu'il ne les avoit point pour mademoiselle de Hautefort, qu'en effet il n'aima que foiblement. Je ne connois point le roi, répondit mademoiselle de La Fayette; mais j'avoue que j'ai perdu beaucoup de mes préventions contre lui, parce que je crois entrevoir qu'on l'a toujours mal jugé. Il a des principes trop austères pour se livrer à une passion criminelle; il est capable d'amitié, il auroit besoin d'ouvrir son cœur : on a abusé de sa confiance, peut-être cherche-t-il la vérité, peut-être est-il digne de l'entendre; s'il me la demande, je ne la lui dissimulerai pas... —

J'en suis bien certaine; et si vous pouviez lui donner le courage de régner par lui-même et de secouer le joug du cardinal; quel service vous rendriez à la France!... — Nous parlons là de chimères; le roi ne me consultera point, ne me demandera point la vérité; d'ailleurs il va partir!.... — Eh bien! il vous retrouvera à son retour... — Laissons là cette folie... Mais plaignons ce prince, brave, sensible, spirituel, qui remplit si mal sa destinée! On voit qu'il le sent, qu'il souffre et qu'il est malheureux!... S'il eût eu un véritable ami, il auroit peut-être remplacé dignement Henri IV!... Cette réflexion est affligeante! — Espérons encore, il est bien jeune! — On dit qu'il a parlé ce matin avec beaucoup de fermeté aux députés du parlement, qui a refusé d'enregistrer les édits qui doivent procurer les sommes nécessaires pour soutenir la guerre. — Oui. « L'argent que je demande, leur a-t-il dit, n'est ni pour le » jeu, ni pour de folles dépenses; ce n'est » pas moi qui le demande, c'est l'intérêt » et la gloire de la nation. Ceux qui » s'opposent en cela à mes volontés me » font plus de mal que les Espagnols;

» mais je trouverai bien le moyen de me » faire obéir (a). » — Il y a pourtant de l'énergie dans ce discours!... Ah! j'en suis persuadée, on ne le connoît pas!...

Les jours suivans, le roi vint régulièrement chez la reine, et y parut toujours aussi occupé de mademoiselle de La Fayette; mais sa timidité ne lui permit pas de s'entretenir long-temps de suite avec elle, car il s'aperçut qu'on l'observoit avec curiosité. La veille de son départ pour l'armée, il alla le matin chez la reine, et en sortant de chez cette princesse il s'arrêta dans le cabinet où étoient les filles d'honneur; il s'approcha de mademoiselle de La Fayette, qui étoit avec une de ses compagnes dans l'embrasure d'une fenêtre; cette compagne s'éloigna, le roi prit sa place, et il ordonna à mademoiselle de La Fayette de s'asseoir à côté de lui. Mademoiselle de La Fayette, se trouvant à une grande distance de ses compagnes et pour ainsi dire tête à tête avec le roi, se rappela avec une extrême émotion qu'on lui avoit dit que c'étoit

(a) Historique. Le parlement finit par enregistrer presque tous les édits.

ainsi qu'il s'entretenoit avec mademoiselle de Hautefort durant sa liaison avec elle... Je viens, lui dit le roi, d'une voix basse et tremblante, je viens vous faire mes adieux... A ces mots, mademoiselle de La Fayette s'incline sans avoir la force de répondre; elle baisse les yeux, et Louis tressaille en voyant deux larmes couler sur ses joues... J'ai eu dans ma vie, poursuivit-il, peu de momens de bonheur, mais celui-ci en est un... A ces paroles, prononcées d'une voix plus basse et plus émue encore, mademoiselle de La Fayette, aussi embarrassée qu'attendrie, répondit que tous les cœurs françois exprimeroient le sentiment qu'elle éprouvoit, si le roi daignoit les interroger. Non, mademoiselle, reprit Louis, je ne veux parler qu'au vôtre... et si j'y trouve l'amitié que j'ai jusqu'ici cherchée vainement, ma confiance entière en sera le prix... Peut-être alors, en connoissant mon caractère, ma situation et mes malheurs, approuverez-vous beaucoup de choses que j'ai été forcé de faire, et qu'on a fort injustement blâmées. Mais je pars demain.... J'emporte une douce idée... Conservez-

moi cette sensibilité touchante,... si le ciel me ramène, elle fera ma consolation...

Cet entretien fut interrompu par la duchesse de Chevreuse, qui, sortant de la chambre de la reine, traversa le cabinet. Le roi, qui s'étoit levé en entendant ouvrir la porte, s'avança vers la duchesse, et lui parla avec embarras; la duchesse saisit ce moment de trouble pour lui demander une grâce; cette sollicitation, qui éloignoit toute idée de ce qui venoit de se passer, ôta au roi tout son embarras; et par reconnoissance il accorda sur-le-champ de très-bonne grâce ce que la duchesse demandoit. Lorsqu'il fut sorti, la duchesse alla s'asseoir en riant auprès de mademoiselle de La Fayette, qui s'étoit remise, avec l'air d'une grande application, à travailler à un petit ouvrage de tapisserie. Elle demanda en souriant à la duchesse d'où venoit sa gaîté : C'est, répondit la duchesse, que je viens d'avoir une présence d'esprit admirable ; et, comme vous débutez à la cour, je veux vous conter ce trait pour votre instruction. Le roi, sans me haïr, ne m'aime point, et il craint un peu mon caractère

inconsidéré et mon humeur moqueuse; certainement, de toutes les personnes qui pouvoient interrompre sa conversation avec vous, je suis celle qui a dû le plus lui déplaire : il s'est avancé vers moi avec un maintien décomposé; j'ai senti dans l'instant le parti que je pouvois tirer de cette occasion favorable; je sais qu'on est toujours obligeant quand on a peur, surtout dans le premier mouvement..... Je lui ai sur-le-champ demandé une grâce très-importante pour moi, et, comme je l'avois prévu, il n'a pas balancé à me l'accorder. J'en serai reconnoissante, je ne conterai cette petite aventure à personne; mais convenez que cela est charmant. Mademoiselle de La Fayette ne convint de rien, elle feignit même de ne rien comprendre à ce que disoit la duchesse, elle s'efforça de donner le tour le plus simple à la préférence si marquée que la roi montroit pour elle. La duchesse se moqua de sa réserve, de sa prudence : Au retour du roi, dit-elle, nous reprendrons cet entretien, je vous donnerai de bons conseils; et si vous voulez me croire, en moins de six mois vous bouleverserez toute la cour, qui a grand besoin d'une

entière régénération. Elle est dans une étonnante apathie, rien n'y va, tous les ressorts en sont paralysés ; il faut lui redonner du mouvement et de la vie, et rien n'est plus facile si vous consentez à suivre avec exactitude le plan que je vous tracerai. Mademoiselle de La Fayette ne prit que comme une plaisanterie ce discours très-sérieux de la duchesse de Chevreuse.

Aussitôt que mademoiselle de La Fayette fut débarrassée de cet entretien, elle prit un prétexte pour se retirer, et elle alla s'enfermer, afin de réfléchir, seule, sans contrainte, à ce dernier adieu du roi. Enfin le roi s'étoit expliqué clairement. Il avoit besoin d'une amie, il venoit d'en annoncer le choix et de promettre *une entière confiance ;* ses principes religieux étoient si bien connus, que sa liaison avec mademoiselle de Hautefort n'avoit pas donné lieu à la moindre médisance ; il y auroit donc une pruderie ridicule à repousser son amitié, et même une sorte d'indécence à lui supposer d'autres sentimens que ceux qu'il montroit avec tant de candeur et de simplicité. Enfin, il assuroit qu'on ne connoissoit ni

son caractère, ni les motifs de sa conduite : combien on étoit disposé à le croire ! avec quelle sincérité on abjuroit toutes les préventions qu'on avoit eues contre lui !... L'objet qui plaît, qu'on trouve aimable et dont on se croit aimé, possède tous les plus puissans moyens de persuasion. Mademoiselle de La Fayette ne pouvoit s'abuser sur la paresse extrême de Louis ; mais elle avoit de si bonnes raisons à lui donner pour l'en faire triompher ! ce défaut à vaincre ne refroidissoit pas son imagination ; au contraire, les femmes aiment les créations : corriger, perfectionner, inspirer, c'est agir, dominer et régner ; c'est le seul empire légitime et glorieux que la nature ait accordé aux femmes, et que les lois ne puissent leur ôter. Avec quelle vertueuse liberté et quelle énergie Mlle de La Fayette se promettoit de parler au roi lorsqu'il lui ouvriroit son cœur ! sans doute, il n'avoit pas au fond la foiblesse qu'on lui reprochoit : ne venoit-il pas de parler au parlement avec une grande fermeté ? n'en montroit-il pas beaucoup en continuant la guerre avec vigueur, et en allant se mettre à la tête de ses troupes ! Avec son

esprit, sa sensibilité et de bons conseils, pourquoi n'égaleroit-il pas la renommée de son père? pourquoi même ne le surpasseroit-il pas? L'amitié lui feroit acquérir son activité, sa constance pour le travail; il avoit son courage, ses lumières, et il avoit de plus que Henri IV des principes et des mœurs d'une pureté parfaite; enfin, s'il est beau d'obtenir l'estime et la confiance d'un héros, il est encore plus beau d'en former un digne de l'admiration de l'univers.

Toutes ces idées séduisantes étoient encore un peu vagues dans la tête de mademoiselle de La Fayette; mais elles y germoient, elles devoient bientôt s'y développer, et porter jusqu'à l'enthousiasme ses sentimens et ses espérances.

Le roi partit le lendemain à la pointe du jour, et presque tous les courtisans de tout âge le suivirent. Après ce départ, on vit pendant plusieurs jours beaucoup de femmes afficher avec exagération des inquiétudes légitimes; plusieurs trahir, malgré elles, des douleurs secrètes qu'il auroit fallu cacher. Cette affectation d'un côté, et cette contrainte de l'autre, répandirent sur la cour le nuage le plus

sombre de tristesse et d'ennui... On finit cependant par convenir qu'il falloit essayer de se distraire; et sans avouer jamais qu'il fût possible encore de s'amuser, on rechercha bientôt les amusemens avec toute l'ardeur accoutumée.

Mademoiselle de la Fayette profita de quelques jours de liberté pour aller à Vincennes, dans la maison de campagne que lui avoit laissée sa tante. Elle y mena la marquise de Beaumont. Un soir se trouvant seule avec elle, et lui rappelant la promesse qu'elle lui avoit faite de lui confier les principaux événemens de sa vie: J'y consens, lui dit la marquise; mais je vais vous révéler le plus important de tous mes secrets, un secret que l'honneur et l'amour me prescrivent de cacher, surtout à l'objet qu'il intéresse le plus: ainsi, donnez-moi votre parole de le garder fidèlement. Mademoiselle de La Fayette fit la promesse qu'exigeoit son amie, et la marquise raconta son histoire en ces termes.

HISTOIRE

DE LA MARQUISE DE BEAU[illegible]

Mariée à quinze ans et quelques mois à un homme de cinquante, je me trouvai fort heureuse d'épouser un honnête homme, riche, aimable, et d'un excellent caractère. Je sortois du couvent avec toute l'innocence d'une pensionnaire qui n'a pu connoître le monde, qui n'a jamais été aux spectacles, et qui n'a d'autre idée de la dissipation que celle qu'ont pu lui donner les récréations des classes de son couvent. Je regrettai mes bonnes religieuses et compagnes; mais, à dire le vrai, je fus bien distraite de ma dou-leur par la joie de recevoir de beaux habits et une élégante corbeille, et par le plaisir de faire une infinité de petits présens à mes amies. N'ayant jamais porté que notre petit habit de bure noire de pensionnaire, et notre coiffure et notre pélerine de batiste, je fus bien émerveillée en me voyant dans un miroir avec une belle robe de drap d'argent et des pierreries. Le lendemain de mon mariage, on me

ment dans une terre en Bourgogne, à soixante-dix lieues de Paris ; nous y arrivâmes à midi; on nous attendoit. Une cavalcade de paysans vint au-devant de nous; plusieurs d'entre eux tenoient des fusils et de vieilles carabines chargées à poudre, qu'ils tirèrent en l'air pour nous faire honneur. Je traversai notre village avec toute la fierté d'un conquérant qui fait son entrée dans une ville soumise; tous les habitans étoient sur le pas de leurs portes, et crioient à l'envi les uns des autres: *Vive notre bon seigneur et notre jeune dame!* Un vif attendrissement se mêla à mes sentimens de vaine gloire, et je ne pus retenir mes larmes : dans cette heureuse disposition, j'admirai profondément la majesté de notre avenue de vieux ormes, trois fois plus longue et plus large que la belle allée du jardin de mon couvent; l'aspect de notre antique château et de ses tourelles ne me causa pas moins d'admiration; et mon ravissement fut au comble lorsque toutes les jeunes filles du village, vêtues de blanc, m'apportèrent des bouquets, et que les bonnes vieilles vinrent m'offrir des galettes, de petits fromages et des œufs.

L'éducation qu'on nous donne est bien calculée pour notre bonheur; la solitude du couvent, l'ignorance absolue des plaisirs factices du grand monde, nous préparent les jouissances les plus douces et les plus pures, surtout dans la classe de la noblesse, dont toutes les femmes qui ne sont point attachées à la cour sont destinées à passer la plus grande partie de leur vie dans leurs terres.

Le lendemain de mon arrivée en Bourgogne fut encore un enchantement pour moi; je m'installai dans le vaste appartement de la dame du château; je reçus les hommages du vénérable intendant, qui me parla avec délices de la feue marquise, ma belle-mère : il me parut si vieux, qu'il me sembloit qu'il auroit pu me parler de même de tous les ancêtres de la famille; il me présenta tous les principaux domestiques; j'étois bien fière, en pensant que j'allois régner souverainement sur tant de monde. Je parcourus toute la maison et les bassès-cours, et les potagers et le parc, dont les superbes charmilles s'élevoient jusqu'aux nues; je vis qu'il me faudroit au moins huit jours pour bien connoître mon nouvel empire.

Je reçus la visite de mon curé, que j'avois déjà vu le matin dans son presbytère, et ensuite à l'église, où j'avois été reçue avec pompe; le soir, ce bon pasteur vint bénir ma chambre (a); et à neuf heures, j'allai dans la galerie des ancêtres, où l'on me présenta le livre d'Heures dans lequel je devois lire tout haut la prière à la maison rassemblée (b). Les jours suivans on me mena chez nos voisins, qui me reçurent avec la plus aimable cordialité. Dans toutes ces courses je sentis s'accroître mon estime et mon affection pour M. de Beaumont, en voyant combien il étoit chéri et révéré de ses domestiques et de ses vassaux, combien ses voisins avoient pour lui de considération et d'amitié. Je passai ainsi deux ans dont le souvenir me sera toujours cher. Au bout de ce temps nous fîmes un voyage à Paris, et M. de Beaumont obtint pour moi une

(a) Cérémonie qui se faisoit toujours dans ce temps, le jour ou le lendemain de l'arrivée d'une dame de château nouvellement mariée.

(b) Coutume qui s'observoit encore régulièrement dans les châteaux et même dans les maisons de campagne, vers le milieu du dernier siècle.

place auprès de la reine. J'arrivai à la cour à dix-sept ans, mais avec un guide éclairé, que j'aimois et que je révérois. J'apportai dans ce pays, où tout devoit me paroître si nouveau, une grande timidité, qui pendant long-temps me fit garder un profond silence; un esprit peu cultivé, mais des idées justes, de la droiture et des goûts simples, que les amusemens raffinés du grand monde ne m'ont jamais fait perdre. Malgré ma jeunesse, à l'aide des sages réflexions de M. de Beaumont, je jugeai dès lors beaucoup mieux qu'une infinité de personnes qui avoient une grande expérience, parce qu'elles étoient aveuglées par leurs prétentions et par la coquetterie, tandis que j'observois tout avec calme, curiosité, et que sans passions et sans illusions je discernois sans peine la vérité, parce que tout ce qui étoit faux me paroissoit grossier et me frappoit. La droiture et la simplicité, avec un peu d'esprit naturel, donnent des lumières dont on ne se défie point, et qui sont surprenantes, surtout lorsqu'on débute dans le monde à l'âge que j'avois alors : à cet âge le tact est moins fin, mais l'instinct est plus sûr. Toutes mes premières im-

pressions étoient justes; tous les gens qui me déplaisoient à la première vue étoient au fond ou vicieux, ou ridicules. Par la suite j'ai réfléchi avec plus de finesse; dans aucun autre temps je n'ai aussi bien jugé.

J'étois à la cour depuis huit mois, lorsqu'un événement aussi inattendu que douloureux m'en éloigna pour un an. M. de Beaumont fut tout à coup attaqué d'une fluxion de poitrine, et y succomba le cinquième jour... Je perdois l'ami le plus cher et le plus respectable; je restois sans enfans, sans guide, sans fortune, et je n'avois pas dix-huit ans! La reine me permit d'aller passer un an dans la retraite. La comtesse de ***, sœur et légataire de M. de Beaumont, m'emmena dans la terre, en Bourgogne, dont elle héritoit. J'éprouvai les sensations les plus douloureuses en me retrouvant dans ce château où je n'étois plus qu'une étrangère. Les bons paysans me reçurent avec une sensibilité qui me toucha d'autant plus, que ces témoignages d'amour étoient tout-à-fait désintéressés, et qu'ils honoroient surtout la mémoire de leur vertueux seigneur. Mais il est vrai qu'en général la

reconnoissance dans toute sa pureté semble s'être réfugiée dans cette classe intéressante, et je suis persuadée que sa dépendance même ajoute à cette gratitude qui leur donne tant d'autres vertus : l'autorité dont on n'abuse point inspire une vénération qui exalte tous les sentimens. Que seroit la piété filiale sans le respect? Et je crois que si jamais les paysans cessoient d'être vassaux des possesseurs de terres, quelque bien que leur fissent ces derniers, loin de les aimer, ils envieroient leurs richesses, et ils deviendroient insolens et ingrats.

Les premières semaines que je passai dans ce château furent bien pénibles ; mais ensuite les caresses, les soins et la tendresse de la comtesse affoiblirent peu à peu ces douloureuses impressions : la comtesse de *** a des vertus, mais son caractère est impérieux, elle n'aime véritablement que ceux qu'elle gouverne ; son amitié assure une protection active, en même temps elle entraîne toujours une dépendance entière. La comtesse ne connoissoit que ma douceur ; elle m'avoit vu avec son frère une soumission qui ne s'étoit jamais démentie, et sans réfléchir aux motifs de

cette juste obéissance, elle imagina que je me soumettrois de même à toutes ses volontés. Elle la trouva parfaite dans tous les petits rapports de société, et pendant cinq mois nous vécûmes ensemble dans une intimité dont rien ne troubla la douceur. L'intérêt qu'elle prenoit à mon sort étoit si vif, qu'elle résolut de faire ma fortune, et elle imagina de me remarier à un parent éloigné de son mari, le baron d'Urbin, âgé de trente-huit ans, qui n'avoit pour tout mérite que des richesses immenses acquises par des héritages inattendus. Nouveau possesseur de cette fortune, il n'avoit pour héritiers que des collatéraux qu'il n'aimoit pas. La comtesse, qui l'avoit invité à venir dans son château, dirigea son choix sur moi; mais comme elle me voyoit sincèrement affligée, elle convint avec le baron qu'il ne me parleroit de ses sentimens que lorsque mon deuil seroit fini. En attendant, le baron déploya auprès de moi tous ses moyens de plaire, et la comtesse ne laissoit pas échapper une occasion de faire l'éloge de sa bonté et de son excellent caractère. Malgré tous ses soins, j'étois beaucoup moins frappée de ses qualités

morales que de ses désagrémens et de son manque absolu d'esprit. J'entrevoyois les desseins de la comtesse, je n'avois nulle envie de les seconder; mais, pour retarder une explication orageuse, je feignis de n'en avoir aucun soupçon.

J'étois depuis dix mois en Bourgogne, lorsqu'il nous survint un nouveau voisin que je ne connoissois point; le comte de Melcy acheta une superbe terre à deux lieues de la nôtre. C'étoit un homme de cinquante-deux ans, très-riche, très-ambitieux, avare par caractère, fastueux par vanité, et qui n'avoit qu'un fils unique, âgé alors de vingt ans, et qui est ce même Saint-Ibal que vous voyez aujourd'hui attaché au comte de Soissens... Il vint avec son fils faire une visite à ma belle-sœur, qui le reçut comme un ancien ami. Saint-Ibal, qui n'avoit pas encore été présenté à la cour, n'avoit point alors cette vivacité et cette tournure brillante qui le rendent aujourd'hui si remarquable; mais cette timidité qui sied si bien à la jeunesse, des yeux pleins de feu, un regard qui exprimoit tout ce qu'il n'osoit dire, lui donnoient d'autres grâces non moins séduisantes. Dès cette première visite, je

vis parfaitement qu'il remarquoit les prétentions du baron d'Urbin sur ma liberté, ainsi que la protection que lui accordoit la comtesse, et qu'il s'en moquoit; je vis mieux encore l'impression que je faisois sur son cœur !... Il sut me la montrer de mille manières et avec une telle finesse, qu'aucune des personnes de la société n'en eut le moindre soupçon. Toutes ces observations, que je fis avec une émotion extrême, ne furent pas sans danger pour moi !.... Un sentiment qui m'étoit absolument nouveau vint troubler tout à coup mon repos et bouleverser ma destinée !... Le comte de Melcy nous dit que son fils alloit voyager pendant deux ans, qu'il partiroit dans six semaines. Ma belle-sœur fit à ce sujet une petite leçon morale à Saint-Ibal, en l'exhortant à conserver dans ses voyages les principes qu'on lui avoit donnés. Oui, madame, reprit-il vivement, et je jure du fond de l'âme de rapporter les mêmes sentimens.... Un regard me fit connoître le véritable sens de ce serment. Il nous quitta pour retourner avec son père dans son château, et il me laissa confondue et de sa hardiesse ingénieuse, et

surtout de l'effet qu'elle produisoit sur mon cœur.

Le surlendemain, étant à neuf heures du matin dans ma chambre, qui donnoit sur la cour, j'entendis passer sur les ponts un cheval au grand galop. L'impétuosité du cheval représenta dans l'instant à mon imagination le cavalier qui le montoit; je volai tremblante à ma fenêtre, et je reconnus Saint-Ibal.... Il étoit déjà auprès du perron, il sauta à bas de son cheval. Je le saluai; il mit la main sur son cœur avec une expression passionnée; je m'éloignai avec un trouble inexprimable. Quelques minutes après, on vint me chercher pour le déjeuner. Je trouvai Saint-Ibal dans la salle à manger, il nous invita à dîner pour le lendemain, de la part de son père. Il déjeuna avec nous. Après le déjeuner, il rentra dans le salon, et s'assit à quelque distance de moi. Afin d'avoir une contenance et les yeux fixés sur quelque chose, je pris mon ouvrage ordinaire, c'étoit une bourse tricotée; je laissai tomber plusieurs fois mon peloton de soie, que relevoit toujours Saint-Ibal; enfin, il le garda, afin de s'éviter, dit-il

en riant, la peine de le ramasser. Il s'assit à la même distance, mais nous étions unis par le fil que je travaillois et dont il tenoit le peloton. Il trouva le moyen, avec cette fragile communication de me parler et de se faire entendre : de temps en temps il tiroit doucement à lui le fil avec une expression qui sembloit demander une réponse : cette réponse étoit d'un genre si vague et si nouveau, il étoit si facile de la désavouer, qu'après beaucoup d'hésitations, je ne pus me défendre de la faire. Je tirai aussi le fil de mon côté : alors je sentis ce fil trembler et tressaillir sous mes doigts,... et je ne pus méconnoître l'expression du trouble, de la joie, de la reconnoissance... Mon ouvrage tomba de mes mains.... Je le repris; le fil me parla toujours, je répondis encore.... Pendant ce temps, on causoit sans nous interrompre : quels yeux assez clairvoyans auroient pu découvrir ce langage mystérieux? Le baron d'Urbin, qui se promenoit dans la chambre, venoit souvent devant moi pour me parler : alors Saint-Ibal donnoit au fil deux petites secousses. Cette espèce de brusquerie indiquoit clairement pour moi le mécontentement et la jalousie. Pour

dissiper ce moment d'humeur, au lieu de répondre au baron, je me retournois d'un autre côté. Tout à coup le baron s'assit près de moi; au même instant Saint-Ibal donna au fil une secousse si brusque, qu'il se rompit..... Je me levai; j'allai prendre une autre place, et je cessai de travailler. Une demi-heure après, Saint-Ibal fut obligé de nous quitter sans avoir pu me dire un mot tout bas, ni même s'approcher de moi, tant j'étois obsédée par le baron et par ma belle-sœur. J'allai dans ma chambre, non réfléchir sagement à cette intrigue formée avec tant d'imprudence, mais pour penser sans contrainte à Saint-Ibal. Quand on n'a jamais eu un mouvement de coquetterie, qu'on n'a dans ce genre aucune espèce d'expérience, et qu'on n'a que dix-huit ans, on s'engage avec beaucoup plus de facilité qu'une coquette de trente ans, parce que les plus grandes folies en amour sont produites par la sensibilité et la bonne foi. Je devois être effrayée de la jeunesse de Saint-Ibal, et je ne voyois dans son âge qu'un garant de sa candeur. Il alloit s'éloigner pour deux ans; mais ne m'avoit-il pas promis de revenir avec les mêmes

sentimens? Son père lui destinoit sans doute quelque riche héritière; mais ce père l'adoroit, et l'intérêt du bonheur de son fils l'emporteroit facilement sur toute autre considération. Ces espérances me paroissoient si raisonnables et si solides, que je n'éprouvois pas la moindre inquiétude sur l'avenir.

Nous allâmes dîner chez le comte de Melcy; j'y portai mon ouvrage. Saint-Ibal, toujours éloigné de moi, s'empara en badinant du peloton de soie, et n'ayant pas d'autre moyen de correspondre ensemble, nous recommençâmes l'entretien muet qu'il avoit inventé et que nous comprenions si bien l'un et l'autre. Je passai ensuite deux jours sans revoir Saint-Ibal; enfin il revint avec son père, et ma bourse ce jour-là fut finie. Alors le baron prétendit que je la lui avois promise; je le niai positivement, il insista; ma belle-sœur, avec beaucoup de sécheresse, rendit un faux témoignage en faveur du baron. Cette discussion me causoit une extrême impatience; j'étois auprès d'une fenêtre ouverte qui donnoit sur le jardin, je jetai la bourse sur un tilleul très-élevé, en disant: La prendra qui voudra. Le ba-

ron sortit précipitamment; un moment après, Saint-Ibal, qui, en lui laissant cet avantage, étoit bien sûr d'arriver au tilleul avant lui, sortit aussi, mais fort tranquillement et comme sans dessein. Il y avoit beaucoup de monde dans le salon on parla d'autre chose, et l'on ne pensa plus à la bourse. Cependant j'étois toujours à la fenêtre, et j'avois l'œil sur le tilleul. Le baron, très-gros et très-lourd, et qui ne soupçonnoit nullement l'entreprise de Saint-Ibal, ni même qu'il eût en lui un rival, étoit allé chercher un grand bâton, afin de secouer les branches du tilleul ou d'accrocher la bourse. Pendant ce temps, je vis accourir Saint-Ibal, qui, en un clin d'œil, grimpa [illegible] au faîte de l'arbre; mais il chercha assez long-temps la bourse cachée sous des feuilles; enfin il la trouva au moment où le baron arrivoit en traînant une énorme et longue perche de bois.... Saint-Ibal descendit de l'arbre, et lui montrant la bourse d'un air triomphant: Elle m'appartient! s'écria-t-il. Comment? dit le baron, et par quel droit? Par le droit de conquête, reprit Saint-Ibal. A ces mots, il mit la bourse dans son sein, il laissa le baron

simple; et il revint dans le salon avec un maintien très-simple et très-sage. Le baron, qui avoit de l'humeur, se promena dans le parc jusqu'à la nuit. Il ne reparut que lorsque Saint-Ibal et toutes les visites furent parties. Il ne manqua pas de conter son aventure à la comtesse. Elle me fit à ce sujet un assez long sermon; elle me dit que je devois témoigner à Saint-Ibal mon mécontentement d'une étourderie qui ressembloit à la fatuité, et d'un procédé aussi ridicule. Je répondis que cette scène m'avoit fait rire, et que si elle avoit vu le baron marchant gravement en traînant après lui un grand bâton, elle auroit ri comme moi; qu'enfin il m'étoit impossible de me fâcher de cette plaisanterie. La comtesse répliqua avec aigreur; je ne répondis plus, pour terminer cet entretien; mais depuis ce jour elle redoubla d'assiduité auprès de moi, et son active surveillance ne me laissa pas un seul instant de liberté. Elle n'en resta pas là, elle parla au comte de Melcy, qui, de son côté, ne quitta plus son fils; et au bout de sept ou huit jours, le comte, sous prétexte d'une affaire de la plus grande importance, retourna tout à coup à Paris

avec son fils, sans lui laisser le temps de faire ses adieux. Quinze jours après il le fit partir pour l'Angleterre, d'où il devoit passer par mer en Portugal, en Espagne, et de là se rendre en Italie, terme de son voyage.

Ce départ me plongea dans une extrême tristesse et dans un profond ennui. Plus de visites intéressantes, plus d'attente, plus d'espérance de voir arriver une heure de joie et de bonheur! Avec quelle indifférence j'entendois les chevaux et les voitures passer sur les ponts!.... J'avois repris la coutume suivie dans tous les châteaux, de me lever avec l'aurore, mais avec quel serrement de cœur je voyois naître le jour, qui devoit s'écouler pour moi sans me laisser un seul moment agréable! Le baron se ressentit de ma mauvaise humeur; mais il est si borné, qu'il ne comprenoit pas les choses désagréables que je lui disois en toute occasion : il auroit fallu, pour le fâcher, lui dire les injures les plus grossières; il s'aperçut seulement que j'avois l'air *un peu sombre*, ce qu'il attribua à ma santé, sur laquelle il m'interrogeoit sans cesse. Ma belle-sœur, plus pénétrante, connut fa-

ellement ce qui se passoit dans mon cœur; mais elle feignit de ne pas s'en douter : elle, comptant entièrement sur la longue absence de Saint-Ibal, l'opposition de son père et la fortune immense du baron, elle persistoit dans son projet, persuadée d'ailleurs que je ne pourrois résister à son éloquence et à son ascendant.

Lorsque mon deuil fut fini, la comtesse me parla enfin positivement du baron d'Urbin et de sa passion pour moi; je répondis que je ne pensois point à me remarier, et que d'ailleurs j'avois un éloignement invincible pour le baron. A ce mot, la comtesse se récria; elle voulut insister, je l'interrompis la parole, pour lui déclarer [illegible] si ferme, que je ne changerois jamais de sentimens et d'opinion, qu'elle vit bien que mon parti étoit pris sans retour : alors, hors d'elle-même, elle me dit tout ce que la colère et l'indignation peuvent inspirer de plus aigre et de plus piquant; elle me reprocha, avec une ironie outrageante, mes sentimens pour un étourdi, un fat, un enfant;.... c'est ainsi qu'elle désignoit Saint-Ibal. J'écoutai froidement ce torrent d'invectives sans répondre un seul

mot ; ensuite je me levai en disant : Recevez mes adieux, madame, je vais demander des chevaux, et retourner dans l'instant à Paris, reprendre mon service auprès de la reine. A ces mots, je m'éloignai précipitamment; elle me rappela avec violence ; je ne me retournai même pas ; je l'entendis s'écrier : *Quelle horrible ingratitude !*.... J'ouvris la porte et je sortis ; j'allai sur-le-champ donner mes ordres pour mon départ. Deux heures après, je montai en voiture, et je pris la route de Paris.

La comtesse, depuis quinze jours, n'avoit rien négligé pour perdre Saint-Ibal dans mon esprit : elle avoit eu souvent la haine et l'envie réunies à détruire l'estime et la bienveillance ; elle sentoit que tous ces moyens, et même la calomnie, les faux rapports, les complots et les cabales, non-seulement échouent auprès d'une personne dont le cœur est profondément touché, mais ne servent qu'à resserrer mieux les nœuds qu'on veut briser, quelle que puisse être l'espèce de sentiment qu'on éprouve, soit d'amour, soit d'amitié : car tout ce qui ressemble à la persécution attache avec passion à l'objet

[illegible]ne véritablement. Quels dédommagemens ne croyons-nous pas lui devoir pour tout le mal qu'on voudroit lui faire!... Contrarier ouvertement les grands sentimens est un moyen sûr de les rendre opiniâtres et de les exalter. Cette constance est une vengeance permise, et qu'il est doux d'exercer contre ceux qui se déclarent les ennemis d'un objet qui nous est cher. La scène que je venois d'avoir me fit renouveler avec une nouvelle ardeur le serment de n'être jamais qu'à Saint-Ibal, ou de conserver toujours ma liberté.

En arrivant à Paris, je trouvai une lettre de S[illegible]-Ibal, datée de Londres, et conçue en ces termes :

« Il a fallu partir inopinément sans » vous revoir, sans tenir encore une fois » ce fil chéri qui eût exprimé ma dou- » leur et mes regrets!... Ah! ce langage » imparfait que l'amour inventa pour » vous, l'avez-vous bien compris? com- » ment pourrois-je l'espérer, quand je » sens qu'il m'est impossible de vous pein- » dre, dans une lettre, cette passion si » tendre et si violente à sa naissance,

» qu'il me semble que je vous ai aimée
» depuis que je respire ! Eh ! dès le pre-
» mier jour, n'ai-je pas lu dans votre
» cœur ? n'y ai-je pas vu vos dédains,
» votre aversion pour celui qui osoit pré-
» tendre à votre main ? et le despotisme
» qu'on vouloit exercer sur vous ? Sans
» me dire un seul mot, ne m'avez-vous
» pas tout révélé, votre situation, vos se-
» crets de famille, vos sentimens ? Ces
» prodiges d'amour ne prouvent-ils pas
» que nous sommes nés l'un pour l'au-
» tre ?... Ah ! n'en doutez pas, je suis à
» vous ! Et je vais passer deux mortelles
» années sans vous voir !... J'ai été bien
» tenté de rompre ce cruel voyage ; mais
» j'aurois irrité le meilleur des pères, et
» je n'ai que vingt ans !... Je veux con-
» rir le droit de lui dire : *Malgré l'ab-*
» *sence et l'éloignement, j'aime depuis*
» *deux ans l'objet le plus digne d'être*
» *aimé !*... Que pourroit-il m'objecter ?
» et comment seroit-il possible alors
» qu'il refusât de souscrire au bonheur
» de ma vie ?... Voilà pourquoi je pars.
» Vous voyez que l'amour peut tout don-
» ner, même la raison.... Adieu, je n'ai
» de vous ni lettres, ni promesses ; mais

[illegible]te cette bourse que j'ai con-
[illegible]ise, ou plutôt que vous me donnâtes
[illegible] la jetant sur cet arbre! Avec quels
transports je contemple cet ouvrage!
» ce tissu charmant de mystère et d'a-
» mour, dont chaque maille me rappelle
» l'expression d'un sentiment, et un mo-
» ment de joie et de bonheur!... Travail-
» lez toujours durant notre séparation,
» et seulement pour moi!... Et lorsqu'un
» fil immobile passera sous vos doigts,
» accordez un soupir à l'absence dont je
» vais compter si douloureusement les
» instans!... »

Je trouvai [illegible]ns cette lettre tout ce qui pouvoit [illegible] mon cœur; cependant j'eus le courage de n'y point répondre: je pensai qu'avant de faire une telle démarche, je devois attendre le consentement de son père. Les plaisirs et les intrigues de la cour ne purent me distraire d'un sentiment qui m'occupoit uniquement. La reine me reçut avec une extrême bonté: elle me parla plus d'une fois de ma situation; elle me dit que j'étois trop jeune pour ne pas me remarier, et qu'elle s'en occuperoit. Je ne répondis que par

un remercîment vague. Un m[illegible] la reine me dit un jour, d'un ton [illegible] geant, qu'elle vouloit me gronder; qu[illegible] savoit que je refusois d'épouser le bar[on] d'Urbin, qui possédoit une si grande for[tune], et qui étoit l'homme du monde l[e] plus vertueux, et que l'on assuroit que j'avois une passion romanesque pour le jeune Saint-Ibal; que, par cette conduite, je désolois ma belle-sœur, qui m'adoroit; et qu'en effet cela n'étoit ni prudent ni sage, d'autant plus, ajouta la reine, qu'on dit beaucoup de mal du caractère de ce jeune Saint-Ibal, qui d'ailleurs n'est véritablement qu'un enfant, car il n'a, m'a-t-on dit, que dix-sept ou dix-huit ans... Je reconnus, à ce discours de la reine, les intrigues de ma belle-sœur, revenue à Paris depuis quinze jours, et dans la seule intention de me nuire. Madame, répondis-je, on a bien mal informé votre majesté : ma belle-sœur ne *m'adore* point; le baron d'Urbin est un homme stupide qu'une femme de bon sens, qui veut être honnête, n'épousera jamais. M. de Saint-Ibal a vingt ans, au lieu de dix-sept; il a un très-bon caractère; je n'ai montré aucune préférence pour lui; et, si j'ai le penchant qu'on me

[illegible] j'aurai le temps de faire mes ré-[illegible]ons, car il voyage, et il ne reviendra [illegible] dans deux ans. La reine sourit. Ce n[illegible]sera pas la première fois, dit-elle, que [illegible]on m'aura fait un rapport infidèle : heu-[illegible]reusement, poursuivit-elle, que j'ai pris l'habitude de ne jamais porter un jugement positif sur le mal qu'on me dit ou les plaintes qu'on me fait.

Cet entretien fut interrompu par un incident étranger à mon histoire, mais que je ne puis m'empêcher de rapporter. La comtesse de Senecé, dame d'atours de la reine, entra avec un visage consterné, en disant qu'elle venoit de découvrir une chose inouïe. Alors elle conta qu'ayant la garde des pierreries de la reine, elle en avoit mis à part depuis quelque temps un assez grand nombre successivement cassées, et qu'ayant enfin voulu les faire raccommoder, elle s'étoit aperçue, avec une surprise extrême, qu'il manquoit quelque chose à chaque parure, à l'une un chaînon, à l'autre un anneau ou une pierre, etc.; ce qui étoit inconcevable, puisqu'elle avoit toujours eu la clef du coffre qui renfermoit ces pierreries. A ce récit, la reine se mit à rire. Il est

évident, dit-elle, qu'on a volé ces pier-reries; mais ne vous alarmez point, je connois le voleur... — Comment, ma-dame? — Oui, et c'est moi. Voici le fait, continua la reine... Vous savez que beau-coup d'infortunés s'adressent à moi. Je donne de l'argent tant que j'en ai; mais quelquefois je n'en ai plus, et j'ai senti tant de peine en refusant des secours qu'on me demandoit, que j'ai imaginé un moyen de suppléer à l'argent : quand je n'en ai point, je casse et je donne un fragment de collier, d'aigrette ou de bra-celet... (a). Cet aveu touchant de la reine nous causa le plus vif attendrissement. Depuis ce jour, je m'attachai sincèrement à cette vertueuse princesse qui mérite si bien d'être aimée pour elle-même.

Parmi les hommes admis dans la société intime de la reine, je remarquai particu-lièrement le vieux duc de Bellegarde. Je regardois avec curiosité le premier amant de la belle Gabrielle d'Estrées (b); je croyois voir en lui toute la galanterie de

---

(1) Historique. *Mémoires de madame de Mot-teville.*

(b) Historique.

[illegible] de Henri IV. Sa figure est toujours noble et sa physionomie agréable. Il étoit encore beau il y a cinq ans, et je savois il y a huit ou neuf ans auparavant, à l'âge de cinquante-cinq ans, il avoit inspiré une grande passion à la plus belle personne qu'il y eût alors à la cour, mademoiselle de Guise, qui, à cette époque, n'avoit que seize ans. Cet amour fut traversé par madame de Guise, qui éprouvoit pour le duc le même sentiment (a). Les hommes qui ont eu d'éclatans succès auprès des femmes, lorsqu'ils ont su se préserver de la fatuité, et qu'ils ont un peu d'esprit, tirent, dans leur vieillesse, de ce genre frivole de célébrité des avantages qui leur donnent dans le monde une espèce de considération toute particulière. Ils s'arrogent le droit *important* de décider souverainement si les jeunes personnes qui débutent dans le monde sont aimables et jolies, et leurs jugemens sont des oracles. J'eus le bonheur de plaire au duc de Bellegarde : sans lui j'aurois été long-temps et peut-être toujours confondue dans la foule; mais son suffrage attira

(a) Historique.

sur moi l'attention, et me fit bientôt distinguer de la reine. Les princes peuvent par eux-mêmes discerner le mérite, quand ils en ont ; mais, toujours distraits et peu occupés des autres, ils ont besoin d'être avertis des agrémens de l'esprit ; ils prennent trop souvent les insinuations adroites de la flatterie pour de la grâce ; et même lorsqu'ils sont en état de bien juger, il est rare que n'écoutant point, ils soient frappés de la supériorité de l'esprit des autres dans la simple conversation, ou qu'ils s'aperçoivent du manque de lumières quand on les approuve en tout. Le duc de Bellegarde, en faisant mon éloge, fit ma réputation : on le crut ; il s'établit promptement en ma faveur une prévention qui me donna de la confiance et qui me mit à la mode. La reine se persuada que je devois lui plaire et l'amuser : cette seule idée m'en fournit les moyens, parce qu'elle m'autorisoit à parler sans contrainte ; et le droit de tout dire rend toujours aimable une personne incapable d'en abuser, qui, sans méchanceté et sans ambition, a du naturel et de la gaîté. Dix-huit mois s'écoulèrent, pendant lesquels je reçus régulièrement

des lettres passionnées de Saint-Ibal. Le comte de Melcy venoit souvent à la cour; j'avois choisi de lui plaire. Je me flattois d'y réussir, lorsqu'un jour il me demanda de lui accorder un entretien particulier. Je lui désignai le lendemain, et je l'attendis avec beaucoup d'émotion. Il vint, et après un assez long préambule, il me dit qu'il avoit découvert la passion de son fils pour moi, et il me déclara qu'il avoit pris pour lui d'autres engagemens : Et ma parole, ajouta-t-il d'un ton solennel, est inviolable et sacrée. Mais, monsieur, répondis-je, comment, sans consulter votre fils, avez-vous pu prendre un engagement positif? — Mon fils a toujours été soumis à mes volontés; et s'il cessoit de l'être, je le déshériterois, et je me remarierois le lendemain. Ainsi, madame, si vous voulez être la cause d'une désunion totale entre un père et un fils, nourrissez ses folles espérances; sinon, ôtez-les lui sans retour. A ces mots, l'indignation me rendit un instant muette; enfin reprenant la parole : Je vois, lui dis-je, que vous comptez pour rien le bonheur de votre fils.... Il est vrai, madame, interrompit-il avec un sourire amer, que je

compte pour très-peu les idées romanesques, et pour beaucoup un grand établissement.... — Il suffit, monsieur, soyez persuadé que vous m'avez ôté pour jamais le désir de devenir votre belle-fille. Je l'avoue, j'aime votre fils; mais en vous écoutant, c'est presque sans effort que je renonce à lui. — Ce n'est point assez, madame, il faut, pour le bonheur de mon fils, qu'il ignore à jamais cet entretien; il faut qu'il n'attribue votre refus qu'à votre indifférence ou à votre changement. S'il est instruit de la démarche que je fais, il persistera dans sa folie; et, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, je le déshériterai, je me remarierai, je le bannirai de la maison paternelle, je ne le reverrai de ma vie. Adieu, madame; réfléchissez-y bien; je verrai, par votre conduite, s'il est vrai qu'il y ait une générosité si sublime dans les sentimens romanesques qui vous inspirent tant de dédain pour les idées d'ambition. En prononçant ces paroles il me quitta.

Je restai pétrifiée. Ma colère égaloit ma douleur. Le sang-froid et le caractère de cet homme ne me laissoient aucune espérance. Quel parti prendre? En mon-

[illegible] mes sentimens à Saint-Ibal, en lui [illegible]ant ce qui venoit de se passer, je lui [illegible]ssois sans retour l'opinion fausse, [illegible] si respectable, qu'il avoit de la tendresse de son père; je le brouillois avec lui, j'attirois sur moi un blâme universel, renversois la fortune de celui que j'aimois; je n'en avois aucune à lui offrir, et je lui donnois la réputation d'un mauvais fils et d'un insensé!... D'un autre côté, comment se résoudre à soutenir à Saint-Ibal que je ne l'avois jamais aimé? Il est vrai que je n'avois répondu à aucune de ses lettres; mais lui-même en devinoit la raison, il voyoit que pour m'expliquer entièrement j'attendois le consentement de son père, et par conséquent son retour. Comment désavouer l'intelligence qui s'étoit établie entre nous au château de ***? ou comment lui déclarer que j'avois changé, que mon cœur n'étoit plus le même? Ces réflexions me désoloient; cependant, dès le premier moment, je me décidai à me sacrifier, et j'ai eu le courage de tenir cette résolution.

Depuis cette funeste entrevue, loin de désirer le retour de Saint-Ibal, je le redoutois mortellement, et je frémissois

d'avance des embarras cruels dans lesquels j'allois inévitablement me trouver.

Saint-Ibal revint enfin au bout de deux ans révolus... Quel fut mon saisissement en le voyant tout à coup un matin entrer dans ma chambre!... La joie, le bonheur brilloient sur son visage... Il se jeta à mes genoux en s'écriant : Vous pouvez maintenant me répondre, mon père sait tout.... — Eh bien? — Eh bien, voici sa réponse : *Avant tout, mon fils, il faut avoir la certitude d'être aimé.... Allez parler à madame de Beaumont, ensuite je m'expliquerai.* Voilà ses propres paroles, poursuivit Saint-Ibal : n'est-ce pas là un consentement?... — Ne le croyez pas.... — Que dites-vous, ô ciel! mon père ne veut que mon bonheur, sa franchise égale sa tendresse pour moi.... Ah! parlez, parlez sans crainte et sans délai, que je puisse retourner promptement auprès de ce père si tendre et si bon, qui partagera ma joie quand je lui dirai : *Elle ne m'a rien appris, mais elle a parlé....* En s'exprimant ainsi, Saint-Ibal ne pouvoit retenir ses larmes, et les miennes couloient involontairement! Son illusion sur son père me perçoit le cœur! Je sen-

tais combien il seroit affreux de la lui ôter, j'étois décidée à m'immoler; mais quel coup j'allois lui porter, et comment m'y prendre?... Tremblante et pouvant à peine parler, je le forçai de s'asseoir, et je le conjurai de m'écouter avec calme; il obéit avec autant d'inquiétude que de trouble. Il me regardoit en silence; enfin je lui dis d'une voix entrecoupée : Saint-Ibal.... je ne puis être à vous.... — Grand Dieu! quand nul obstacle ne nous sépare, quand mon père est près d'y consentir.... — Je ne puis être à vous. — Et par quelle raison?... — Que ce mot vous suffise, ne m'en demandez pas davantage. — Qui, moi! que je me soumette à cet arrêt affreux sans demander d'explications! pouvez-vous l'espérer?.... Cruelle! m'avez-vous donc trompé? Ces espérances mystérieuses que vous me donnâtes avant mon départ, n'étoient-elles donc qu'un jeu pour vous? Quel jeu barbare!... Ne vîtes-vous pas alors avec quelle sincérité je vous aimois? Falloit-il me laisser une erreur si fatale!... Et mes lettres, qui vous ont prouvé toute la constance d'une passion si violente, deviez-vous les recevoir sans me désabuser?... Répondez-moi, du

moins.... Vous ne m'aimiez pas?... — Vos lettres!... je ne les ai pas reçues....

J'avois médité ce mensonge, qui me paroissoit indispensable, et qui porta au comble le désespoir et la fureur de Saint-Ibal; il m'accusa de fausseté, d'ingratitude, de perfidie : sa colère me déchiroit l'âme; mais elle me prouvoit son amour, et j'y trouvois une sorte de consolation. Je persistai tellement à lui soutenir que je n'avois pas reçu ses lettres, qu'il finit par le croire; mais il ne m'en reprocha pas avec moins d'amertume les espérances que je lui avois données au château de ***. Il me quitta désespéré, et me laissa plus à plaindre encore qu'il ne pouvoit l'être. Cependant, toujours décidée à me sacrifier, j'éprouvois une espèce de soulagement en pensant que cette affreuse explication étoit faite, et qu'au moins j'en étois quitte. Hélas! à quoi m'eût servi de lui déclarer la vérité? je ne pouvois lui avouer mes sentimens sans lui découvrir la dureté et l'horrible fausseté de son père, et sans lui ôter toute estime pour celui que son devoir lui prescrivoit de révérer! Saint-Ibal admiroit et chérissoit son père de si bonne foi! N'étoit-ce pas un crime

anéantir dans son cœur un sentiment si doux et si sacré, que l'amour même ne peut ni le remplacer, ni dédommager de l'avoir perdu! Si j'avois cette foiblesse, Saint-Ibal lui-même ne m'en blâmeroit-il pas un jour, et ne regretteroit-il pas la fortune, le rang, les honneurs dont l'amitié de son père entraîneroit la perte? Toutes ces réflexions m'affermirent irrévocablement dans le dessein généreux que j'avois pris.

Le malheureux Saint-Ibal ne pouvant cacher sa douleur, la déposa dans le sein perfide de celui même qui la causoit; il confia tout à son père, qui connut parfaitement par son désespoir que j'avois fidèlement gardé son secret et le mien. Je pensois que du moins cet homme, si peu capable de générosité, seroit confondu de la mienne; je m'abusois : les âmes basses n'admirent rien, parce qu'elles ne croient à rien de grand ou de désintéressé; elles supposent toujours de vils motifs aux actions les plus nobles; elles s'applaudissent alors en secret de leur prétendue pénétration, qu'elles regardent comme une grande preuve de supériorité et d'esprit. Le comte de Melcy fut per-

suadé que la déclaration si positive et si absolue de déshériter son fils m'avoit ôté toute envie de l'épouser, et qu'ainsi j'agissois de bonne foi et sans effort, puisque l'hymen de Saint-Ibal, non-seulement n'étoit plus avantageux pour moi, mais étoit devenu le plus mauvais mariage que je pusse faire. Cette manière de juger, et la violente douleur de son fils, le rassurèrent entièrement sur ma conduite, et furent pour lui des garans certains de ma discrétion. Son fils le questionnant sur les hommes que je voyois, le comte lui dit que Varicarville, attaché au comte de Soissons, étoit éperdûment amoureux de moi, et que l'on soupçonnoit que je partageois ses sentimens. Saint-Ibal, furieux, revint le lendemain chez moi pour me reprocher cette prétendue passion; il me fut aisé de me justifier, en lui prouvant que depuis long-temps j'avois cessé de voir Varicarville, qui, en effet, avoit voulu m'épouser. Mais quel est donc mon rival? dit Saint-Ibal; du moins, soyez de bonne foi, avouez que vous avez eu pour moi un mouvement de préférence, et qu'ensuite un autre objet plus heureux vous a inspiré une véritable

passion : vous n'aviez que dix-huit ans quand vous m'avez laissé prendre de si funestes espérances.... Votre jeunesse peut vous rendre excusable; mais ouvrez-moi votre cœur, prenez pitié de l'état où je suis; votre sincérité, votre confiance adouciront mes peines. Me rejetez-vous aussi comme ami?.... Vous pleurez!.... Votre conduite est inexplicable..... Pourquoi pleurez-vous?.... Avez-vous donc une passion malheureuse?.... — Oui, Saint-Ibal! bien malheureuse!.... — Ingrate, que dites-vous?..... Grand Dieu! il est donc vrai qu'un autre a pu vous toucher!.... Vous l'avouez donc enfin! Ah! quelle perfidie!.... N'importe! achevez de m'arracher l'âme; quel est donc cet objet que vous aimez passionnément? — Je ne puis vous le dire. — Je le découvrirai.... soyez-en sûre.... Et ne devant point cette découverte à votre confiance, rien ne pourra soustraire à ma fureur cet odieux rival!.... — Je ne l'épouserai jamais. — Pourquoi?.... est-il engagé? — Non, il est libre. — Eh bien! quel obstacle vous sépare? — Un obstacle invincible. — Aimé de vous, se pourroit-il qu'il eût un autre sentiment?.... Vous

soupirez !.... ô providence ! il ne répond point à votre amour !... Que je vous plains ! vous sentez tout ce que j'éprouve !....

Saint-Ibal me questionna long-temps encore sur ce prétendu rival, et, n'obtenant rien de moi, il sortit plus malheureux et plus mécontent que jamais. Comme il me l'avoit annoncé, il prit de nouvelles informations et de son père et d'autres personnes, et il résulta de toutes ces perquisitions la plus étrange idée : on lui dit que Monsieur, frère du roi, me traitoit avec beaucoup de grâce et de bonté ; et il imagina que j'avois en secret une passion extravagante pour ce prince. Je voulus d'abord, mais en vain, lui ôter cette folle pensée ; ensuite, sans en convenir tout-à-fait, je la lui laissai. Plusieurs réflexions m'y déterminèrent : je sentis que Saint-Ibal, bien persuadé que je n'avois pas pour un autre une grande passion, devineroit bientôt mon funeste secret ; et, puisqu'il étoit nécessaire de lui donner un rival imaginaire, Monsieur valoit beaucoup mieux qu'un autre, parce qu'au moins Saint-Ibal ne lui chercheroit pas querelle et ne se battroit pas avec lui. Ce qui acheva de convaincre Saint-Ibal de

ma passion pour Monsieur, fut mon aversion pour la duchesse de Montbazon, dont Monsieur étoit alors amoureux; je n'en convins pas positivement, mais j'avouois et je répétois que j'avois une passion malheureuse : Saint-Ibal se désespéroit et s'attendrissoit; cependant il m'en parloit sans cesse. Je lui dépeignois avec vérité le tourment d'aimer sans espérance; je trouvois une sorte de douceur à lui parler ainsi tous les jours des sentimens dont il étoit l'objet. Il est vrai que je ne pouvois qu'exciter sa jalousie et lui déchirer le cœur en lui détaillant tout ce qu'il m'inspiroit; mais je jouissois de sa douleur même : nous pleurions ensemble; une confiance intime s'établissoit entre nous; il étoit du moins persuadé que j'avois pour lui la plus vive et la plus tendre amitié, et l'espoir que je guérirois d'une passion insensée adoucissoit pour lui tout ce que cette bizarre situation avoit d'amer. Peu à peu nos entretiens devinrent moins mélancoliques, la gaîté s'y mêla quelquefois; il ne laissoit pas échapper une occasion de nuire à Monsieur dans mon esprit : je ne manquois pas de défendre Monsieur; mais j'écoutois sans colère et

en riant tout le mal qu'il m'en disoit; il en conclut que je commençois à l'aimer moins, et que s'il parvenoit à lui ravir tout-à-fait mon estime, je reconvrerois ma raison et ma liberté.

Au bout de quelques mois, il recommença ses interrogatoires sur l'état de mon cœur. Et vous, Saint-Ibal, lui demandai-je, quels sont maintenant vos sentimens? — Ah! vous ne le savez que trop!... — Eh bien, je ne suis pas moins constante que vous, je suis toujours la même... — Est-il possible, ô ciel!... ni mon amour, ni ma fidélité, ni mon indulgence ne peuvent vous toucher.... Oui, mon indulgence, car je devrois vous haïr!... Et vous me sacrifiez à une passion absurde et chimérique; qu'en attendez-vous? — Rien. — Comment pouvez-vous avoir la folie de la nourrir? — Je ne la nourris point, c'est elle qui me domine malgré moi, parce que je ne puis en éviter l'objet. — Fuyez donc, retournez au château de ***, je vous y suivrai!... Ah! quand vous vous retrouverez dans la chambre, à la place où vous me donniez ce perfide peleton de soie, serez-vous sans remords, et m'ôterez-vous ainsi toute espérance?

— Croyez-le, Saint-Ibal, je serois là ce que je suis ici. — C'en est trop! C'est donc moi qui vous donnerai l'exemple du courage.... Je ne vous verrai plus, je vais être attaché au comte de Soissons; il doit faire un assez long voyage; j'en étois dispensé, mais je le suivrai, et je partirai dans deux jours. — Votre absence m'affligera sensiblement, elle m'enlèvera ma seule consolation.... — Osez-vous me parler ainsi?... — Je vous dis la vérité, Saint-Ibal: malgré mon malheur et ma bizarrerie, je vous aime.... et de préférence à tout. — Quel inconcevable langage!... Et vous avez une invincible passion pour un autre?... — Cette passion ne me permet pas de vous épouser.... mais mon amitié pour vous est si tendre, que si je pouvois m'unir à l'objet de mon amour, j'en ferois sans hésiter le sacrifice, si je le croyois nécessaire à votre bonheur. Il y a dans votre caractère, dans votre conduite, dans vos entretiens, une inconséquence et une bizarrerie qui me tuent... Mais êtes-vous bien sûre que ce penchant soit insurmontable, ou que même il existe? Ne seroit-ce pas plutôt une idée romanesque, un écart d'imagination? Au nom du ciel,

réfléchissez-y mieux.... — Non, Saint-Ibal, on ne peut s'abuser sur un sentiment qu'on éprouve depuis si long-temps... — Adieu donc, je partirai après demain.

Il partit en effet. Je lui écrivis durant tout le temps de son absence; il me répondoit avec autant de colère que d'amour; ses lettres étoient passionnées et remplies de reproches : dans ma situation c'étoit tout ce que je pouvois désirer. A son retour, je le retrouvai le même. Obligée d'avoir avec lui le même langage, je lui ôtai enfin toute espérance. Pendant plusieurs mois il cessa tout-à-fait de me voir, et lorsqu'il me rencontroit, il affectoit de s'éloigner de moi. Ce qui me faisoit le plus de peine, c'est qu'on parloit sans cesse d'un mariage pour lui. Le comte de Melcy, qui répandoit ces faux bruits, n'avoit au fond nulle envie de le marier : quoiqu'il eût des manières très-magnifiques, son avarice étoit si sordide, que l'idée de se dessaisir d'une petite partie de sa fortune lui faisoit désirer de reculer autant qu'il lui seroit possible l'époque de ce mariage; mais il ne rejetoit aucune proposition, faisant servir aux intrigues de son ambition les fausses

espérances qu'il donnoit à cet égard à différentes personnes.

Saint-Ibal, toujours outré contre moi, parut s'attacher sérieusement à mademoiselle de S***, riche héritière, jeune, jolie, et d'une grande naissance.

Un jour, invitée à dîner chez la duchesse de Chevreuse, mon trouble fut extrême, en entrant chez elle, d'y trouver madame de S*** avec sa fille et Saint-Ibal : ce dernier affecta d'être fort occupé de mademoiselle de S***; il se mit à table à côté d'elle, lui parla plusieurs fois tout bas, et montra la plus grande gaîté. Tous ces frais pour me piquer, pour exciter mon dépit, produisirent un effet tout contraire : ils me prouvèrent que Saint-Ibal m'aimoit encore. Les hommes n'entendent rien à ce genre d'artifice, les plus spirituels l'emploient toujours avec maladresse. Saint-Ibal, qui s'étoit flatté, sinon de m'affliger, du moins de blesser mon amour-propre, vit avec un chagrin mortel ma profonde tranquillité; j'achevai de le pousser à bout, en riant fort naturellement de ses plaisanteries forcées. Il perdit toute sa prétendue gaîté, il prit de l'humeur, et il tâcha vainement de la

dissimuler. Après le dîner, la duchesse de Chevreuse tira de son sac à ouvrage, un gros peloton de soie, et pria mademoiselle de S*** de le diviser en deux, c'est-à-dire d'en former un second, tiré de ce gros peloton. Mademoiselle de S*** y consentit, à condition que quelqu'un tiendroit le peloton dont il falloit dévider la moitié; Saint-Ibal s'offrit. Mademoiselle de S*** prend le bout de la soie; Saint-Ibal, tenant le peloton, s'éloigne en chancelant, ses mains trembloient : il me regarde, me voit pâlir, les yeux fixés sur cette soie vacillante!... Le peloton s'échappe de ses doigts, va rouler à l'autre extrémité de la chambre; Saint-Ibal s'appuie sur le dos d'une chaise en disant : *c'est un étourdissement!*... Tout le monde se lève et s'empresse autour de lui; seule je reste à ma place, dans un état impossible à décrire!... Saint-Ibal revient à lui; on le fait asseoir, on ramasse le peloton, que la duchesse de Chevreuse reprit; il ne fut plus question de cet ouvrage, et l'on parla d'autre chose. Madame et mademoiselle de S*** s'en allèrent. Saint-Ibal se rapprocha de moi; sa physionomie n'étoit plus la même, il venoit de

voir mon extrême émotion, il avoit repris l'espérance : il ne put me parler, parce que j'étois assise entre deux femmes; mais tout à coup saisissant la pelote de soie qui étoit posée sur une petite table à côté de la duchesse, il dit qu'il vouloit réparer sa maladresse, et il me proposa de la dévider. A cette proposition inat-tendue je balbutiai; jamais embarras n'a été semblable à celui que j'éprouvai; cependant il étoit impossible de refuser. Je pris le peloton, et quand je sentis le fil s'allonger et s'agiter sous mes doigts, quand je reconnus cet ancien langage aussi tendre pour moi, aussi expressif au bout de six ans qu'il l'avoit jadis été dans les premiers temps de nos amours, je perdis la tête et j'y répondis!... Alors Saint-Ibal, debout à dix pas de moi, mit un genou en terre en disant d'une voix entrecoupée : C'est ainsi que je dois être... Il interpréta ensuite ces paroles en ajoutant que cette attitude étoit plus commode pour l'ouvrage que je faisois. Pendant ce temps il y avoit toujours une conversation générale; d'ailleurs il étoit si impossible de deviner ce qui se passoit entre nous, que cette scène ne fut remar-

quée de personne. Je sortis; Saint-Ibal me suivit, me donna la main, me remercia avec transport; je ne sais ce que je répondis, je n'étois plus à moi-même. J'étois sûre qu'il viendroit chez moi le lendemain : que lui dire? comment désormais nier mes sentimens ? Après beaucoup d'anxiétés et de réflexions, je m'arrêtai au seul parti que j'eusse à prendre.

Le lendemain, Saint-Ibal accourut : Enfin, s'écria-t-il, vous avez triomphé de cette idée romanesque, qui n'a j'amais dominé que votre imagination! vous êtes à moi! Écoutez, Saint-Ibal, répondis-je, d'un grand secret dépend mon existence : je puis vous en confier la moitié et celle qui vous intéresse le plus; mais c'est sous la condition expresse que vous ne m'interrogerez jamais sur le reste, car j'ai juré sur ce qu'il y a de plus sacré de ne jamais le révéler. Ce début l'étonna et l'effraya; cependant il n'hésita point à faire dans les termes les plus forts le serment que j'exigeois. Eh bien ! lui dis-je alors, quand je vous répétois que j'avois une passion invincible autant que malheureuse, je ne vous trompois point et je ne m'abusois pas moi-même : rien n'est plus

vrai; mais je vous en cachois l'objet... — Quel est-il donc? — Vous, Saint-Ibal; je n'ai jamais aimé que vous. A ces mots, il se jeta à mes pieds, en me disant tout ce que peuvent inspirer la joie la plus vive et l'amour le plus tendre. Hélas, repris-je, nous n'en serons pas plus heureux! Un obstacle insurmontable, et qu'il est impossible que vous puissiez deviner, s'oppose à notre union, et c'est là cette autre partie de mon secret que je dois vous cacher, et sur laquelle vous m'avez donné votre parole d'honneur de ne jamais m'interroger. Saint-Ibal resta confondu. Néanmoins dans cet entretien la joie de savoir que je n'avois jamais aimé que lui l'emporta dans son cœur sur tout autre sentiment; mais ensuite sa douleur fut extrême : n'osant m'interroger, ou, pour mieux dire, en connoissant toute l'inutilité, il fit mille conjectures extravagantes; et il étoit si loin de deviner la vérité, qu'il confia ses peines à son père en le priant de me questionner. La seule consolation qui adoucit un peu son chagrin, fut l'assurance que je lui donnai qu'il n'étoit pas impossible que de certains événemens, ou du moins le temps,

n'aplanissent les obstacles qui s'opposoient à notre bonheur. Telle est encore notre situation. Saint-Ibal, toujours constant, n'aimera jamais véritablement que moi : il m'échappe quelquefois ; de légères distractions l'éloignent de moi pour quelque temps, mais il revient toujours. Sa confiance, son estime, son amitié, sont pour moi les gages d'un attachement durable, que six années entières écoulées n'ont pu que fortifier.

FIN DU TOME PREMIER.

NOTES.

(1) Page 12.

Quand on a lu tous les Mémoires de ce temps, il est impossible de ne pas rendre justice à la pureté de la conduite et à la vertu de cette princesse. On a cité contre elle, avec bien peu de bon sens, des vers de Voiture, qui, au contraire, ne servent qu'à prouver qu'en effet sa conduite fut universellement reconnue irréprochable, 1°. parce que madame de Motteville, admiratrice si sincère de la vertu de cette princesse, les rapporte dans ses Mémoires; 2°. parce que Voiture adressa cet impromptu à la reine elle-même, devenue régente et d'une extrême dévotion. Il n'auroit assurément pas eu l'audace et la sottise de rappeler le souvenir de la folle passion du duc de Buckingham, si cette passion, seulement dans l'opinion de quelques personnes, eût répandu le moindre nuage sur la réputation de la reine. Voici ce qui donna lieu à ces vers.

La reine, devenue régente (dit madame de Motteville), pour prouver à la duchesse d'Aiguillon, *nièce favorite du feu cardinal de Richelieu*, qu'elle ne conservoit aucun ressentiment, la traita avec une distinction remarquable : elle lui conserva le gouvernement du Hâvre que lui avoit donné le cardinal; chose assez extraordinaire pour qu'on eût pu la révoquer sans animosité. La reine em-

prunta pour quelques jours à la duchesse la belle maison de Ruel que lui avoit laissée le cardinal; ce ne fut pas, sans doute, sans quelque émotion qu'Anne d'Autriche, toute-puissante, se trouva dans ce lieu, où le cardinal de Richelieu, son ennemi, avoit reçu pendant si long-temps les hommages de toute la France. En parcourant les appartemens, elle s'arrêta devant le portrait du cardinal, et elle dit: « Si ce grand politique exis-» toit, il seroit encore, par ma volonté, le maître » de la France, qu'il étoit digne de gouverner. »

Paroles admirables, qui montroient tant de grandeur d'âme, et le désir si louable d'excuser l'empire absolu que Louis XIII avoit laissé prendre à ce ministre.

Un jour que la reine parcouroit en calèche, avec madame la princesse, les jardins de Ruel, elle aperçut Voiture qui se promenoit d'un air rêveur. Madame la princesse, qui aimoit Voiture, engagea la reine à lui parler; et la reine lui demanda à quoi il pensoit. Voiture, après un moment de réflexion, lui répondit par ces vers:

Je pensois que la destinée,
Après tant d'injustes malheurs,
Vous a justement couronnée
De gloire, d'éclat et d'honneurs;
Mais que vous étiez plus heureuse
Lorsque vous étiez autrefois,
Je ne veux pas dire amoureuse,
La rime le veut toutefois.

Je pensois que ce pauvre Amour,
Qui toujours vous prêta ses armes,

Est banni loin de votre cour
Sans ses traits, son arc et ses charmes.
En quoi pourrois-je profiter
En passant près de vous ma vie,
Si vous pouvez si mal traiter
Ceux qui vous ont si bien servie ?

Je pensois.... (nous autres poëtes
Nous pensons extravagamment)
Ce que, dans l'humeur où vous êtes,
Vous feriez, si, dans ce moment,
Vous avisiez en cette place
Venir le duc de Buckingham ;
Et lequel seroit en disgrâce
Du duc, ou du père Vincent.

La reine ne vit dans cette plaisanterie qu'un jeu d'esprit qui lui plut tellement, qu'elle voulut avoir ces vers par écrit, et qu'elle en donna des copies à plusieurs personnes. Douze ou quinze ans plus tard, son goût tout-à-fait perfectionné lui auroit fait trouver ces vers, quoique spirituels, très-médiocres, et la plaisanterie infiniment trop familière. Mais l'accueil qu'elle leur fit prouve sa parfaite innocence, et combien sa conduite avoit été à l'abri d'un soupçon outrageant. Aussi la réputation de cette princesse n'a-t-elle été attaquée que dans des libelles et dans quelques romans méprisables.

(2) Page 16.

Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, prince d'un caractère indécis et foible, mené par ses favoris et surtout par l'abbé de la Rivière ; ce prince est admirablement bien peint dans les Mémoires

du cardinal de Retz. La fameuse mademoiselle de Montpensier étoit fille de Gaston d'Orléans.

Louis de Bourbon, comte de Soissons, étoit fils de Charles, comte de Soissons, qui eut une grande passion pour Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV. Louis, comte de Soissons, naquit à Paris en 1604. Il se distingua contre les Huguenots au siége de La Rochelle et dans beaucoup d'autres combats. Ayant refusé d'épouser une des nièces du cardinal de Richelieu, il fut persécuté, et conspira contre ce ministre; il échoua dans ce complot, il s'évada, traita avec les ennemis, et fut tué à la bataille de la Marfée. Varicarville et Saint-Ibal lui étoient attachés. Le cardinal de Retz, dans ses Mémoires, loue le mérite, l'activité et l'esprit de Saint-Ibal.

Charles de la Porte, duc de la Meilleraye, dut la plus grande fortune à son mérite, à son courage et à la faveur du cardinal de Richelieu, son parent; il fut fait chevalier de l'ordre du Saint-Esprit en 1636, et l'année suivante grand-maître de l'artillerie. Il eut de grands talens militaires, et fit beaucoup d'exploits mémorables. En 1639, après la prise d'Hesdin, il reçut, sur la brèche de cette place, des mains de Louis XIII, le bâton de maréchal de France. Il mourut comblé d'honneurs mérités par de belles actions et de grands services, en 1664, à l'âge de soixante-deux ans. Son fils épousa Hortense Mancini, nièce du cardinal Mazarin, et succéda au nom de Mazarin.

Le commandeur de Jars, lié avec tous les ennemis du cardinal, et probablement dans leurs secrets, passa onze mois à la Bastille, dans un

cachot ; de là on l'envoya à Troyes pour être jugé : en quittant la Bastille, il traversa une cour, et il vit sur un perron plusieurs prisonniers de ses amis, le maréchal de Bassompierre et quelques autres : « Adieu, leur dit-il, je ne sais où je vais; » mais assurez-vous, quoi qu'il m'arrive, que je » suis homme d'honneur : je ne manquerai jamais » ni à mes amis, ni à moi-même. »

Il tint parole. Il subit une quantité d'interrogatoires, répondit toujours avec fermeté, ne se coupa jamais et ne compromit personne. On vouloit tirer de lui, par la crainte de la mort, les secrets de la reine et des intrigues de la duchesse de Chevreuse et du garde des sceaux, Châteauneuf, dévoué à la duchesse, dont il étoit amoureux. Le commandeur, sans y avoir eu part, connoissoit toutes ces intrigues ; mais il fut inébranlable dans sa discrétion. Laffemas, un juge inique, vendu au cardinal, fit condamner à mort, par un tribunal corrompu, le commandeur, qui fut conduit jusque sur l'échafaud. Le cardinal, qui connoissoit son innocence, n'avoit voulu que l'épouvanter. Au moment où il croyoit qu'on alloit lui trancher la tête, on vint lui apporter sa grâce. Il voyagea, et revint ensuite à la cour.

Roger de Bellegarde, duc et pair, et grand écuyer de France, fut comblé de biens et d'honneurs sous quatre rois, Henri III, Henri IV, Louis XIII et Louis XIV, durant la régence. Il fut célèbre par ses grâces et sa galanterie, qu'il prolongea sous trois règnes. Il fut aimé de Gabrielle d'Estrées ; plus de trente ans après, de mademoiselle de Guise, qui étoit alors dans tout

l'éclat de la première jeunesse et qui trouva une rivale dans sa mère. Il finit par afficher un sentiment passionné pour Anne d'Autriche. Il mourut en 1646, à quatre-vingt-trois ans : ainsi il vit trois années de la régence d'Anne d'Autriche. Il ne laissa point de postérité.

Léon, comte de Chavigny, étoit fils de Claude Bouthillier, secrétaire d'état. Chavigny dut sa fortune à son esprit et à la faveur de Richelieu. Louis XIII, par son testament, le nomma du conseil de régence ; mais Anne d'Autriche, qui ne l'aimoit pas, l'éloigna des affaires. Chavigny mourut en 1652, à quarante-quatre ans. Chavigny eut un frère, qui fut père du fameux abbé de Rancé.

Marie Rohan Montbazon, duchesse de Chevreuse, née en 1600, épousa en 1617 Charles d'Albert, duc de Luynes, connétable de France et favori de Louis XIII. Après la mort du connétable, elle se remaria en 1622 à Claude de Lorraine, duc de Chevreuse, auparavant prince de Joinville, et jadis amant de la marquise de Verneuil et rival de Henri IV. Le duc de Chevreuse, beaucoup plus âgé qu'elle, mourut en 1657, à soixante-dix-neuf ans. La duchesse est la femme de ce siècle dont le cardinal de Retz loue le plus l'esprit. Elle fut exilée plusieurs fois. La piété lui ôta le goût de l'intrigue. Elle mourut en 1679. Ce fut par elle que le duché de Chevreuse vint à ses enfans du premier lit. Elle n'eut du second que trois filles ; deux se firent religieuses, la troisième mourut sans alliance.

(3) PAGE 27.

Ce docteur Morin, l'aîné de seize enfans, fut botaniste et médecin. Ayant obtenu une place de médecin à l'Hôtel-Dieu, il y laissoit pour les pauvres l'argent qu'il recevoit de sa pension. Ces actes de charité étoient communs alors et dans tous les états. Le trait de fermeté religieuse que j'attribue à madame de Brégi appartient à mademoiselle de Guise, dont Morin étoit le médecin; et de plus, mademoiselle de Guise ajouta à son testament un codicille par lequel elle laissoit deux mille livres de pension viagère à Morin. Ce médecin, qui vécut comme un saint et dans une abstinence continuelle, mourut à quatre-vingts ans, en 1715. *Voyez son éloge par Fontenelle.*

(4) PAGE 34.

M. de Charbonnière, dans son *Essai sur le sublime*, a fait de ce trait un épisode plein d'intérêt: il a changé seulement le nom de l'héroïne, qu'il appelle *Ceselli*, et l'on en concevra facilement la raison.

On vit depuis, sur la fin du même siècle, d'autres femmes d'une grande naissance offrir des exemples aussi brillans d'un courage extraordinaire: Philis de La Tour-du-Pin de la Charce, lors de l'irruption du duc de Savoie en Dauphiné, en 1692, fit armer les villages de son canton, se mit à leur tête, livra plusieurs combats dans les défilés des montagnes, et contribua, par son intrépidité, à faire abandonner le pays aux enne-

mis. Elle eut pour ces actions une pension de Louis XIV, qui, en outre, lui permit de faire placer au trésor de Saint-Denis son épée, ses pistolets et l'écusson de ses armes. Dans ce même temps, sa mère et sa sœur firent plusieurs actions de ce genre. Tous ces traits, si multipliés dans un siècle si religieux, prouvent que la religion, qui par elle-même élève toutes les idées, donne en même temps à l'âme une énergie sublime. Aussi, quel essor et quelle exaltation la religion sut donner jadis à toutes les vertus chevaleresques! Quelle constance dans les entreprises! quelle fidélité dans les sermens!

(5) Page 74.

Si j'avois voulu citer tous les beaux traits de cette époque, cet ouvrage eût été un livre d'histoire et non un roman; je n'aurois pas eu de place pour y insérer mes fictions. Voici un trait de ce temps qui mérite bien d'être rapporté.

Durant le siége de Casal, M. de Toiras, commandant de la place, après avoir déjà fondu toute sa vaisselle, avoit été obligé de fondre encore une pièce de canon pour en faire de la monnoie, afin de suppléer au défaut d'argent. Un riche marchand de Casal prit l'engagement de retirer à lui toute cette monnoie, et d'en payer la valeur. Après le siége, il y en avoit pour deux cent cinquante mille livres. Cette assurance tira le commandant d'embarras, et le soldat fut exactement payé. Ce généreux commerçant se nommoit George Rossi. M. de Toiras, en sortant de Casal, pensa d'abord à s'acquitter envers ce négociant: arrivé au camp

du maréchal de Schomberg, il demande à ce dernier les deux cent cinquante mille livres; le maréchal les refuse; tout le camp murmure, et consent unanimement à se passer de sa paye plutôt que de faire manquer M. de Toiras à sa parole : Rossi fut remboursé.

La belle défense de Casal et beaucoup d'autres exploits valurent à M. de Toiras le bâton de maréchal de France, que lui donna Louis XIII, malgré les oppositions de Richelieu qui le haïssoit. Ses frères embrassèrent le parti du duc d'Orléans, ennemi du cardinal. Toiras fut disgracié, privé de ses pensions et de son gouvernement. Les ennemis de la France lui firent les offres les plus brillantes, que ce grand homme rejeta, pensant, avec raison, que rien au monde n'autorise à prendre les armes contre son pays.

(6) Page 128.

Saint François de Sales étoit d'une naissance illustre, avec un grand talent pour la prédication : il prêchoit rarement dans les villes, craignant que les applaudissemens des hommes ne lui enlevassent le fruit de ses prédications; mais il alloit dans les villages instruire les gens de la campagne, et il fut l'apôtre du Chablois. Henri IV voulut le retenir à sa cour; François préféra de rester dans son évêché : aussi disoit-il que *la cour n'est pas l'élément des prélats*. Il refusa de même une pension que lui offrit ce prince. « Je ne puis souffrir » (disoit-il) qu'un ecclésiastique se plaigne de » la pauvreté; qu'il se souvienne de ce qu'il a dit

» à la face de l'église en recevant la tonsure, que » Dieu seul étoit la part de son héritage. Mon re- » venu suffit à mes nécessités ; ce qui seroit de plus » seroit de trop. »

Ce grand évêque eut toute la douceur et l'indulgente bonté qui caractérisent la véritable sainteté. Il aimoit particulièrement les enfans, les paysans et les gens de guerre, qu'il n'appeloit jamais que *nos braves défenseurs*. Il avoit autant d'esprit que de vertu. C'est lui qui disoit que *la conversation doit ressembler à l'eau, dont la meilleure est la plus claire et la plus simple ; et que lorsqu'on est en conversation avec le prochain, il faut s'y plaire et témoigner qu'on s'y plaît.* C'est lui aussi qui a dit qu'*enfouir le talent d'écrire quand Dieu l'a donné, est un compte que l'on aura à rendre à Dieu.*

Saint François de Sales a laissé un recueil admirable de lettres, qui toutes sont du plus grand intérêt.

FIN DES NOTES DU TOME PREMIER.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 02 January, 2016